

BULLETIN  
DES AMIS DU VIEUX HUE

都城好古社  
籌辦雜誌

都城好古社  
籌辦雜誌



ASSOCIATION  
DES AMIS  
DU VIEUX HUE  
FONDS A. SALLET

# QUELQUES RENSEIGNEMENTS

## SUR LES FAMILLES DE CHAIGNEAU ET DE VANNIER

Par NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ

*Directeur du Collège des Hậu-Bồ.*

Rien de ce qui concerne les officiers français qui mirent leurs connaissances et leurs énergies au service du roi Gia-Long ne saurait nous laisser indifférents. Ils sont en quelque sorte les grands ancêtres des Amis du Vieux Huê. L'histoire manque cependant de bien des précisions sur certains points et nous savons tous quelle ténacité mettent les chercheurs à recueillir le plus de renseignements possible sur ces Français qui vécurent ici au début du siècle dernier et sur leur famille.

Au hasard de mes lectures, je suis tombé sur le Tome 2 du *Journal de voyage* de Phạm-Phú-Thứ, haut mandarin qui fit partie de l'ambassade envoyée en France, avec S. E. Phan-Thanh-Giản pour chef (1), par Sa Majesté Tự-Đức, en la 16<sup>e</sup> année de son règne (1863). Les passages suivants de ce journal relatent la rencontre que firent à Paris ces ambassadeurs, de Michel Đức Chaigneau, de Madame Vannier, et du fils et de la fille de cette dernière :

« Le 12 du 8<sup>e</sup> mois de la 16<sup>e</sup> année de Tự-Đức (24 septembre 1863), à l'heure *tị* (entre 9 et 11 heures), se présente à l'hôtel de notre ambassade un Français, M. Nguyễn-Văn-Đức, fils de l'ancien commandant du « Dragon », M. Nguyễn-Văn-Thắng, en français Sa-nhô (Chaigneau).

« Il nous dit être revenu en France, avec son père, il y a 37 ans, et avoir eu l'occasion de rencontrer, il y a environ 20 ans, trois de nos nationaux, (C'était Tôn-Thật Thưởng, Trần-Việt-Xương et l'interprète Võ-Đông, venus en France, de Singapor, en la 21<sup>e</sup> année de Minh-Mạng, 1840). Il est âgé de 58 ans et ses souvenirs du pays

(1) Voir Đào-Thái Hành : S. E. Phan-Thanh-Giản. B. A. V. H. 1915, n° 2, pp. 211-224.

d'Annam sont très-nets, mais il est faible, ajoute-t-il, et le mauvais état de sa santé ne lui permet plus d'entreprendre de longs voyages. Il aurait voulu, s'il n'avait écouté que son cœur, venir nous saluer dès qu'il apprit notre arrivée, et il n'a tardé à le faire que parce qu'il redoutait d'être accusé d'indiscrétion ; il voulait que son attitude ne permit aucun racontar malveillant.

« Nous lui demandons où il habite et quelles sont ses occupations. « Rentré en France avec mon père, répond-il, en même temps que l'ex-commandant du « Phénix », M. Nguyễn-Văn-Chàn, nous sommes tous allés vivre à Lorient, ville et port maritime ; mon père y est mort 11 ans après. J'allai ensuite m'installer à E-sơ-mông (?) et actuellement je suis commis (ou rédacteur) aux bureaux du Directeur de la Trésorerie à Paris. » Après avoir pris le thé, il se retira.

.....  
« Le 23 (5 octobre 1863) au soir, Madame Nguyễn-Thị-Sen, femme de l'ex-commandant du « Phénix » Nguyễn-Văn-Chàn, se présenta à notre hôtel. Elle était accompagnée de sa fille Marie. Toutes deux venaient directement de Lorient. Une dizaine de jours avant, Madame Sen avait écrit à M. Hà-Ba-Lý (1) qu'apprenant l'arrivée, des ambassadeurs, elle serait heureuse de pouvoir se présenter à eux. Dès qu'elle fut en possession de la réponse, elle prit, avec sa fille, le train pour Paris où elle se logea à l'hôtel. Aussitôt introduite, elle nous dit, les larmes aux yeux, être venue en France avec son mari, depuis 37 ans. Comptant son âge à la manière européenne, elle déclare avoir 75 ans et demi. « Mon mari, ajoute-t-elle avait toujours promis de retourner en Annam, mais, hélas, sa mort nous a privées de ce bonheur. » Elle se trouve trop faible et, de plus, retenue en France par ses enfants, elle ne peut plus espérer ce retour tant désiré. Elle a trois garçons et sept filles. Un seul de ces trois garçons lui a donné un petit-fils qui, actuellement en Cochinchine avec les officiers (ou fonctionnaires) français, est âgé de 20 ans. Deux de ses filles sont mariées, mais, seule, Marie, rentrée en France lorsqu'elle avait deux ans et qui a aujourd'hui 39 ans, a un fils qui, âgé de 17 ans, termine ses études.

« Reçue aujourd'hui par les ambassadeurs, ses compatriotes, elle dit être la plus heureuse des femmes. Elle joint les mains à hauteur du front pour exprimer des vœux de longévité à l'Empereur. « Mon mari et moi, sous les règnes, de Gia-Long et de Minh-Mạng, avons reçu de Leurs Majestés des costumes de cour, des vêtements de cérémonie et des brevets que, religieusement, je conserve, en souvenir du pays

(1) Dans la biographie de Phan-Thanh-Giân, B. A. V. H. 1915, p. 220, on signale M. Hà-Ba-Lý comme Ministre plénipotentiaire de France à Hué en 1864.

d'Annam. » Pendant le thé, elle dit encore être originaire de **Phường-Đức** (quartier des fondeurs) (1), où elle a lassée son père **Nguyễn-Văn-Đông** et ses frères **Nguyễn-Văn-Hương**, **Nguyễn-Văn-Hữu** et **Nguyễn-Văn-Tăng** ; ce dernier était **Cai-Đội** ou Commandant de compagnie, au bataillon de gauche de la Marine royale ; mais, depuis longtemps, elle est sans nouvelle de tous les siens. Elle demande si parmi le personnel de l'ambassade quelqu'un aurait connu sa famille. **Tạ-Huệ-Kê** et **Ngô-Văn-Nhuận** répondent évasivement à cette question.

« Puis elle nous conta qu'il y a une vingtaine d'années, deux de nos compatriotes, nommés **Liễu (Tôn-Thật Thưởng)** et **Đông**, venus en France en mission, avaient été reçus par elle et son mari, ce qui leur avait procuré l'inappréciable bonheur de parler de choses douces à leur cœur, des souvenirs du pays où elle vit le jour. Elle demande si ces deux personnes vivent encore. Nous lui exposons que ces Messieurs n'avaient, en la 21<sup>e</sup> année de **Minh-Mạng** (1840), reçu aucune mission officielle et qu'ils étaient des agents commerciaux en mission ordinaire. Elle montra une grande émotion en rappelant que, venue en France depuis de si nombreuses années, elle avait des difficultés à s'exprimer en annamite. La conversation se soutenait, tant bien que mal, en présence de sa fille Marie qui saisissait quelques rares expressions, et grâce surtout à l'aide de MM. **Hà-Ba-Lý** et **Lý-A-Nại** qui, eux aussi, témoignaient de la satisfaction pour cet intéressant entretien. Madame **Nguyễn-Thị-Sen** prit ensuite congé de nous.....

« Le 25 du même mois (7 octobre 1863), à l'occasion de la grande fête anniversaire de Sa Majesté l'Empereur, M. **Nguyễn-Văn-Đức** (**Đức Chaigneau**), Madame **Nguyễn-Thị-Sen**, son fils **Nguyễn-Văn-Lễ**, âgé de 51 ans, et sa fille Marie assistent au dîner officiel offert par l'ambassade. Ces dames sont, pour la circonstance, toutes deux coiffées du turban en crépon et vêtues de robes en brocart. « Ces vêtements, nous dit Madame Sen, m'ont été remis en mains propres par Leurs Majestés ».

(1) La chrétienté de **Thọ-Đức**, à côté des Arènes, sur le territoire du village de **Đương-Xuân**, rappelle ce nom de **Phường-Đức**.

# LA CAPITALE DU THUAN-HOA (HUE) (1)

Par VÕ-LIÊM

*Tá-Lij au Ministère de la Guerre.*

La capitale du Thuận-Hóa ne fut pas dès le début fixée à l'endroit où nous la voyons aujourd'hui. Ce ne fut que sous le règne de Anh-Tôn-Hiêu-Nghĩa-Hoàng-Đề 英尊孝義皇帝 (Ngãi-Vương) qu'elle fut établie sur le territoire de Phú-Xuân 富春. Elle fut ensuite agrandie et fixée définitivement sur l'emplacement actuel, en l'année *giáp-ti* 甲子 (1804), trois ans après la victoire de l'Empereur Gia-Long.

Je ne donnerai pas les renseignements que j'ai tirés des divers documents dits *dã-sử* 野史 (histoires privées), dont je ne garantis pas l'authenticité. Je n'offrirai aujourd'hui que les résultats des recherches que j'ai faites dans les divers livres historiques (2), qui donnent des renseignements clairs et précis.

Je souhaite que quelqu'un d'entre nous, mieux documenté que moi, continue cette étude, et que mon travail soit considéré comme un document incomplet dans ses détails mais authentique dans son ensemble.

Pendant que les Trịnh usurpaient une grande partie des prérogatives du trône, après la mort de l'Empereur Triệu-Tổ-Tĩnh-Hoàng-Đề 肇祖靖皇帝 (Nguyễn-Kim) en 1545, l'Empereur Thái-Tổ-Gia-Dũ-Hoàng-Đề 太祖嘉裕皇帝 (Nguyễn-Hoàng) (3) fut envoyé aux *châu* de Thuận 順 et de Hóa 化, régions insalubres, appelées autrefois *châu* de Ô 烏州 et *châu* de Lý 里州.

En l'an *mậu-ngọ* (1558), la première année de son règne, l'Empereur vint à Thuận-Hóa 順化 avec le titre de Trần-Thủ 鎮守 (Gouverneur), et fixa sa résidence à Ai-Tử 愛子, au *huyện* de Đàng-Xương 登昌 (village situé au Nord de la citadelle actuelle de Quảng-Trị).

(1) Communication lue à la réunion des Amis du Vieux Hué du 1<sup>er</sup> décembre 1915.

(2) *Đại-Nam thật lục tiền biên* 大南寔錄前編. *Hội điển* 會典. *Hoàng Việt nhất thống chí* 皇越一統誌.

(3) Premier Seigneur de Hué, 1558-1613.

A cette époque, le Thuận-Hóa comprenait à peu près les territoires des provinces actuelles de Quảng-Bình 廣平, de Quảng-Trị 廣治, de Thừa-Thiên 承天 et une partie de Quảng-Nam 廣南. Nguyễn-Hoàng arriva à Thuận-Hóa en 1558, la première année de la période Chánh-Trị 正治 de Lê-Anh-Tôn 黎英尊, qui est considérée comme la première année de la création de la capitale et de la dynastie des Nguyễn. En l'an *canh-ngọ*, 1570, la 13<sup>e</sup> année du règne de Nguyễn-Hoàng, la résidence royale fut transportée au village de Trà-Bát 茶鉢, du même *huyện*, et reçut le nom de Cát-Dinh 葛營 (le Camp du sable). L'Empereur réussit à pacifier complètement sa province et, à partir de ce jour, les Nguyễn s'efforcèrent de se constituer un fief indépendant (1).

Sous le règne de Hi-Tôn-Hiêu-Vân-Hoàng-Đê 熙尊 孝文皇帝 (Sãi-Vương ou Tê-Vương, 1613 à 1635), la résidence fut transportée au village de Phúc-Yên 福安, du *huyện* actuel de Quảng-Điền 廣田 (2).

Quelques années plus tard, Thái-Tôn-Hiêu-Chiêu-Hoàng-Đê 太尊 孝昭皇帝 (Công-Thượng-Vương, de 1635 à 1648), séduit par le site charmant du village de Kim-Long 金龍, situé à l'Ouest de la citadelle actuelle, y transporta l'emplacement de sa résidence (3).

Sous le règne de Anh-Tôn-Hiêu-Nghĩa-Hoàng-Đê 英尊 孝義皇帝 (Ngãi-Vương, de 1687 à 1691), la résidence royale fut déplacée encore une fois, et reconstruite au village de Phú-Xuân (富春), du *huyện* actuel de Hương-Trà 香: à peu près à l'endroit où elle est aujourd'hui. A cette époque, elle fut embellie et reçut le nom de Chánh-Dinh 正營 « Résidence principale ». On prit le mont Ngự-Bình 御屏, « l'Ecran du Roi », pour servir d'écran.

Cet empereur éleva des remparts et des palais ; il fit creuser de grands bassins devant le palais et fit élever à sa droite une digue pour le protéger contre les eaux du fleuve (4).

Sous Minh-Vương, en 1712, la résidence fut transportée à Bắc-Vọng 博望, dans le *huyện* actuel de Quảng-Điền (5).

Sous Thê-Tôn-Hiêu-Võ-Hoàng-Đê 世尊 孝武皇帝 (Võ-Vương, de 1738 à 1765), le territoire du royaume était divisé en douze *dinh* 營 « résidences » ou « provinces », dont la première, appelée Chánh-Dinh 正營 « Résidence principale », fut reconstruite, en l'an *kỷ-dậu* (1729), sur le côté gauche de l'ancien emplacement du palais de

(1) Sur les différentes résidences de Nguyễn-Hoàng, voir *Thật lục tiền biên*, I, 6 a ; 8 b ; 19 b.

(2) Voir *Thật lục tiền biên*, II, 9 a.

(3) Voir *Thật lục tiền biên*, III, 5 b ; 6 b. 7 a.

(4) Voir *Thật lục tiền biên*, VI, 4 b, 5 a.

(5) Voir *Thật lục tiền biên*, VIII, 15 a.

Phủ-Xuân. Cette nouvelle résidence fut appelée aussi Chánh-Phủ 正府 « Palais principal », ou Đô-Thành 都城 « Capitale ». Võ-Vương se proclama roi dans ce palais, en l'année *kỷ-vị* (1739), et de nombreuses constructions y furent ajoutées, en l'an *giáp-tuất* (1754), la 17<sup>e</sup> année de son règne (1).

Malheureusement, sous Duệ-Tôn-Hiền-Định-Hoàng-Đề 睿尊孝定皇帝 (Huệ-Vương ou Định-Vương, de 1765 à 1777), la capitale fut envahie par les Trịnh, en l'an *át-vị* (1775), puis prise en l'an *bính-ngọ* (1786), par les Tây-Sơn 西山.

Après 26 ans de campagne, pendant lesquels la capitale fut au pouvoir des ennemis, l'Empereur Gia-Long 嘉隆 parvint à s'en emparer. Grâce au brillant concours de l'Evêque d'Adran, il avait pu conquérir la Cochinchine en 1791 et 1792. En l'été de l'an *tân-dậu* (12 juin 1801), la capitale de Thuận-Hóa fut entre ses mains.

Après les combats acharnés du Nhứt-Lệ 日麗 (2) (3 février 1802), et la conquête de Hanoi (22 juillet 1802), il avait complètement vaincu les Tây-Sơn 西山 et conquis toutes les provinces du Tonkin et de la Cochinchine qui formèrent l'empire Việt-Nam 越南.

Maître absolu de tout le royaume d'Annam, où régnaient déjà le calme et la sécurité, l'Empereur ne tarda pas à prendre des mesures propres à assurer la prospérité future du royaume, et il rétablit la capitale fondée et agrandie par ses ancêtres, mais détériorée par les ennemis.

Au 3<sup>e</sup> mois de la 3<sup>e</sup> année de son règne, en 1804, l'Empereur avait étudié lui-même les lieux depuis le territoire du village de Kim-Long 金龍 jusqu'au village de Thanh-Hà 清河, en vue d'agrandir et de reconstruire sa capitale. Il donna l'ordre au chef du service de Giám-Thành 監城, Nguyễn-Văn-Yên 阮文燕 (3), de planter des jalons

(1) Voir *Thật lục tiền biên*, X, 2 a ; 22, 23, 27, 29.

(2) A l'embouchure du fleuve de Đồng-Ghê. C'est cette bataille qui mit fin à la puissance des Tây-Sơn.

(3) Giám-Thành « Surveillance de la citadelle ». Le service, créé aux premières années de Gia-long, était fait par un *vệ* ou régiment appelé Giám-Thành-Vệ 監城衛, qui se composait de 10 *đội* et qui dépendait du Ministère de la Guerre. Un Giám-Thành Phó-Sứ 監城副使 « adjoint », était chargé des études géographiques. A la 7<sup>e</sup> année de Minh-Mạng, on créa pour ce *vệ* des postes de Cai-Đội 該隊 et à la 8<sup>e</sup> année on ajouta encore une poste de Vệ-Uý 衛尉 et des Đội-Trưởng 隊長 pour assurer les services, car le service du Giám-Thành était chargé, non seulement de la surveillance, mais encore de différents travaux. On constate que pendant le temps de Gia-Long et de Minh-Mạng les mandarins de ce bureau, tels que le Giám-Thành Nguyễn-Văn-Yên 阮文燕, le Giám-Thành Đỗ-Phúc-Thạnh 杜福盛, ainsi que le Phó-Đội Nguyễn-Học 阮學, les Đội-Trưởng Nguyễn-Thông 阮通, Trương-Việt-Sứ 張日帥 furent désignés par ordre royal pour étudier et établir des plans, tels que les plans pour l'emplacement de la capitale du Thuận-Hóa, ceux de la muraille de Trần-Ninh 鎮寧, etc.

à l'extérieur de l'ancienne capitale pour fixer les limites de sa résidence. L'Empereur donna de sa main les mesures et les dimensions nécessaires pour la construction des remparts. Il ordonna au Ministère des Rites de choisir un jour faste pour offrir un sacrifice aux Génies du ciel et de la terre auxquels il adressa des prières, espérant que son projet serait favorisé et exécuté en temps utile.

Avant de commencer les constructions, l'Empereur fit dresser un devis approximatif des journées de travail. Il fit réparer les routes et les sentiers et appela les soldats pour exécuter les travaux.

Les huit villages de Phú-Xuân 富春, Vạn-Xuân 萬春, Diên-Phái, 濱派, An-Vân, 安雲, An-Hòa, 安和, An-Mỹ, 安美, Thế-Lại, 世賴, et An-Bửu 安寶, qui avaient des terrains compris dans la nouvelle citadelle, reçurent des indemnités d'expropriation, c'est-à-dire 3 ligatures pour chaque maison et 2 ligatures pour chaque tombe.

Quant au village de Phú-Xuân 富春, dont le territoire était presque tout compris dans la citadelle, ses habitants allèrent se fixer au village de Vạn-Xuân 萬春 et y reçurent des rizières d'une superficie de 30 *mẫu* (10h 80'), 3 lots de terrains pour l'installation de leurs maisons et une somme de 1.000 ligatures à titre d'emprunt, pour les dépenses de déplacement. Les constructions furent dirigées par Phạm-Vân-Nhơn 范文仁, Lê-Văn-Chật 黎文質 et Nguyễn-Văn-Kiểm 阮文謙. Les *lính* qui étaient appelés pour les travaux recevaient mensuellement, chacun une mesure de riz et une ligature.

En l'an *giáp-tí* 3<sup>e</sup> année de son règne, en été, à la 4<sup>e</sup> lune, le jour *kỷ-vị*, journée faste (9 mai 1804), on commença les constructions de Cung-Thành 宮城 (l'enceinte intérieure du palais impérial) et de Hoàng-Thành 皇城 (la seconde enceinte, la cité impériale).

Le Cung-Thành 宮城 avait un développement total, pour les quatre côtés, de 307 *trượng*, 3 *thước* et 4 *tấc* environ (1.229<sup>m</sup>). Ses murs en briques avaient une hauteur de 9 *thước*, 2 *tấc* (3<sup>m</sup>68), sur une épaisseur de 1 *thước*, 8 *tấc* (0<sup>m</sup>72) (1). Par devant, étaient la porte Tả-Túc 左肅 et la porte Hữu-Túc 右肅 (porte Túc de gauche et porte Túc de droite) (2). Sur le côté gauche de la muraille se trouvaient la porte Hưng-Khánh 興慶 et la porte Đông-An 東安 ; sur le côté droit, la porte de Gia-Tường 嘉祥 et la porte Tây-An, 西安, et par

(1) Le *thước*, ou mètre annamite, vaut 0<sup>m</sup>40. Le *trượng* vaut dix *thước*, ou 4<sup>m</sup>. Le *tấc* est la dixième partie du *thước*, 0<sup>m</sup>04.

(2) Les portes Túc de gauche et de droite furent supprimées en la 14<sup>e</sup> année de Minh-Mạng et sur l'emplacement fut construite la porte Đại-Cung-Môn dont on parlera ci-dessous.

derrière la porte *Tường-Lân* 禪麟 (1) et la porte *Nghi-Phụng* 儀鳳. En la 3<sup>e</sup> année de *Minh-Mạng* (1822), on changea le nom de *Cung-Thành* en celui de *Tĩ-Cầm-Thành* 紫禁城 (Cité pourpre interdite).

L'enceinte *Hoàng-Thành* 皇城 avait, sur les quatre faces, une longueur totale de 614 *trượng* (2.456<sup>m</sup>).

Les murs en briques étaient hauts de 1 *trượng*, 5 *thước* (6<sup>m</sup>00) et épais de 2 *thước*, 6 *tấc* (1<sup>m</sup>04).

Par devant, étaient la porte *Tả-Đoan* 左端門 (porte Doan de gauche) et la porte *Hữu-Đoan* 右端門 (porte Doan de droite) (2). Du côté gauche de la cité était la porte *Hiển-Nhơn* 顯仁; du côté droit, la porte *Chương-Đức* 彰德, et par derrière la porte *Cung-Thần* 拱辰 (3).

Vers l'année *ât-sửu*, 4<sup>e</sup> année du règne de *Gia-Long*, à la 4<sup>e</sup> lune (1805), on construisit l'enceinte *Kinh-Thành* 京城 ou la citadelle extérieure actuelle. Les murs, qui étaient en terre, avaient un développement total, pour les quatre côtés, de 2.487 *trượng*, 4 *thước* et 7 *tấc* (9.950<sup>m</sup>); la hauteur était de 1 *trượng*, 5 *thước*, 3 *tấc* (6<sup>m</sup>12) et l'épaisseur de 5 *thước* (2<sup>m</sup>) pour la partie supérieure et de 6 *thước* et 3 *tấc* pour la base. La mur de face a une longueur de 641 *trượng*; celui de gauche, 608 *trượng*, 7 *thước* et 9 *tấc*; celui du droite, 625 *trượng*, 8 *thước*, 9 *tấc*; celui de derrière, 611 *trượng*, 6 *thước* et 8 *tấc*.

La citadelle compte 10 portes appelées : par devant, *Thê-Nguyễn* 體元 (4), *Quảng-Đức* 廣德, *Chánh-Nam* 正南, *Đông-Nam* 東南; du côté Est, *Chánh-Đông* 正東 et *Đông-Bắc* 東北; du côté Ouest, *Chánh-Tây* 正西 et *Tây-Nam* 西南; par derrière, *Chánh-Bắc* et *Tây-Bắc* 正北, 西北.

A la même époque, on construisit également le *Thái-Bình-Đài* 太平臺, qui est situé du côté Nord-Est, à un angle de la citadelle, et qui a un développement total de 246 *trượng*, 7 *thước*, 4 *tấc*, sur une hauteur de 4 *trượng*, 4 *thước* (5). Ce terrassement n'avait qu'une porte d'entrée, appelée *Trường-Định* 長定門.

Autour de la citadelle *Kinh-Thành*, des fossés furent creusés. Ils avaient 2.503 *trượng*, 4 *thước*, 7 *tấc* de longueur sur 7 *trượng*, 5

(1) la porte *Tường-Lân* fut appelée plus tard la porte *Tường-Loan*.

(2) Les portes *Đoan* de gauche et de droite furent supprimées également en la 14<sup>e</sup> année de *Minh-Mạng*. Sur leur emplacement fut construite la porte *Ngọ-Môn*.

(3) La porte *Cung-Thần* fut nommé porte *Hòa-Bình* (和平), dans les années suivantes.

(4) Pour la porte *Thê-Nguyễn*, on changea également son nom, en la 10<sup>e</sup> année de *Minh-Mạng*, en celui de *Thê-Nhơn*.

(5) C'est le *Mang-Cá*.

*thước* (30<sup>m</sup>) de large et 1 *trượng* (4<sup>m</sup>) de profondeur. Entre les murs extérieures et, les fossés, il fut ménagé une bande de terrain, ayant 2 *trượng* et 5 *thước* (10<sup>m</sup>) de large.

Pour exécuter les travaux, les soldats et les ouvriers de Hué, ainsi que ceux du Thanh-Hoà 淸化, du Nghê-An 乂安, du Quảng-Đức 廣德, du Quảng-Bình 廣平, du Quảng-Trị 廣治, du Quảng-Nam 廣南, du Quảng-Ngãi 廣義 et du Bình-Định 平定 furent appelés. Ils recevaient pour salaire mensuel du riz et des sapèques en ligatures.

Les berges de la rivière se trouvant devant la citadelle furent remblayées ; le bras du fleuve situé à l'Ouest de la citadelle fut comblé, et le canal derrière la citadelle fut creusé. Les riverains furent indemnisés.

Au 7<sup>e</sup> mois, par ordre royal, étaient placés sous la surveillance du service du Giám-Thành 監城 les habitants des huit villages du canton de Phú-Xuân 富春 qui étaient restés sur leur ancien territoire.

Ceux qui s'installèrent dans l'intérieur de la citadelle furent exemptés des corvées à perpétuité, et ceux qui voulurent habiter à l'extérieur jouirent de ce privilège pendant 3 ans.

Au 8<sup>e</sup> mois, les constructions du Kinh-Thành furent achevées. Les soldats et ouvriers qui étaient employés aux travaux furent renvoyés pour se reposer.

Au 6<sup>e</sup> mois de la 6<sup>e</sup> année, l'an *dinh-mão* (1807), pour reprendre le travail momentanément suspendu, on rappela à Hué 3.000 soldats du corps des Thần-Sách 神策 de la province de Thanh-Hóa et de celle de Nghê-An, ainsi que 5.500 soldats des corps des Ngũ-Quân 五軍 et des Tượng-Quân 象軍 des provinces du Tonkin.

Au 11<sup>e</sup> mois de la même année, on commença les constructions du terrassement destiné à l'emplacement du Mât du pavillon, qui avait une hauteur de 4 *trượng*, 4 *thước*, (17<sup>m</sup>60), et on construisit les portes de la citadelle, au 6<sup>e</sup> mois de la 8<sup>e</sup> année (1809).

A la 15<sup>e</sup> année (1816), l'Empereur, pensant que les travaux de construction et de réparation de la citadelle étaient importants et pénibles, résolut de ménager l'effort des soldats et ouvriers, en faisant suspendre les travaux pendant la grande chaleur, et au moment de l'achèvement de ce travail une somme de 40.000 ligatures leur fut distribuée en récompense.

Au 2<sup>e</sup> mois de la 17<sup>e</sup> année (1818), les constructions des remparts furent commencées en briques sur le côté Sud et sur le côté droit (Ouest) de la citadelle ; les 24 *pháo-dài* 砲臺 (emplacements destinés aux abris des canons au-dessus des remparts) furent élevés sur chacun des 4 côtés de la citadelle. Ceux du côté Sud s'appelaient Nam-Ninh 南寧, Nam-Hưng 南興, Nam-Thăng 南勝, Nam-Chánh 南正, Nam-

Xương 南昌, Nam-Thanh 南清. Ceux du côté de l'Est : Đông-Thái 東泰, Đông-Trường 東長, Đông-Ba 東嘉, Đông-Phụ 東阜, Đông-Vĩnh 東永, Đông-Bình 東平. Ceux du côté Nord : Bắc-Củng 北拱, Bắc-Định 北定, Bắc-Hòa 北和, Bắc-Thanh 北盛, Bắc-Trung 北中, Bắc-Thuận 北順, Bắc-Điện 北奠. Enfin, ceux du côté de l'Ouest : Tây-Thành 西成, Tây-Tuy 西綏, Tây-Tĩnh 西靜, Tây-Dực 西翼, Tây-An 西安, Tây-Trinh 西貞. Ces noms furent gravés sur des stèles.

Par ordre royal, Hoàng-Công-Lý 黃公理, Trương-Phúc-Đặng 張福鄧 et Nguyễn-Đức-Sĩ 阮德仕 furent chargés de diriger ces travaux, et les constructions furent terminées au 7<sup>e</sup> mois de la même année (1818).

Voici l'ordonnance royale rendue à l'occasion de la fin des travaux :

« Il est nécessaire que le souverain construise des citadelles et des fossés pour la garde de son royaume et de sa capitale. Tout dernièrement, les soldats appelés aux travaux depuis le printemps juqu'à l'automne étaient très fatigués. A l'heure actuelle, les remparts du Sud et du côté droit sont complètement construits. Je n'oublie jamais les soldats et les ouvriers des différents métiers qui ont toujours eu le même dévouement envers le Gouvernement, et qui se sont livrés au travail comme si c'était des enfants au service de leurs parents.

« Comme récompense, 140.000 ligatures ont été distribuées aux soldats, avant qu'on les renvoyât dans leurs pays, et des habillements et des sommes considérables ont été accordées, selon leurs services, aux mandarins et autres fonctionnaires chargés de diriger les travaux, depuis le Đốc-Lý 督理, jusqu'aux derniers ouvriers ».

Au cours de la même année (1818), les soldats furent rappelés de nouveau pour les constructions des remparts sur le côté Nord de la citadelle.

L'ordonnance royale suivante fut promulguée : « La construction de remparts si importants demande de grosses dépenses de la part de l'Etat. Je constate que de mauvais employés peuvent facilement faire des détournements et des escroqueries dans les sorties et les entrées des matériaux en magasin.

« Dans ces conditions, je prescris aux Quản (Adjudants) et aux Đội 管隊, ainsi qu'aux employés et surveillants des magasins, de ne délivrer et de n'employer que le nombre exact de tous les matériaux nécessaires. Toutes irrégularités ou délivrances simulées de matériaux seront considérées comme faute grave, et les coupables seront sévèrement condamnés suivant la loi. On ne demandera plus s'il y a des preuves suffisantes ».

Les constructions furent terminées au 3<sup>e</sup> mois de la 18<sup>e</sup> année de Gia-Long (1819). On distribua en récompense aux soldats et ouvriers plus de 143.000 ligatures et à chacun des mandarins chargés de la surveillance cinq mois de solde.

En l'an *canh-thìn* (1820), première année du règne de Minh-Mạng, au 10<sup>e</sup> mois, les remparts s'écroulèrent sur une longueur de plus de 300 *trượng* (1.200 m.), à la suite de pluies torrentielles et d'inondations. Ordre fut donné d'exécuter les réparations nécessaires.

Au 2<sup>e</sup> mois de l'année suivante, 2<sup>e</sup> année de Minh-Mạng (1821), on donna au canal qui entoure la citadelle le nom de Hộ-Thành-Hà 護城阿 (canal de défense de la citadelle).

Dans la 3<sup>e</sup> année de Minh-Mạng (1822), au 1<sup>er</sup> mois, on commença les constructions des remparts du côté gauche (Est), qui étaient dégradés sur une longueur totale de 566 *trượng*, 5 *thước* (2.266 m).

Nguyễn-Văn-Vân 阮文雲, Đò-Thông (Commandant général) du corps des Thần-Sách 神策軍都統, fut chargé de diriger les travaux.

L'ordonnance suivante fut rendue : « La capitale est la plus importante ville du royaume.

« Notre auguste Père, après ses brillantes victoires, commença à rétablir sa capitale et fit exécuter successivement différents travaux. C'est pour laisser à nos descendants l'emplacement fondamental dont nous profiterons jusqu'à dix mille générations. Comme les remparts du côté gauche ne sont pas encore élevés, ils devront être construits aujourd'hui, suivant les mêmes mesures et dimensions que les autres ».

L'Empereur Minh-Mạng fixa ainsi les heures de travail et les heures de repos : chaque jour, on devait commencer au lever du soleil et se reposer à midi ; on recommençait après midi et on s'arrêtait au coucher du soleil. On prenait aussi du repos lorsqu'il faisait trop mauvais temps. Les malades étaient soignés par les médecins royaux avec des médicaments de l'Etat.

Les constructions une fois terminées, les soldats et ouvriers reçurent en récompense 52.200 ligatures, et les mandarins chargés de la surveillance, depuis le Đòc-Lý 督理 jusqu'aux Xuât-Đội, chacun 5 mois de solde et un témoignage de satisfaction.

A la 3<sup>e</sup> année (1822), en hiver, les remparts s'écroulèrent sur une longueur de 2.057 *trượng*, par suite de pluies torrentielles. Sous la surveillance de Trần-Văn-Năng 陳文能 et Nguyễn-Văn-Vân 阮文雲, les réparations du côté Sud et du côté droit (Ouest), commencées au 3<sup>e</sup> mois de l'an suivant (1823), furent achevées dans le 7<sup>e</sup> mois.

Au 5<sup>e</sup> mois, l'Empereur dit : « Les réparations des murs du côté Sud et du côté droit, commencées depuis le 3<sup>e</sup> mois, ne sont pas entièrement achevées. Mais je pense que la citadelle et les fossés devront être consolidés. Pour les travaux rien ne sert de se hâter, il faudra prendre de temps en temps le repos nécessaire à la santé ».

Les réparations des murs de derrière, reprises au 2<sup>e</sup> mois de la 5<sup>e</sup> année (1824), étaient terminées dans le mois suivant.

Au 4<sup>e</sup> mois, les deux miradors, sur les portes Chánh-Đông 正東 et Đông-Bắc 東北, ainsi que le pont en pierres devant la porte Chánh-Bắc 正北 furent construits.

Au 5<sup>e</sup> mois de la 7<sup>e</sup> armée de Minh-Mạng (1826), les soldats furent rappelés pour la construction des trois ponts en pierres : Tây-Thành-Thủy-Quan 西城水關 (porte de l'eau accidentale), au-dessous des murs, pour l'entrée du canal Ngự-Hà; Vĩnh-Lợi 永利, et Hoàng-Tê 弘濟, ponts sur le canal Ngự-Hà 御河, ou Canal impérial (1).

Au cours de cette année, on fit les murs de soutènement des deux rives du canal Ngự-Hà sur une longueur de plus 580 *trượng*, depuis le pont de Khánh-Ninh 慶寧, près de l'École d'agriculture actuelle, jusqu'à l'entrée du canal Hộ-Thành-Hà 護城河, ou fossé extérieur de la citadelle.

Au 3<sup>e</sup> mois de la 10<sup>e</sup> année (1829), les miradors furent élevés sur les portes Chánh-Nam 正南, Đông-Nam 東南, Chánh-Tây 正西, Tây-Nam 西南, Quảng-Đức 廣德 et Thể-Nguyên 體元. Le nom de cette dernière porte fut changé en celui de Thể-Nhơn 體仁.

Au 9<sup>e</sup> mois, on mit à la disposition des habitants des trois *ấp* (quartiers) de Nội-Duệ 內銳, Kiền-Trung 堅中 et An-Tân 安新, du village de Phú-Xuân 富春, un lot de 23 *mẫu*, 6 *sào* de terrains communaux, en les prenant sur les terrains des villages de An-Ninh 安寧 et de Nguyệt-Biểu 月瓢, parce que les territoires de ces trois *ấp* étaient entièrement compris dans la citadelle depuis le temps de Gia-Long, et que les habitants s'étaient dispersés. A cause de leur plainte, ces terrains leur furent accordés pour l'installation et pour la création de leur hameau.

Au 4<sup>e</sup> mois de la 11<sup>e</sup> année (1830), on fit construire la porte Đông-Thành-Thủy-Quan 東城水關 (porte sur l'eau orientale), au-dessous des murs, à l'entrée du canal Ngự-Hà, du côté Est.

Au 2<sup>e</sup> mois de la 12<sup>e</sup> année (1831), on reprit les réparations de l'emplacement du Mât du pavillon.

Au-dessus du terrassement, le milieu fut pavé de carreaux, et on éleva sur les 4 côtés des balustrades. Le poteau servant de hampe au pavillon était haut de 7 *trượng*, 3 *thước*, 8 *tấc*; à la dernière terrasse, il y avait des emplacements pour les canons et 2 pavillons servant aux gradés.

(1) Ngự-Hà, Canal impérial, allant de l'Ouest à l'Est de la citadelle, fut creusé d'abord par l'Empereur Gia-Long du canal de Đông-Ba jusqu'à l'École d'agriculture actuelle, et l'Empereur Minh-Mạng continua le creusement depuis l'École d'agriculture jusqu'à l'enceinte du côté Ouest.

Au 3<sup>e</sup> mois de la même année, on construisit encore les parapets au-dessus des remparts, du côté Sud et du côté gauche (Est) de la citadelle.

Ces parapets avaient à la partie supérieure une épaisseur de 2 *thước*, 5 *tấc*, à la partie inférieure, de 3 *thước*, 5 *tấc*, et à la base, de 3 *thước*, 6 *tấc*, 5 *phân*.

Les travaux, dirigés par le Tiên-Quân 前軍 Trần-Văn-Năng 陳文能 et le Trung-Quân 中軍 Tông-Phúc-Lương 宋福樑, étaient achevés dans le courant du 5<sup>e</sup> mois de cette année ; sans perdre de temps, les constructions des miradors sur les portes de Chánh-Bắc 正北 et Tây-Bắc 西北 furent continuées dans le même mois.

Au 2<sup>e</sup> mois de la 13<sup>e</sup> année (1832), le Tiên-Quân 前軍 Trần-Văn-Năng 陳文能, le Trung-Quân 中軍 Tông-Phúc-Lương 宋福樑, le Hậu-Quân 後軍 Phan-Văn-Túy 潘文翠 et le Phó-Tướng 副將 Nguyễn-Văn-Xuân 阮文春, étaient chargés tous les quatre d'exécuter les constructions des parapets à l'intérieur, au-dessus des remparts du côté droit (Ouest) de la citadelle.

Les murailles avaient une épaisseur, à la partie supérieure, de 1 *thước*, 8 *tấc*, à la partie inférieure, de 2 *thước*, 8 *tấc* et à la base, de 2 *thước*, 3 *tấc*, 5 *phân*.

Les parapets au-dessus des remparts du côté Nord, en arrière de la citadelle, ainsi que ceux pour le Thái-Bình-Đài 太平臺 (Mang-cá), furent construits sous la surveillance du Thông-Chê 統制 Nguyễn-Văn-Trọng, 阮文仲, de Phạm-Văn-Lý 范文理, de Đỗ-Quý 杜貴 et de Tôn-Thật-Bằng 尊室朋. Ce dernier travail, commencé au 3<sup>e</sup> mois, fut achevé au 5<sup>e</sup> mois de cette année.

Les constructions de la capitale de Thuận-Hóa furent complètement terminées.

A la fin de ces travaux l'Empereur dit aux mandarins du Nội-Các : « La capitale est le principal siège de tout le royaume. Mon auguste Père, aussitôt après la conquête, se préoccupa d'améliorer la capitale et de la construire dans de bonnes conditions. Lui ayant succédé, j'ai eu l'intention de continuer son dessein et de poursuivre son travail. Je sais que le repos doit être de longue durée après une grande tâche. Ainsi j'ai eu soin de continuer ses travaux, en les augmentant et les perfectionnant.

« Toutes les dépenses pour ces constructions ont été évaluées à plus de 10.000.000. C'est une très forte somme.

« Heureusement les constructions sont parfaitement terminées, les remparts et les fossés sont solidement construits et on pourra en profiter pendant cent mille ans. J'en suis très heureux.

« Ces lourds travaux ont été dirigés et exécutés par nos officiers, par nos soldats et par nos ouvriers. C'est bien le sujet qui rend service à

son seigneur. Leur zèle et leur dévouement doivent être appréciés et récompensés par leur supérieur. Il est logique que de grands bienfaits leur soient accordés par le Gouvernement. Trần-Vân-Năng 陳文能, Tòng-Phúc-Lương 宋福樑, Phan-Vân-Túy 潘文翠, Nguyễn-Vân-Xuân 阮文春, chargés de l'exécution des travaux sur le côté Sud, le côté gauche et le côté droit, ainsi que Nguyễn-Vân-Trọng 阮文仲, Phạm-Vân-Lý 范文理, Đỗ-Quý 杜貴, Tôn-Thật Bàng 尊室册, chargés des travaux sur le côté de derrière, recevront chacun deux pièces de soie en récompense ; les Quản-Cơ 管奇 et les Chương-Vệ 掌衛, chargés également de la surveillance des travaux du côté droit et du côté de derrière seront aussi récompensés chacun d'une pièce de soie ; et depuis le Đốc-Lý 督理 jusqu'au Xuất-Đội 率隊, les officiers, au nombre de 230, recevront chacun comme récompense un témoignage de satisfaction. Pour les soldats, les 9.500 hommes qui ont exécuté les travaux recevront en plus chacun 2 mois de solde. »

Ordre fut donné encore au bureau compétent d'établir et de préparer un *bằng* 棚 ou hangar sur le côté Est, à l'extérieur de la citadelle ; un festin et une représentation théâtrale y furent données aux officiers, pendant trois jours. Depuis le Đốc-Lý jusqu'au dernier Đội, tous les officiers ayant pris part aux travaux furent invités au dîner puis à la représentation théâtrale ; ils se divisèrent en trois groupes, un groupe pour chaque jour. Par ordre royal, les mandarins supérieurs de la guerre furent chargés de se rendre sur les lieux pour recevoir ces officiers. Un dîner fut donné aussi aux soldats qui avaient pris part à ces travaux, pour que la joie fut commune. Quant aux officiers chargés de la construction du canal, comme leurs travaux n'étaient pas aussi importants que les autres mais tout de même pénibles, ils furent reçus une fois à table.

En la 14<sup>e</sup> année (1833), la construction de la porte Đai-Cung-Môn 大宮門 et de la porte Ngọ-Môn 午門 fut entreprise (1).

On supprima les portes Túc de gauche et de droite, et sur leur emplacement on construisit la porte Đai-Cung-Môn 大宮門, porte principale des grands palais. Entre les portes Đoan-Môn 端門, était placé encore le palais Càn-Nguyễn 乾元 ; cette même année, on changea de place ces portes et ce palais et sur leur emplacement on construisit la porte Ngọ-Môn 午門 ; au-dessus fut élevée le Ngũ-Phụng-Lâu 五鳳樓 (Belvédère des cinq phénix).

(1) La porte Đai-Cung-Môn est la Porte Dorée, ou porte de la Cité pourpre interdite, troisième enceinte intérieure ; le Ngọ-Môn est la porte Sud de la seconde enceinte, ou Cité jaune. Sur ces travaux, voir *La Porte Dorée du Palais de Huế et les palais adjacents*, par L. Cadière, dans B. A. V. H. 1914, pp. 315 et suivantes.

Dans le courant de la 17<sup>e</sup> année (1836), la mare Kinh-Bạch 京白 fut comblée, par suite de l'écroulement des murailles ; elle fut draguée de manière à avoir une profondeur de 2 mètres. A la même date, le Thái-Binh-Đài 太平臺 fut nommé Trần-Binh-Đài 鎮平臺.

Vers la 18<sup>e</sup> année (1837), on commença l'empierrement des deux rives du canal Hộ-Thành-Hà 護城河 depuis le pont de An-Hội 安會 jusqu'au point en face de Trần-Binh-Đài 鎮平臺 (1). Ces travaux furent exécutés par 3.000 soldats des corps de troupes de Hué, sous la surveillance de Lê-Văn-Thảo 黎文章, Commandant de l'aide droite des Vĩ-Lâm 統制羽林左翊.

Dans la 20<sup>e</sup> année du règne (1839), on fit appel aux soldats des corps d'armée des provinces de Gia-Định 嘉定, Biên-Hòa 邊和, Vĩnh-Long 永隆 et An-Giang 安江, au nombre de 664 hommes, pour combler les fossés dans la citadelle, sous la direction du Giám-Thành.

En l'an *tân-sửu*, la 2<sup>e</sup> année de Thiệu-Trị (1842), on recommença les réparations des remparts sur le côté gauche, sur le côté droit et sur le côté de derrière, ainsi que le terrassement de Trần-Binh-Đài.

Le Thông-Chê 統制 Mai-Công-Ngôn 枚公言 et le Thông-Chê 統制 Hồ-Ván-Lưu 胡文劉 furent désignés, de concert avec Hoàng-Đăng-Thận 黃登慎, qui était chargé de la surveillance, pour diriger ces travaux assez importants.

En l'an *mậu-thân*, la 1<sup>re</sup> année de Tự-Đức (1848), des réparations aux remparts, à la partie intérieure et sur le côté de derrière, furent entreprises, ainsi que des réparations aux abris des canons Nam-Hưng 南興 et Nam-Chánh 南正, sur le côté Sud ; ces réparations furent continuées l'année suivante.

C'est ainsi que la capitale de Thuận-Hóa 順化, située sur le village de Phú-Xuân 富春, fut établie d'abord par Anh-Tôn-Hiệu-Nghĩa-Hoàng-Đè 英尊孝義皇帝 (Ngãi-Vương), puis agrandie et embellie par l'Empereur Gia-Long, et par l'Empereur Minh-Mạng. Déjà, plus de 200 ans se sont écoulés. De nombreuses constructions datant de l'époque de Minh-Mạng et de Thiệu-Trị ont été transformées ou détruites sous Đồng-Khánh et Thành-Thái, mais les trois enceintes actuelles de Cung-Thành 宮城, Hoàng-Thành 皇城 et Kinh-Thành 京城 sont bien sur l'emplacement des enceintes que construisit Gia-Long.

(1) An-Hội, c'est Gia-Hội. Le Trần-Binh-Đài, c'est le Mang-Cá. Il s'agit donc ici du canal Est de la citadelle, ou canal de Đông-Ba, dont les quais en pierres furent construits en 1837.

# LES BARQUES ROYALES ET MANDARINALES

## DANS LE VIEUX HUÉ (1)

Par NGUYỄN-ĐÌNH-HOÈ

*Directeur de l'Ecole des Hàu-Bồ.*

Les rois, les princes du sang et les grands mandarins possédaient jadis des barques de plaisance à l'ornementation extérieure desquelles ils apportaient un soin égal à celui qu'ils mettaient à avoir de luxueux palanquins. Nous ne voyons plus à Hué un seul de ces superbes bateaux, richement sculptés, aux couleurs éclatantes, souvent dorés sur plusieurs points, et, bientôt, pour les raisons qui ont déterminé la disparition en France des chaises à porteurs et des voitures à postillons, nous ne verrons plus en Annam les riches palanquins d'autrefois. Il faut, il est vrai, vivre selon les exigences du moment, et les exigences d'aujourd'hui sont tout à la bicyclette, au motorcycle, au chemin de fer, à l'automobile et au bateau à vapeur.

Les Amis du Vieux Hué, qui ont déjà tant fait dans le but de conserver les vieux souvenirs relatifs à la capitale de l'Annam, obtiendront-ils de faire fabriquer, tout au moins en réduction, une de ces barques dont les anciens empereurs, leurs femmes et les mandarins qui leur étaient attachés se servaient pour se rendre aux tombeaux des ancêtres de la dynastie ou simplement en promenade ? Je le souhaite vivement.

Quelle que soit la suite qui sera réservée à ce vœu, j'ai pensé que la description de ces barques, la simple nomenclature de celles qu'utilisait encore le Roi **Tự-Đức** et le récit de quelques anecdotes les concernant, j'ai pensé, dis-je, que tout cela pourrait intéresser les membres de notre Association.

(1) Communication lue à la réunion des Amis du Vieux Hué du 26 janvier 1916.

Đức Chaigneau, dont les *Souvenirs de Hué* font autorité, et auxquels nous avons maintes fois eu recours, nous parle longuement de la Marine du Roi Gia-Long, des palais flottants, des bateaux des mandarins, des galères, etc. Et voici comment il s'exprime (1) :

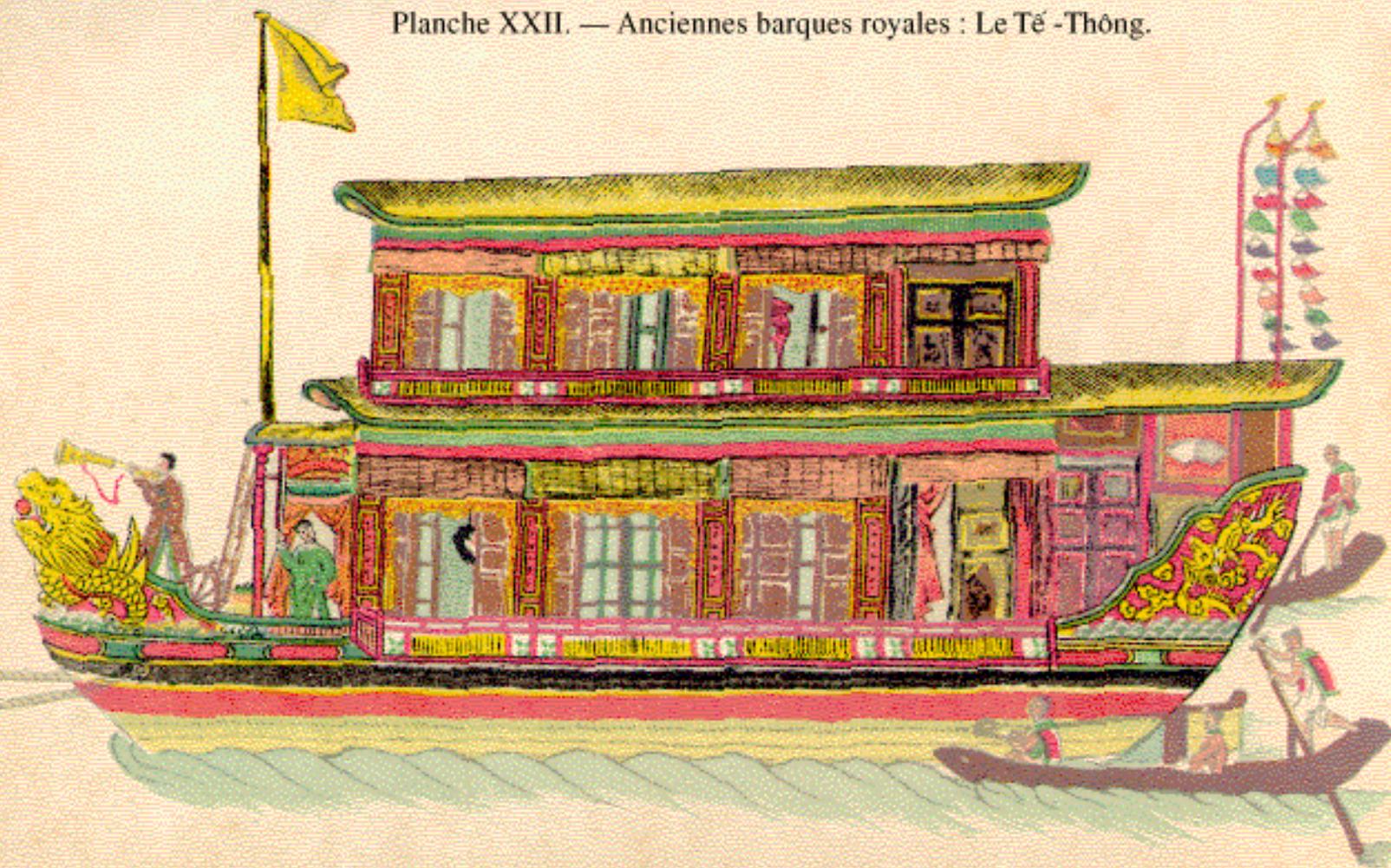
« Les grands mandarins ne peuvent point dépasser une certaine limite pour les sculptures comme pour la dorure. En effet, un mandarin d'une classe supérieure a le droit d'avoir, à son bateau, plus de sculptures et plus de dorures qu'un mandarin d'une classe moins élevée ; mais celui-là même ne peut, sans enfreindre les règlements de la police, surcharger outre mesure son bateau de ces sortes d'ornements ; car il n'y a que le roi et les princes à qui il soit permis d'avoir des bateaux avec sculptures représentant certains sujets, le dragon par exemple, ou avec une dorure pleine sur toutes les parties sculptées.

« Je parlerai ici de celui de mon père, qui est d'une grandeur moyenne, et qui, par sa construction et son ornementation, ressemble à presque tous les bateaux de ce genre.

« Il est à fond plat, sculpté à la poupe et à l'avant, peint en rouge foncé et en noir, excepté les parties sculptées, qui sont recouvertes de différentes couleurs tranchantes, avec quelques légères dorures. Ce bateau, dont le pont est planchéié à jour, est peu large au milieu et se rétrécit graduellement jusqu'aux deux extrémités, qui se relèvent avec des échancrures et qui forment, sur le devant, un carré avec un fond semblable à un fauteuil avec son dos et ses bras, où le mandarin se met quelquefois avec son porteur de parasol, assis sur une marche plus basse ; et sur le derrière, beaucoup plus élevé, plus étroit et se terminant presque en pointe, un banc pour le nautonier. Les extrémités des planches qui forment l'élévation de la poupe sont arrondies dans le haut, en diminuant, et sculptées à jour, à partir du vide. Derrière le nautonier, se dresse un petit mât en bois, surmonté de deux branches en fer dont les pointes relevées servent à fixer deux lanternes rondes ou carrées, couvertes en soie blanche ou en coton clair avec quelques grossières peintures en noir. Dans les grandes cérémonies, dans les enterrements, par exemple, ces lanternes désignent, en lettres chinoises, le nom et le grade du mandarin qui se trouve dans le bateau. Au milieu du bateau, on voit une petite maisonnette ou cabane en bois, peinte en gris ou en jaune foncé, avec trois ouvertures de chaque côté, et une toiture légèrement arrondie faite avec des nattes en

(1) *Souvenirs de Hué* (Cochinchine), par Michel Đức Chaigneau, fils de J.-B. Chaigneau, ancien officier de marine, consul de France à Hué et grand mandarin, Paris, à l'Imprimerie impériale, MDCCCLXVII, pages 45 et suivantes.

Planche XXII. — Anciennes barques royales : Le Tể - Thông.



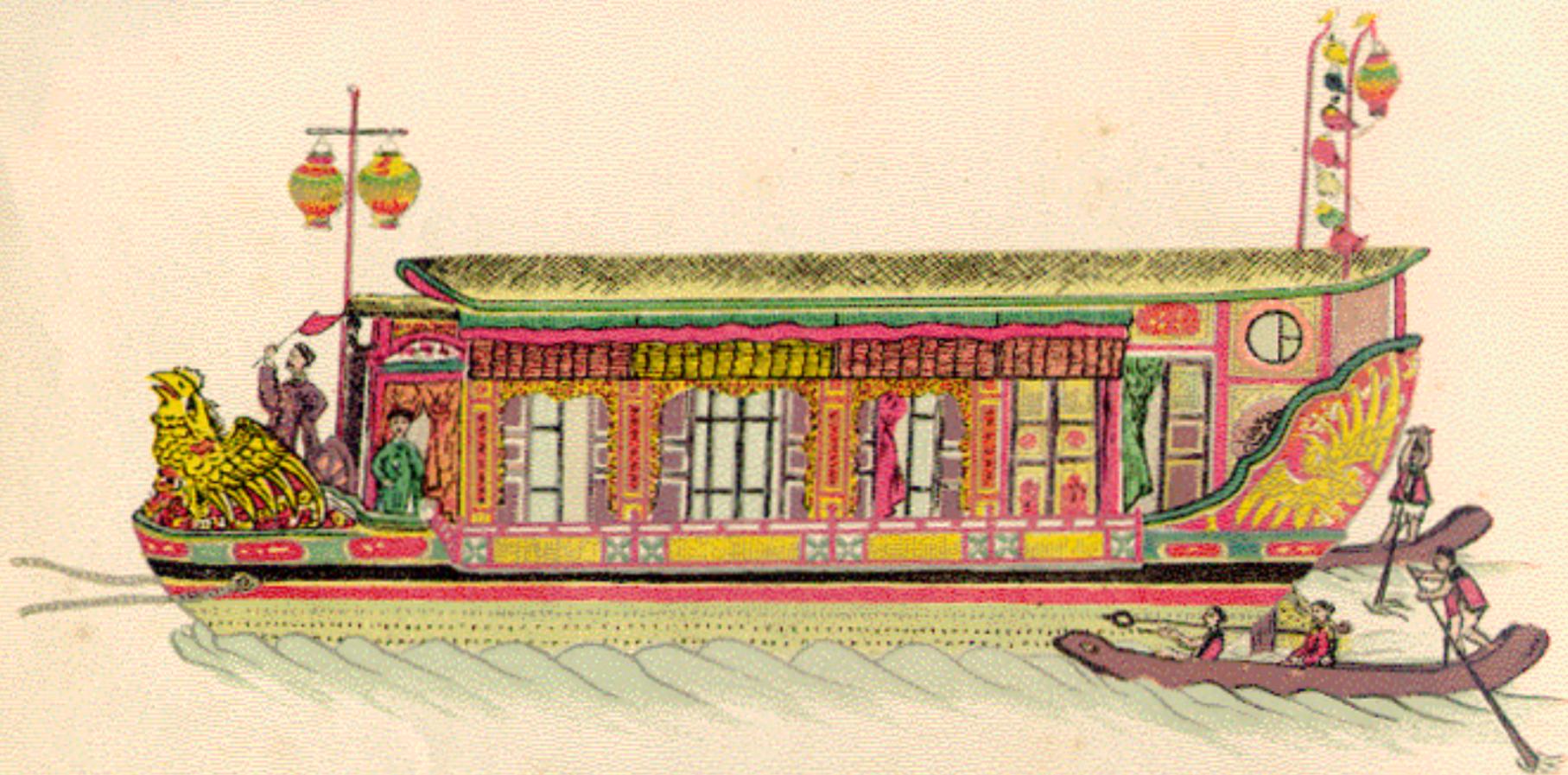


Planche XXIII. — Anciennes barques royales : le Yén -Du.

bambou très serrées, garnies, à l'intérieur, d'étoupes ou de feuilles sèches, et retenues solidement à la menuiserie par des bandes de bois clouées tout autour avec des traverses en bambou ; le tout enduit de mastic et peint en noir. Cette maisonnette est partagée en trois compartiments. Celui du milieu forme un salon, pièce principale ayant une porte d'entrée par devant, une fenêtre, avec une épaisse planche en saillie formant table, par derrière ; deux longues ouvertures aux deux côtés, et, contre la boiserie, près du plafond, deux tablettes en planches minces ou en bambou tressé en natte. Les deux autres pièces sont plus petites : celle qui est sur le devant, et par laquelle on passe pour entrer au salon, est destinée aux domestiques ; et l'autre, sur le derrière, sert pour le service culinaire. Cette dernière pièce a un buffet, adapté sous la table de la fenêtre, à l'usage du cuisinier, et une caisse carrée en bois, remplie de terre et de cendre, destinée à recevoir du feu pour la préparation des aliments. La porte du salon, ainsi que la fenêtre, a deux battants en planches minces à coulisse à l'intérieur, et des jalousies à l'extérieur. Les deux ouvertures de côté ont également des battants à coulisse et des jalousies à l'intérieur, de plus des châssis mobiles, soutenus en haut par des charnières, châssis qui se lèvent et se baissent à volonté, et qui peuvent rester levés au moyen de deux bâtons, échancrés des deux bouts. Ces châssis sont faits avec de jeunes feuilles de palmier, ouvertes et cousues sur des bandes de bambou assemblées en un carré dont le milieu représente des compartiments de différentes formes. A l'exception des jalousies, qui sont ordinairement peintes en vert avec paysages, et du plafond, peint en gris, toute la boiserie intérieure conserve sa couleur naturelle. Le salon dont on vient de voir la description est assez bas de plafond, mais encore assez grand pour contenir six personnes assises les jambes croisées, à la cochinchinoise ; et deux personnes peuvent s'y coucher très aisément.

« Lorsque le mandarin voyage ou lorsqu'il se rend chez le roi en bateau, on étend des nattes dans le salon et l'on y place un ou plusieurs coussins ; on garnit la table sous la fenêtre d'une boîte à bétel, d'un réchaud, d'une boîte à cigares, etc. On pose son palanquin sur le toit, et l'on met les parasols debout et fermés aux deux coins de l'avant de la cabane. Si le mandarin est accompagné de sa femme ou de ses concubines, on a soin de baisser toutes les jalousies, afin de dérober les dames aux regards des curieux. Onze rameurs prennent place, cinq par devant, six par derrière, y compris le timonier, qui a la double besogne de manœuvrer son aviron et son gouvernail tout à la fois. Ces sortes de bateaux, dont la conduite n'est pas toujours facile, à cause de leur longueur, surtout quand il s'agit d'éviter des rencontres, ont

besoin d'être dirigés par des hommes expérimentés ; mais lorsqu'on a de bons rameurs, ils vont avec une grande vitesse (1).

« Le roi, pour ses promenades et pour son repos de l'après-midi, pendant le moment de la grande chaleur, a un palais flottant, composé d'un bâtiment principal, fermé, sur les quatre façades, par des ouvrages en menuiserie, avec des ouvertures garnies de jalousies, ayant salon et appartements des dames, et de deux autres bâtiments plus petits, l'un sur le devant, l'autre sur le derrière, formant deux galeries et servant de salles de service. Ces bâtiments sont très légèrement construits et sont couverts avec de petits carrés de bois, minces, rabotés et peints en jaune pour simuler la tuile. Toute la menuiserie, de même que les jalousies, sont peintes de différentes couleurs et parsemées de dorures. Entre le bâtiment de derrière et celui du milieu, se trouve un mât, à l'extrémité duquel flotte le pavillon royal. Ce groupe de maisons, qui a l'apparence d'un palais ordinaire, mais dans des proportions restreintes, est posé sur un immense bateau plat, qui est remorqué, dans les promenades, par six ou huit grandes galères de cinquante à soixante et dix rames.

« Le palais flottant, lorsque le roi en a pris possession, eut immédiatement suivi par un petit bateau fait d'un seul morceau de bois, ayant au centre un dais avec un ciel et des lambrequins en soie jaune, et quatre ou six rames. On l'appelle *bateau de pêche*, et, en effet, il sert souvent à cet usage ; mais sa principale destination est de porter des ordres aux mandarins. Lorsque le palais flottant est en marche, il est entouré d'un grand nombre de galères et de bateaux de tout genre.

« A l'époque où nous étions encore en Cochinchine, la marine du roi était composée au moins de sept à huit cents bateaux et galères de toutes dimensions, et armés de plus ou moins de canons ; il y en avait qui en portaient vingt-deux, mais les galères ordinaires n'en avaient qu'un seul sur l'avant.

« Pour faire mouvoir ces bateaux et ces galères, on a des rameurs qui se livrent constamment aux exercices de la rame, soit sur l'eau,

(1) « Pour ramer, les Annamites ne se tiennent pas de la même manière que nos marins d'Europe : ceux-là sont debout et ont la face tournée du côté de l'avant, au lieu que ceux-ci sont assis et regardent le derrière de l'embarcation. De plus, les premiers attachent leurs avirons au bout de petits pieux, de 30 à 35 centimètres, qui sont fixés tout le long du bateau, tandis que les avirons des derniers ne sont jamais attachés. Pour assujettir l'aviron au pieu, on a plusieurs ronds de rotin mêlés ensemble ; on fait passer l'aviron en même temps que le pieu dans ces ronds de rotin ; on tourne l'aviron, et il est solidement attaché. Ces avirons sont faits de la même manière que ceux d'Europe, seulement ils ont de plus une petite traverse en bois, en forme de béquille, adaptée à l'extrémité servant de poignée. »



Planche XXIV. — Anciennes barques royales : le *Titong-Dắc*.

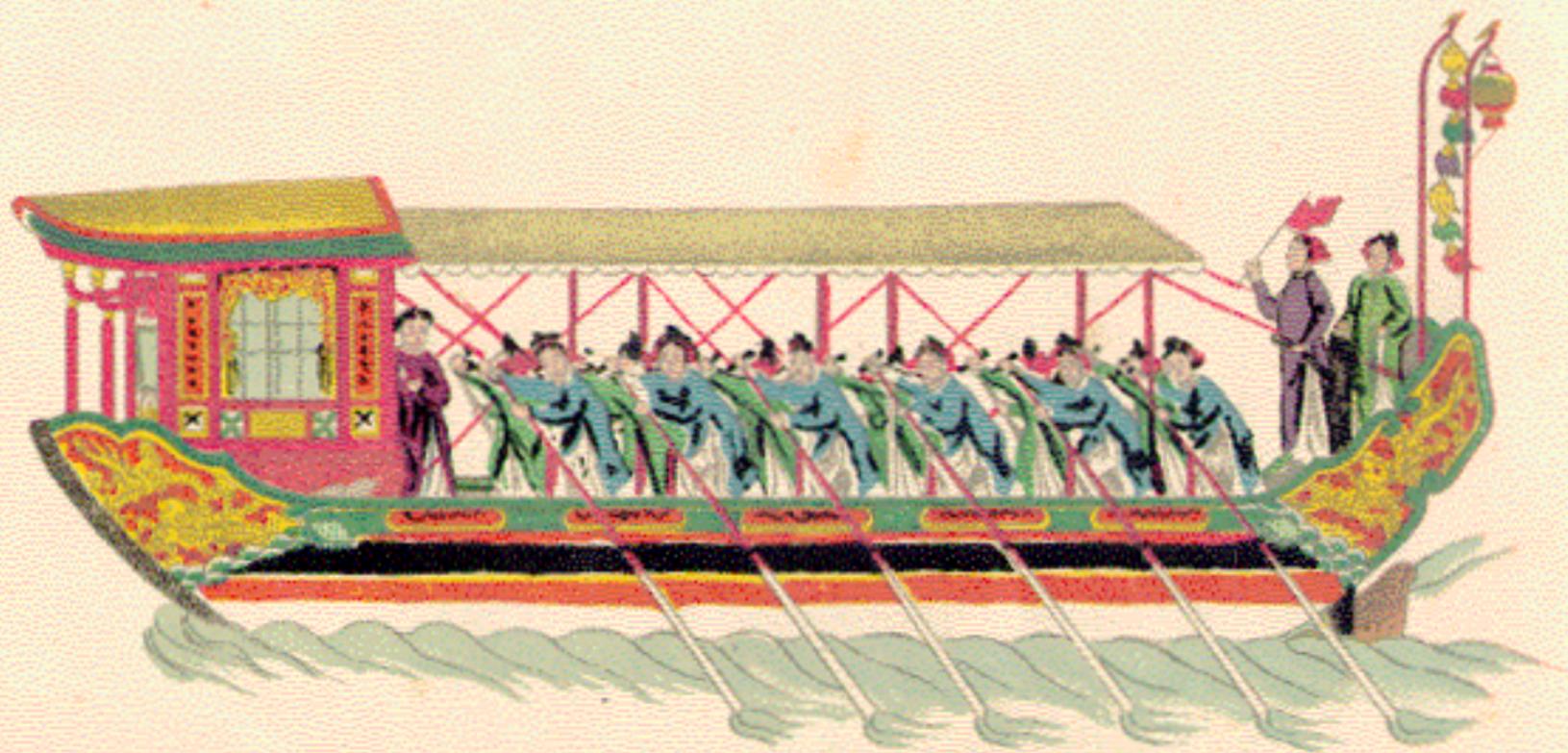


Planche XXV. — Anciennes barques royales : le *Tường-Long*.

soit à terre dans des bâtiments spéciaux ; ces exercices font partie de leur éducation militaire : aussi voit-on ces hommes manier l'aviron avec un dextérité étonnante. Dans une galère où il y a soixante et dix rameurs, rarement un homme manque au mouvement d'ensemble. Un chef les dirige avec deux petites baguettes plates, d'un bois sonore, qu'il frappe l'une contre l'autre pour marquer la mesure, semblable à un chef d'orchestre qui fait exécuter à ses musiciens un morceau d'ensemble. Les rameurs suivent le mouvement de leur chef conducteur, et, à chaque coup de baguettes, laissent tomber en mesure leurs avirons, les relèvent aussitôt pour les laisser retomber au coup suivant, et ainsi de suite. Veut-on marcher vite, les coups sont plus rapprochés ; veut-on diminuer la vitesse, on met plus d'intervalle entre les coups ; veut-on s'arrêter, les coups cessent et les avirons restent levés jusqu'à un nouveau signal.

« Il y a d'autres manières encore de marquer la mesure en ramant, c'est par des chants. Un chef conducteur, ou même l'un des rameurs, chante une chanson quelconque ; à la fin de chaque strophe, pendant la durée de laquelle les avirons restent dans l'eau, tous les hommes du bateau répondent en chœur, d'une voix retentissante et prolongée, par le mot *háo*, au moment où il lèvent leurs avirons. Ce mouvement est le plus lent de tous. On rame quelquefois en chantant des couplets sans réponse, comme aussi l'on pousse le cri *háo* sans chanson ; mais il n'est permis qu'au roi et aux princes d'avoir, pour la conduite de leurs bateaux, des chefs conducteurs avec des baguettes. Cette dernière manière est plus imposante et moins étourdissante, car on ne peut se figurer le bruit discordant que font une trentaine de bateaux, dont les uns ont des chanteurs et les autres des conducteurs à baguettes ; mais les Annamites, qui aiment généralement le bruit, se réjouissent volontiers de ce brouhaha ».

Les *Ngự-Châu* 御舟 (barques royales) de Sa Majesté Tụ-Đức étaient aussi luxueuses que celles de ses prédécesseurs. Cet empereur avait une prédilection marquée pour le *Tế-Thông* 濟通, ou *Passe-partout*. Ce bateau mesurait environ 30 mètres de long sur 4 mètres de large. Il était couvert et comportait un étage divisé en quatre compartiments formant salons. C'est à l'étage que se tenait l'empereur, tandis que le sèrail demeurait dans la partie inférieure qui, elle, comprenait cinq compartiments (1).

(1) Les planches en couleurs et en noir qui illustrent cet article ne sont pas des reproductions exactes des divers modèles des barques royales : elles sont l'œuvre d'un ancien employé des Ministères, peintre à ses heures, qui, aidé de ses souvenirs personnels et des souvenirs de l'auteur de cet article, a essayé de reconstituer, aussi exactement qu'il le pouvait, ces vestiges intéressants, aujourd'hui complètement disparus, du Vieux Hué (*Note du Rédacteur du Bulletin*).

A l'avant du *Tế-Thông*, qui était richement sculpté, laqué et doré, on remarquait une tête de dragon, et, à l'arrière, deux dragons se déroulant. Seul de tous les mandarins, le Commandant des *Long-Thuyên* 龍船 (bateaux-dragons) était admis à bord. Placé à l'avant, il donnait, au moyen d'un grand porte-voix, ses ordres à la flottille dont il dirigeait les manœuvres. Deux eunuques se tenaient immédiatement derrière lui et défendaient en permanence l'entrée du sérail.

Le gouvernail était manœuvré par des matelots qui se tenaient à l'arrière dans de petits sampans découverts, accouplés. Le *Tế-Thông* était remorqué par quatre ou par huit galères de 24 à 32 rameurs.

Le *Yên-Dư* 燕輿, ou *Char du repos*, était réservé aux sorties de la Reine Tư-Dũ lorsqu'elle accompagnait son fils Tư-Đức. Ce bateau avait les mêmes dimensions que le *Tế-Thông*, mais ne comportait pas d'étage. Deux ou quatre galères le remorquaient. Il était orné, à l'avant, d'une tête de phénix, à l'arrière, de deux phénix. Le service du bord était entièrement assuré par des femmes du Palais.

Tư-Đức, qui était un fervent amateur de chasse, se rendait, d'habitude, en barque, sur le terrain de ses exploits cynégétiques. Il se servait alors, de préférence, du *Tuong-Đắc* 相得, ou *Favori*, petit bateau dirigé et conduit par des femmes, dites *ban-nhon* 班人 (assistantes). Enrôlées comme des soldats, ces femmes, lorsqu'elles n'avaient pas à s'occuper de leurs fonctions de canotières, assuraient une partie du service intérieur du Palais.

Le *Tuong-Long* 翔龍, ou *Dragon voltigeant*, était à peu près semblable au *Favori* ; cependant il était manœuvré par des matelots dits des *Long-Thuyên* (bateaux-dragons). Tư-Đức s'en servait parfois pour se rendre à la chasse. C'est à bord de ce bateau que son successeur Đổng-Khánh prenait passage lorsqu'il se rendait à la Légation de France, et, notamment, en 1885, lorsqu'il fit visite au Général de Courcy.

Il faut encore signaler le *Binh-Định* 平定舟 (bateau plat), plus simple que les précédents, dont se servait l'empereur pour de courtes promenades ou pour de petites parties de chasse, dans les environs immédiats de la ville.

Le *Lê-Thuyên* 梨船 (bateau noir) était un des remorqueurs-galères manœuvré par des matelots des Thuỵ-Sư :

Un jour de l'année *qui-dậu* (1873), Sa Majesté Tư-Đức s'était rendue en barque à Thuận-An. De nombreux mandarins civils et militaires l'escortaient. L'empereur n'était point encore rendu dans son palais à étage (de Thuận-An), qu'on entendit le bruit du canon et de la fusillade. C'étaient des pirates chinois qui attaquaient un convoi de riz venant du Tonkin. Deux grandes jonques de guerre annamites

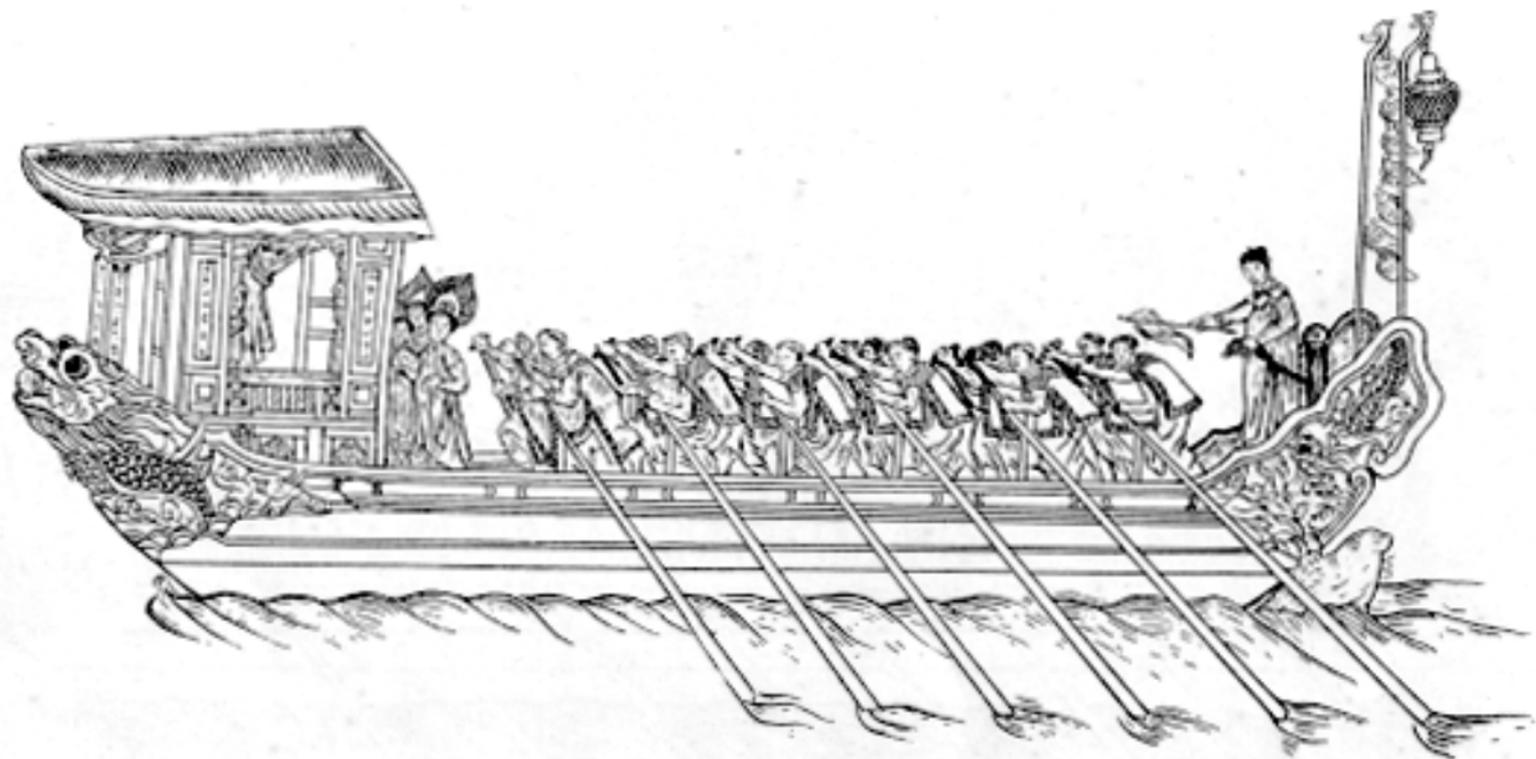


Planche XXVI. — Anciennes barques royales : le Binh -Đinh.

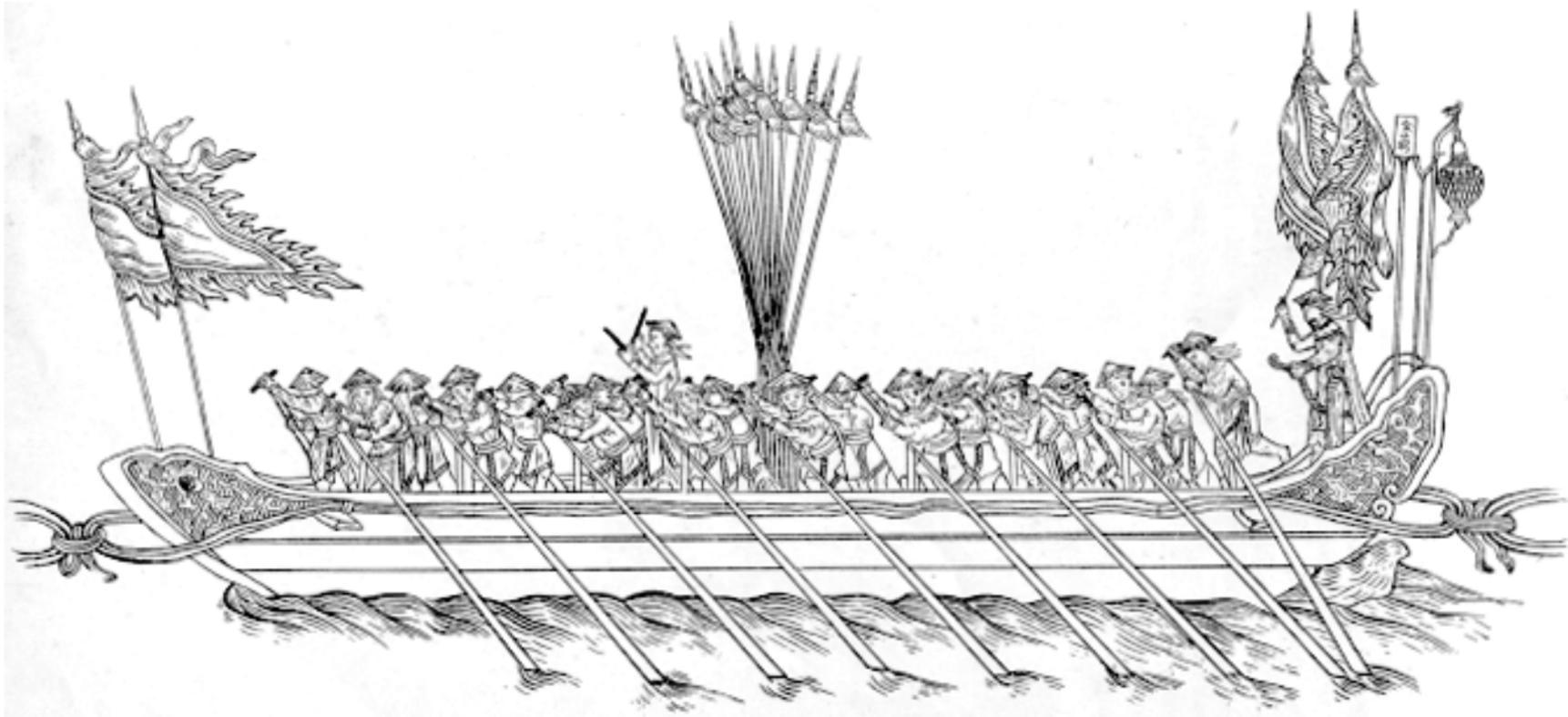


Planche XXVII. — Anciennes barques royales : le *Lê-Thuyền*.

formant l'escorte de ce convoi furent prises par les Chinois et tout l'équipage fut jeté par dessus bord. A cette occasion, l'empereur composa une chanson dans laquelle il se montra sévère pour les mandarins qui l'accompagnaient. Cette chanson, que beaucoup d'Annamites connaissent, fut rédigée sous l'influence de la colère qu'éprouva l'empereur contre les brigands qui, munis de bons canons et de fusils perfectionnés, firent subir à ses troupes de marine des pertes sensibles. Aussi l'on dit que, plus tard, ayant reconnu que ses mandarins n'avaient pu prévoir cette attaque et s'organiser assez tôt pour la défense, Sa Majesté ordonna d'annuler cette chanson, ne voulant point, déclara-t-elle, froisser des dignitaires de la Cour qui ne méritaient point cet outrage.



# COMMENT L'EMPEREUR DE CHINE CONFERA L'INVESTITURE A TU-DUC

D'APRÈS M<sup>GR</sup> PELLERIN (1)

Par L. CADIÈRE

*des Missions Étrangères de Paris.*

« Gia-Long, en montant sur le trône, dit Michel Đức Chaigneau (2), n'avait pas voulu reconnaître, comme ses prédécesseurs, la suzeraineté du Céleste Empire, et s'était proclamé souverain indépendant, malgré les réclamations et les menaces de la Cour de Pékin. Minh Mạng n'eut pas le courage de suivre l'exemple de son père : il se déclara vassal de l'empereur de la Chine et lui demanda l'investiture. »

Il faut recevoir sous bénéfice d'inventaire le renseignement concernant Gia-Long. Certainement, ce prince n'avait pas envers la Chine et tout ce qui était chinois l'admiration excessive de son successeur ; néanmoins, en habile politique, dès qu'il vit la fortune se déclarer en sa faveur, il n'eut garde de négliger l'appui moral que devait être pour lui la reconnaissance de sa dynastie par l'empereur de Chine.

En s'emparant de Hué, le 13 juin 1801, il avait pu mettre la main sur les sceaux et les brevets des Tày-Son, que ceux-ci avaient abandonnés dans leur fuite précipitée. Gia-Long s'empressa de les renvoyer à Gia-Tĩnh, qui régnait à Pékin. L'effet de cette démarche fut immédiat : les Tày-Son furent déclarés déchus. « Ils n'ont pu garder, disait le décret impérial, ni leur royaume, ni leur capitale, ni leur livre d'investiture, ni leur sceau, la soudaineté de leur chute indique suffisamment qu'ils sont anéantis pour toujours » (3). On ne peut énoncer

(1) Communication lue à la réunion des Amis du Vieux Hué du 6 juillet 1916.

(2) *Souvenirs de Hué*, par Michel Đức Chaigneau, Paris, Imprimerie impériale, 1867, p. 242.

(3) *Histoire des relations de la Chine avec l'Annam-Việt nam du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, d'après des documents chinois*, par M. Déveria, Paris, Ernest Leroux, 1880, p. 50.

d'une manière plus crue la théorie du fait accompli. Il est vrai que, d'après les doctrines politiques d'Extrême-Orient, c'est le Ciel lui-même qui manifeste sa volonté par les événements, et que, si une dynastie s'écroule, c'est que le mandat d'en haut lui a été retiré. Gia-Tĩnh ne faisait donc que contresigner le décret céleste.

Gia-Long se hâta de profiter de ces bonnes dispositions.

« Il chargea des fonctionnaires d'aller porter tribut à la Cour de Pékin et de faire savoir à l'empereur que la guerre qu'il venait de terminer n'avait été entreprise que pour venger la famille précédemment régnante des Lê à laquelle il appartenait, et qu'il avait des droits sur le territoire de Đông-Nãi, dépendant autrefois de l'état de Việt-thường.

« De plus, il pria l'empereur de daigner donner un nom aux états qu'il venait de réunir. Sa Majesté fit alors paraître un décret changeant le nom d'Annam en celui de Việt-Nam; elle fit aussi rédiger des lettres patentes et graver un sceau d'argent doré surmonté d'un chameau, et enfin, elle ordonna au grand juge de la province du Koang-Si de se rendre en Viet-Nam, accompagné des envoyés de ce pays, pour conférer l'investiture royale à Nguyễn-phước-Anh (1) ».

Ces renseignements sont tirés des documents officiels chinois. Je laisse de côté pour le moment les lumières que pourraient nous donner les pièces officielles et les annales annamites, tant sur la cérémonie d'investiture où Gia-Long fut acteur, que sur l'investiture conférée à Minh-Mạng et sur le voyage que fit Thiệu-Trị à Hanoi, tout comme Minh-Mạng, d'ailleurs, pour recevoir le brevet de l'empereur de Chine.

Lorsque Tự-Đức monta sur le trône, le 29 octobre 1848, Mgr. Pellerin était à Hué même depuis quelques mois (2). Il y resta jusqu'au commencement de mars 1849, époque où il passa dans la région de Quang-Trị (3). La cérémonie d'investiture eut lieu le 22<sup>e</sup> jour de la 7<sup>e</sup> lune (4), c'est-à-dire le 10 septembre. Le prélat n'était donc plus à Hué, mais au Quảng-Trị, à côté de Cửa-Tùng. Il ne vit même pas la caravane des ambassadeurs chinois qui passait à Chợ-Huyện, à quelque dix kilomètres de l'endroit où il résidait. Mais le récit qu'il nous fait des événements qui ont précédé et accompagné la cérémonie d'investiture (5),

(1) G. Déveria, *Relations de la Chine avec l'Annam-Vietnam*, pp. 50, 51.

(2) Depuis le mois de mars 1848. Voir sa lettre dans *Annales de la Propagation de la Foi*, 1850, tome 22, p. 371.

(3) Voir sa lettre dans *Annales Propagation Foi*, 1850, tome 22, p. 386.

(4) *Annales Propagation Foi*, 1850, tome 22, p. 492.

(5) Dans une lettre datée de Hué, le 16 décembre 1840, publiée dans les *Annales de la Propagation de la Foi*, 1850, tome 22, pp. 386 et suivantes. Ce qui concerne la cérémonie d'investiture est aux pages 390-393. Je ne donnerai plus de références.

outre qu'il est très vivant, et qu'il nous donne quelques-unes des remarques malicieuses, des traits piquants qui avaient cours parmi la population à cette occasion, est d'une exactitude qui étonne, et correspond parfaitement, à l'exception de quelques petits détails, avec la description protocolaire que nous donnent les documents officiels chinois (1).

Citons d'abord, en entier, le document chinois : il nous permettra de jeter un coup d'œil d'ensemble sur la cérémonie, et, en même temps, nous servira d'étalon pour juger de la véracité, de l'exactitude du récit de Mgr. Pellerin.

« L'empereur (de Chine) nommera un délégué et un délégué-adjoint. A leur approche de la frontière annamite, le roi (d'Annam) enverra au devant d'eux des fonctionnaires chargés de les attendre respectueusement.

« Les fonctionnaires annamites recevront avec respect la « châsse aux dragons » contenant les documents impériaux (2), c'est-à-dire que, devant elle, ils feront trois agenouillements et neuf prosternements (en frappant la terre de leur tête).

« Ils feront un agenouillement et trois prosternements devant l'envoyé de Chine et son adjoint.

« Le jour même de l'arrivée de la mission sur le territoire annamite, les pièces émanées de la cour de Chine et les objets que daignera envoyer l'empereur seront déposés dans l'hôtel qu'occuperont les délégués chinois.

« Après avoir renouvelé les saluts d'usage devant ces objets, les délégués du roi d'Annam feront trois prosternements devant les envoyés de Chine, saluts que ces derniers ne devront pas dispenser les délégués annamites de leur faire.

« Le jour dont on sera convenu pour la lecture des pièces de chancellerie, le roi d'Annam, accompagné du prince héritier et des fonctionnaires, se rendra à l'hôtel des envoyés de Chine pour faire une digne réception aux lettres impériales et à la châsse aux dragons.

(1) Cités dans G. Déveria, *Relations de la Chine avec l'Annam-Viêt nam*, pp. 55-57. Le chapitre est intitulé : Remise par des envoyés chinois d'une lettre de l'empereur de la Chine au roi d'Annam (Cérémonial). Le brevet d'investiture est certainement une des lettres, la principale, visées dans le titre de ce chapitre. On le dit d'ailleurs dans le chapitre suivant, pp. 57-59, ou l'on ajoute quelques prescriptions particulières.

(2) La châsse aux dragons, Long-Đình, ou aux neuf dragons, Cũu-Long-Đình, est cette table surmontée d'un baldaquin, avec stores, portée sur les épaules de quatre soldats, que l'on voit dans presque tous les cortèges royaux. C'est là qu'est déposé ce qui émane de l'Empereur ou ce qui lui est destiné.

« Après s'être acquitté des saluts d'usage devant ces objets, le roi retournera chez lui, ce n'est qu'alors que les lettres dans leur châsse aux dragons et les présents impériaux dans une voiture *ad hoc* seront portés à la demeure royale.

« Le cortège des envoyés chinois sera précédé des emblèmes impériaux, de tambours et de musiciens. Les envoyés chinois passeront par l'ouverture centrale des portes ; suivis de ce qu'ils sont chargés de remettre, ils graviront les marches de la salle royale, au milieu de laquelle on aura préalablement disposé une table jaune flanquée de deux autres tables. C'est sur celle du milieu que seront déposées les lettres impériales, les deux autres seront destinées à recevoir les présents que daigne envoyer l'empereur.

« Le roi, le prince héritier et les fonctionnaires annamites salueront ces objets par trois agenouillements et neuf prosternements, après quoi ils se relèveront et se placeront à genoux devant la place où seront déposées les lettres impériales pour en entendre la lecture. Une fois cette lecture terminée, les lettres impériales seront replacées sur la table et le roi fera un salut de trois agenouillements et neuf prosternements et se relèvera. Les envoyés chinois se retireront ; le roi et son entourage les reconduiront jusque dehors, puis le roi rentrera chez lui...

« La cérémonie de l'investiture devra avoir lieu dans la salle principale du palais et d'une manière conforme à ce qui précède pour la remise de lettres impériales. Ce ne sera qu'après avoir reçu l'investiture, qu'un prince annamite pourra se faire reconnaître comme roi, faire part de son avènement aux divinités des temples et recevoir les hommages de tous ses fonctionnaires.

« Après avoir reçu son investiture, le roi devra se rendre en personne à l'hôtel de la mission chinoise pour remercier les envoyés de l'empereur et leur exprimer ses regrets (de les avoir dérangés).

« Les envoyés chinois auront dès lors terminé leur mission, ils devront retourner en Chine pour en rendre compte à la Cour. »

Nous avons tous vu ces scènes impressionnantes où tous les mandarins de la Cour, sur les parvis du palais **Thái-Hòa**, se prosternent, le front jusqu'à terre, devant la majesté impériale. L'éclat des vêtements, le contraste des couleurs, la gravité et l'ensemble des mouvements, la solennité avec laquelle sont proférés les ordres par les hérauts, le cadre dans lequel la scène se passe, la lumière radieuse du jour naissant qui éclaire l'ensemble, tout contribue à faire de cette cérémonie un spectacle inoubliable. Et pourtant ce n'est qu'une pâle réplique de ce que voyaient les envoyés du Fils du Ciel. Mgr. Pellerin nous dira que les Annamites « s'étaient hâtés de tout disposer pour donner à l'ambassade étrangère une grande idée du royaume annamite ». Tous

les mandarins de la Cour, tous les princes du sang avaient donc dû être conviés à la cérémonie pour faire escorte au roi et rehausser sa puissance et sa dignité. Le spectacle dut être imposant.

Mais je me représente aussi la morgue des envoyés chinois et de leur suite, cette morgue dont Mgr. Pellerin nous parlera, et que nous voyons transparaître presque à toutes les lignes du cérémonial tracé par l'empereur de Chine. Avez-vous compté ces multiples agenouillements et ces innombrables prosternements que les envoyés du roi d'Annam doivent faire et à la lettre impériale, et à ceux qui la portent, et avez-vous remarqué que les envoyés chinois ne peuvent pas renoncer aux prosternements qui leur sont dûs protocolairement ? L'empereur de Chine se précautionnait ainsi et contre l'orgueil des envoyés annamites qui aurait pu les décider à se libérer d'une obligation humiliante, et contre la rapacité des envoyés chinois qui auraient pu transformer en espèces sonnantes des diverses marques de politesse qu'on leur devait.

La cérémonie d'investiture était, aux yeux de la Chine, ce qui donnait au roi d'Annam toute son autorité. Avant d'avoir reçu les lettres impériales, le roi d'Annam n'était désigné que par l'expression de *quốc-trưởng*, « chef du royaume », ou mieux « le premier dans le royaume ». Il ne recevait le titre de *vrông*, « prince », ou « roi » si l'on veut, qu'en même temps qu'il recevait les lettres d'investiture. Mais de même que les rois de Hué s'étaient conférés le titre d'empereur, *hoàng-đế*, de même, je crois, ils devaient faire des entorses au protocole imposé par la Chine en ce qui concerne surtout la cérémonie d'intronisation et l'annonce solennelle de leur avènement aux grands temples familiaux, au Nam-Giao, au Xã-Tắc, etc. Nous allons voir, par le récit de Mgr. Pellerin, que, lorsque TỰ-ĐỨC reçut les lettres d'investiture, quelques points de détail furent modifiés.

Cette formalité de l'investiture commençait à peser aux souverains annamites, qui la trouvaient humiliante. Mgr. Pellerin nous donne quelques détails sur la correspondance qui eut lieu entre Pékin et Hué au moment où TỰ-ĐỨC monta sur le trône. Il raconte que les prédécesseurs de ce monarque s'étaient tous rendus à Hanoi pour recevoir là leurs lettres d'investiture. Ils se conformaient par là à l'antique usage, ils se posaient comme les successeurs légitimes des Lê, dont les rois avaient toujours résidé à Hanoi, et peut-être obéissaient-ils aux conditions posées par les empereurs de Chine qui, dans le Sud, ne reconnaissaient, comme résidence souveraine, que Hanoi. Mais ce voyage, accompli avec grande pompe, avec grande fatigue pour tout le monde et grandes dépenses pour le peuple, déplaisait à tout le monde. A l'avènement de TỰ-ĐỨC, « les mandarins l'engagèrent à demander à

l'empereur de Chine que les ambassadeurs du Céleste Empire vissent lui donner l'investiture dans sa capitale ; il paraît même qu'en cas de refus on était disposé à ne plus se soumettre à cette formalité. Après quelques pourparlers, la Chine a souscrit au désir du nouveau roi ».

J'ai parlé de la morgue des envoyés chinois et des personnes de leur suite : c'est de la grossièreté que je devrais dire, quand il s'agissait de leurs rapports avec la population qu'ils rencontraient à tous les relais de poste, ou avec les hommes de corvée réquisitionnés. « Les Chinois, mentionne Mgr. Pellerin, professent un grand mépris pour les Annamites : aussi, pendant le voyage, les ont-ils soumis à mille vexations, gaspillant avec impunité les provisions amassées pour leur usage. Tout ce dont ils ne se servaient pas, était jeté dans les champs ou dans les fleuves. Cependant, leur voracité naturelle n'était pas en défaut : à chaque station, ils se faisaient peser pour voir s'ils n'avaient rien perdu de leur embonpoint, et s'il manquait quelque chose à leur poids, ils restaient à manger jusqu'à ce qu'ils eussent comblé le déficit ».

N'oublions pas que Mgr. Pellerin habitait, lors du voyage de la mission chinoise, à dix kilomètres de Chợ-Huyên, relai de poste important, tête de ligne de la batellerie du côté de Quảng-Trị, résidence mandarinale. Tous les habitants de la région durent y être convoqués. En effet, dit l'évêque, « les populations qui avoisinent les routes par lesquelles la mission chinoise devait passer, ont dû se mettre à l'œuvre et elles ont travaillé pendant quatre ou cinq mois ». Les chrétiens qui renseignèrent l'évêque devaient y être nombreux. Je crois voir, dans le récit que je viens de citer, un écho des plaisanteries que faisaient les Annamites du peuple en voyant les gros Chinois ventrus, pansus, pleins de graisse et de suffisance, se peser à chaque relai de poste et manger jusqu'à ce qu'ils eussent atteint leur ancien poids : si les Chinois méprisaient les Annamites, les Annamites, peuple moqueur et spirituel, le leur faisaient payer en lazzis et en remarques piquantes, que ni les ambassadeurs ni leur suite ne comprenaient, malheureusement. Je vois aussi, dans ce récit, un témoignage de la rancœur qui devait rester au fond du cœur des Annamites, en voyant les Chinois gaspiller, jeter sur la route, les paniers de riz, les victuailles que les malheureux villages avaient été obligés d'apporter pour l'entretien de la mission. Pensez donc quelles dépenses ce devait être pour le pays : « La caravane se composait de cent quarante personnes environ : à leur tête était un mandarin du second ordre, c'était le premier ambassadeur ; puis venaient trois autres mandarins subalternes, un interprète, quatre ou cinq sorciers ou astrologues ; le reste se composait de soldats. »

Et tout ce monde voyageait sans se presser.

« On s'est hâté de tout disposer pour donner à l'ambassade étrangère une grande idée du royaume annamite... On avait décidé qu'on ne ferait faire que peu de chemin chaque jour aux députés, afin que, mesurant le pays sur la durée du voyage, ils crussent que le royaume est immense. Aussi, à chaque distance de quatre ou cinq lieues, on avait construit des palais pour les faire reposer avec toute leur suite. »

Toutes les quatre ou cinq lieues, c'est la distance normale qui sépare un relai de poste d'un autre. Les ambassadeurs ne faisaient donc qu'un relai par jour. Mais peut-être il ne s'agit que d'un simple repos de quelques heures, pour le repas, par exemple.. En tout cas, les ambassadeurs, qui étaient entrés à la frontière Nord du Tonkin, « mirent plus d'un mois pour se rendre à Hué ». Détail bien caractéristique, bien annamite, « ils avaient été annoncés plusieurs fois ». L'Annam, en 1849, était le même qu'aujourd'hui : les grands personnages qui passent sur la route mandarine, sont toujours annoncés plusieurs fois, au grand ennui des populations obligées de se déplacer en vain à plusieurs reprises.

C'est « le 17 de la septième lune », c'est-à-dire le 5 septembre 1849, que « les ambassadeurs arrivèrent à la capitale et furent reçus par plusieurs mandarins de différents grades en grande tenue ».

La réception des envoyés chinois eut lieu en dehors de la citadelle, mais à quel endroit précis ? Ils ont pu, arrivés à Chợ-Huyện, à la limite Nord du Quảng-Trị, quitter la voie par terre et venir en sampan, par les fleuves et les arroyos qui font communiquer le Quảng-Trị avec le Thừa-Thiên. Dans ce cas, il faudrait placer la rencontre de l'ambassade avec les mandarins annamites chargés de les recevoir soit à Bao-Vinh, soit au canal de Đông-Ba, en face l'une des deux portes, sans doute le mirador IX. Ou bien ont-ils fait tout le trajet, jusqu'à Hué, en suivant la route mandarine, et ont-ils été reçus par les mandarins annamites au Nord de la Citadelle, au marché de An-Hoà.

Suivant le protocole que nous avons vu plus haut, les mandarins ont dû faire là ce que devaient faire ceux qui recevaient l'ambassade à son entrée en territoire annamite, « trois agenouillements et neuf prosternements (en frappant la terre de leur tête) » devant la châsse contenant le brevet d'investiture, et « un agenouillement et trois prosternements devant l'envoyé de Chine et son adjoint ». Les Chinois étaient des maîtres, des supérieurs, qui venaient chez leurs inférieurs, et qui exigeaient d'eux des marques de sujétion.

Mais je ne saurais dire si les Annamites se conformaient strictement au protocole chinois et s'ils faisaient ces prosternements en frappant la tête du sol (1), caractéristique des salutations chinoises. Nous allons

(1) En chinois : *hạp đầu* 磕頭 « frapper du front la terre, saluer en se prosternant à terre.

voir que **Tư-Đức** fit simplement la grande prosternation, le *lay* annamite. Ses mandarins devaient faire de même.

A propos de l'arrivée de l'ambassade chinoise, Mgr. Pellerin nous donne une petite description de la citadelle et de l'enceinte royale, qu'il est intéressant de reproduire, ne serait-ce que pour ramasser les moindres miettes de ce qui concerne Hué.

« La capitale du royaume annamite, appelée *Hué*, *Thừa-Thiên*, ou *Phù-Xuân*, se compose de deux enceintes : l'une appelée ville extérieure, et l'autre ville intérieure. La ville extérieure est entourée de murailles et d'un assez beau fleuve ; elle est fortifiée à l'euro péenne ; on y entre par dix ponts correspondants à dix portes. Cette ville, qui est très-vaste, contient, outre la cité intérieure, qui est au centre, les différents ministères, les maisons de quelques-uns des parents du roi, des casernes, des prisons, des magasins et des greniers ; quelques personnes du peuple y habitent aussi, mais ils sont pauvres ; ce sont de petits marchands qui vendent du riz, du bétel et autres denrées dont les soldats ont besoin... La cité intérieure, au milieu de la ville extérieure, est aussi entourée de murailles ; elle contient le palais du roi, dans lequel aucun homme ne pénètre jamais, le palais de la reine-mère, la maison où le roi reçoit ses mandarins, et une caserne pour les soldats qui veillent à la porte ».

Les Annamites qui renseignant Mgr. Pellerin n'avaient jamais pénétré, on le voit, dans la ville intérieure ; mais ils étaient au courant de ce qui se trouvait dans la citadelle extérieure.

Remettons-nous à la suite des ambassadeurs chinois.

Pour recevoir les salutations des mandarins annamites qui étaient allés au devant d'eux, ils étaient descendus de leur palanquin, s'ils étaient venus par voie de terre, ou bien ils avaient reçu la visite des mandarins après être sorti de leur barque, dans le cas où ils seraient venus par voie d'eau. Toujours est-il qu'après que ces témoignages de politesse leur eurent été rendus, « ils montèrent dans des palanquins portés par des soldats, et entrèrent dans la ville en grande cérémonie, escortés par trois mille hommes de troupes, portant des armes et des étendards ; il y avait aussi des éléphants et des chevaux ; tout cela allait en assez bon ordre, et on arriva ainsi au palais de réception qui était préparé avec beaucoup de soins dans la ville extérieure ».

Si l'ambassade avait suivi la route mandarine, cette entrée triomphale ne put se faire que par la porte Nord-Ouest, ou porte de **An-Hoà**, par où la route mandarine atteignait la citadelle, et en face de laquelle il y a eu de tout temps un pont pour traverser le canal Nord. Si, au contraire, les envoyés sont arrivés à Hué par la voie fluviale, ils ont pu pénétrer dans la citadelle soit par la porte de **Dông-Ba**, soit, par la porte du Sud-Est, Mirador VIII.

De là, ils se sont dirigés, j'aime à le penser, vers l'hôte ordinaire des ambassadeurs, le *Cung-Quán*, dont on nous a fait l'histoire (1), et qui était situé immédiatement à gauche, quand on entre dans la Concession par le *Mirador X*, dit *Cửa Kê-Trái*, ou porte du Nord-Est, en face la résidence des autorités commandant la province de *Thừa-Thiên*. Toutefois, je serais heureux de savoir avec précision que l'hôtel qu'on leur avait préparé était situé dans un autre endroit.

Ils restèrent dans cet hôtel quatre jours pleins, qu'ils passèrent sans doute à se reposer des fatigues de leur voyage, peut-être à faire quelques promenades dans la ville et ses faubourgs. Mais des ambassadeurs chinois, porteurs d'un brevet d'investiture du Fils du Ciel, pouvaient-ils, sans déroger à leur dignité, s'intéresser à une ville comme Hué ! Il m'est avis que le pittoresque de ses rues, de ses canaux, la beauté de ses alentours étaient le moindre de leurs soucis.

« Le vingt-deuxième jour de la septième lune (10 septembre 1849) était fixé pour la cérémonie de l'investiture, et le lieu était la maison où le roi reçoit ses mandarins ».

C'est donc dans le palais *Thái-Hoà* que les ambassadeurs vont pénétrer. Nous allons assister à la cérémonie des grands *lay* ; mais l'empereur lui-même se prosternera en tête de tous les mandarins. On peut avoir une idée du spectacle quand on a assisté au sacrifice du *Nam-Giao*. Ici, l'empereur se prosterne devant le Ciel ; lorsqu'il reçut l'investiture, *Tự-Đức* se prosterna devant un message du Fils du Ciel.

« Le matin, six coups de canon annoncèrent que les ambassadeurs partaient de leur hôtel, et peu après neuf autres coups de canon firent savoir qu'ils étaient arrivés à la porte de la ville intérieure. »

Cette porte ne peut être que la porte principale, le *Ngọ-Môn*, que les ambassadeurs devaient franchir, nous l'avons vu, en passant par son ouverture centrale.

Nous avons vu aussi que, d'après le protocole chinois, *Tự-Đức* aurait dû se rendre à l'hôtel même où résidaient les ambassadeurs, pour faire une digne réception aux lettres impériales et à la châsse aux neuf dragons. Je crois qu'il dut se dispenser de cette formalité par trop humiliante. Mgr. Pellerin nous dit, en effet, que « *Tự-Đức* était déjà rendu [à la porte *Ngọ-Môn*, lorsque les ambassadeurs y arrivèrent] ; il s'avança hors de la porte pour recevoir les ambassadeurs »

Ces quelques pas que fit l'empereur hors de son palais pour aller au devant des envoyés chinois suffirent, je crois, pour satisfaire aux

(1) Voir J.-B. Roux : *Quelques édifices du vieux Hué : l'Hôtel des Ambassadeurs*, dans B. A. V. H. 1915, pp. 34-38; et *Nguyễn-Đình-Hoè* ; *Histoire de l'école des Hâu-Bổ de Hué*, id, pp. 41-42.

exigences du protocole et remplacèrent la visite à l'hôtel des ambassadeurs. Mais, sur ce point aussi, je serais heureux d'avoir des précisions.

« Dès que [les envoyés] virent [l'empereur], ils descendirent de leurs palanquins, et tous entrèrent ensemble, le roi à la droite, les ambassadeurs à la gauche ».

J'admire encore une fois la précision des informations que nous donne Mgr. Pellerin. Et je vois, dans ces petits détails, une nouvelle preuve des concessions faites par la Chine : régulièrement, l'empereur d'Annam devait aller faire une visite à l'hôtel des ambassadeurs ; puis il devait revenir à son palais ; et alors, les ambassadeurs devaient, tout seuls, en maîtres, franchir l'ouverture centrale de la porte. On dispensa **Tư-Đức** de la visite à l'hôtel des ambassadeurs ; mais alors, l'empereur, qui s'était avancé au devant des envoyés chinois, devait rentrer dans son palais, ou en marchant devant les ambassadeurs, ce qu'on ne lui aurait jamais permis, ou en marchant derrière eux, ce qui aurait été trop humiliant pour lui. On eut recours à un moyen terme : l'empereur et les ambassadeurs marchèrent de front, mais la place d'honneur, à gauche, fut donnée aux envoyés du Fils du Ciel. De la sorte, toutes les convenances étaient sauvegardées, nul orgueil n'était froissé. Si l'on veut être édifié sur la difficulté qu'il y a à régler ces petites questions de préséance, à Hué, que l'on relise — et, je l'espère, on nous fera un jour le récit de ces événements — que l'on relise les lettres échangées entre la Cour d'Annam et le représentant de la France lorsqu'il s'est agi de pénétrer dans le Palais.

Mais la cérémonie continue à se dérouler dans sa solennelle gravité.

« Le diplôme impérial fut déposé sur une espèce d'estrade ou d'autel, au milieu des parfums ; alors le mandarin chargé des cérémonies avertit le roi de s'avancer, et **Tư-Đức** vint en face de l'autel où il se prosterna cinq fois, puis il resta à genoux. Le premier ambassadeur prit le diplôme, et se levant au milieu de l'estrade il le lut tout entier, et le remit au roi qui, le tenant élevé au-dessus de sa tête, fit une solennelle prostration ; puis le diplôme fut confié à un des princes et le roi le salua de nouveau en se prosternant cinq fois. Cela fait, **Tư-Đức** reconduisit les ambassadeurs jusqu'en dehors de la porte, et ils revinrent chez eux dans le même ordre qu'ils étaient partis. »

Relisez le cérémonial tracé par la cour de Pékin, comparez-le à la description que vient de nous donner Mgr. Pellerin : c'est la concordance la plus parfaite dans l'ensemble. Certains détails, les cinq grandes salutations répétées deux fois, au lieu des trois agenouillements et des neuf prosternements, surtout la prostration solennelle que fait **Tư-Đức** en élevant le diplôme impérial jusqu'à son front, ont une saveur annamite que la rédaction chinoise n'a pas. Mgr. Pellerin était un

homme qui se rendait compte des choses méticuleusement, et les événements qui se passaient dans le Palais, dont il n'osait regarder qu'à la dérobée l'enceinte extérieure, lui étaient familiers, quand il le voulait.

En fouillant les archives et les recueils administratifs des ministères, nous trouverions sans doute des documents — et on le fera, j'en suis convaincu — qui nous permettraient de préciser beaucoup de détails. Mais je ne crois pas que nous trouvions un récit aussi pittoresque de l'ensemble de la cérémonie et du voyage des ambassadeurs que celui que vient de nous tracer Mgr. Pellerin : il fait revivre devant nos yeux une de ces scènes grandioses qui, jadis, mettaient parfois tant de vie et d'animation dans ces salles somptueuses du Palais, dans ces vastes cours, d'ordinaire silencieuses et mortes.



# L'AMBASSADE CHINOISE QUI CONFÉRA L'INVESTITURE A TU-DUC (1)

*Documents communiqués par S. E. LE MINISTRE DES RITES,  
traduits par NGÔ-ĐÌNH-KHÔI, Tri-Huyên.*

La cérémonie d'investiture eut lieu en la 2<sup>e</sup> année de Tự-Đức. L'ambassade chinoise était composée de l'An-Sát, ou mandarin de la Justice, du Quang-Si. Lao-Sùng-Quang 勞崇光, originaire de Trùng-Sa 長沙, province de Hồ-Nam 湖南, ambassadeur ; Lê-Lương-Trạch 黎良澤, du grade de Dụng-Đạo 用道, et Trương-Như-Dinh 張汝瀛, Tri-Phu

Au moment où elle franchit la grande porte de Chine, les mandarins provinciaux de Lạng-Sơn 諒山, de concert avec les commissaires préposés au cortège de réception de l'ambassade pendant toute la durée de son voyage en Annam, disposèrent, sur le territoire du *phủ* de Thái-Bình, en pays annamite, deux tables-autels et un baldaquin portatif orné de dessins de dragons, sur lequel on avait disposé les objets envoyés par l'empereur de Chine pour la circonstance et le message d'investiture. Autour de ces tables étaient rangés des porteurs, des porte-enseignes et des musiciens, en un mot, un cortège de plus de mille *linh*, avec un grand nombre d'éléphants et de chevaux. En tête marchaient des porteurs de drapeaux, de lances, de gongs, de tambours, puis venaient quinze paires de longues épées à manche argenté, puis les tables-autels et le baldaquin ; l'ambassadeur suivait, porté en chaise et accompagné de ses attachés et des gens de sa suite, qui en palanquin, qui à cheval, enfin les porteurs de bagages. Cette disposition était observée dans le voyage par terre aussi bien que sur eau lorsqu'on devait passer les rivières. Sur tout le parcours, les *phủ*, les *huyên*, les cantons et les villages devaient afficher, à l'entrée de leur territoire, un écriteau de papier rouge portant deux gros caractères : *cung nghinh*

(1) Communication lue à la réunion des Amis du Vieux Hué du 30 août 1916.

恭迎 « respectueuse réception ». Les grandes boutiques des villes dressaient des tables-autels. Le cortège comprenait, depuis les commissaires principaux, les agents, les interprètes, les apprêteurs de mets, les scribes, les médecins jusqu'aux porteurs de bagages, un nombre de 3 à 400 personnes.

Quand on passait devant certaines pagodes renommées, comme celle de Phục-Ba ou de Qui-Môn, ainsi que devant certains autres célèbres monuments du culte, on faisait un sacrifice des trois victimes rituelles. Les mandarins de chacune des provinces de Hải-Đương, Bắc-Ninh, Nam-Định, Hà-Nội, Ninh-Binh, Thanh-Hóa, Nghệ-An, Hà-Tĩnh et Quảng-Binh présentèrent à l'ambassadeur, lors de son passage sur leur territoire, leur carte de visite, leurs offrandes, puis trois plateaux chargés de mets.

A l'arrivée du cortège au débarcadère de Hồ-Xá 胡舍, au Nord de la province de Quảng-trị, les commissaires de la capitale vinrent avec des embarcations portant des drapeaux et conduites par plus de 1.400 *lính* et 1000 marins, rangés dans l'ordre prévu, pour recevoir le cortège et l'amener au débarcadère de la rivière Hương-Giang 香江 (rivière de Hué). Ce jour là, en signe de réjouissance, on hissa sur les miradors de la citadelle des drapeaux ; un grand pavillon de couleur jaune flottait sur le cavalier. Le Ministre de la Guerre avait disposé, depuis le débarcadère du Hương-Giang jusqu'au bâtiment servant d'hôtel aux ambassadeurs (bâtiment devenu plus tard le bureau des affaires étrangères) (1), deux rangs de *lính* porteurs d'enseignes et 200 chevaux, pour recevoir, à terre, l'ambassadeur et le conduire, par la porte de Đông-Nam (mirador N° 8) (2), à l'angle Sud-Ouest de l'hôtel de l'ambassadeur. Le baldaquin et les deux tables-autels furent disposés au milieu de la pièce principale ; l'ambassadeur et sa suite étaient logés dans des compartiments réservés.

Les mandarins provinciaux du Thừa-Thiên 承天 et les fonctionnaires commis à la réception de l'ambassade vinrent présenter leur carte de

(1) Ce bâtiment, qui est aujourd'hui l'école des Hậu-Bo, était alors situé dans l'intérieur de la Citadelle, près du mirador 10. Voir son histoire dans *Quelques édifices du Vieux Hué : l'hôtel des Ambassadeurs*, par J. B. Roux, et dans *Historique de l'école des Hậu-Bồ de Hué*, par Nguyễn-Đình-Hoè, B. A. V. H. 1915, pp. 34 et suivantes, pp. 41-42. (Note du Rédacteur du Bulletin.)

(2) Les ambassadeurs avaient donc quitté leurs barques et mis pied à terre à peu près à l'endroit où se trouve le petit pavillon, sur le bord du fleuve, en face du mirador 8. Pour se rendre à leur hôtel, ils suivirent l'allée des Ministères, passèrent le Canal impérial, ou pont de la Concession, ou pont Sud, et tournèrent à droite, vers le mirador 10. Leur hôtel était situé en face de l'habitation des gouverneurs civils et militaires de la province de Hué. (Note du R. d. B.)

compliments et leurs cadeaux à l'ambassadeur, accomplissant ainsi la cérémonie de la visite de bienvenue. Un dignitaire de la famille royale apporta, dans le même but, une carte de visite impériale avec les cadeaux d'usage.

Le 22<sup>e</sup> jour du 7<sup>e</sup> mois, ce fut le jour de l'investiture. Après trois roulements du tambour placé sur la porte **Ngọ-Môn** 午門, les mandarins mis à la disposition de l'ambassadeur et celui chargé de sa réception, dès le commencement de la 5<sup>e</sup> veille, avaient rangé des officiers et des *linh* en uniforme, pourvus des objets d'apparat, avec les porte-insignes de l'ambassadeur, devant son hôtel ; une centaine de chevaux y étaient disposés pour l'usage des hommes du cortège.

Depuis le matin, les dignitaires de la famille royale, les mandarins civils et militaires, en grande tenue de cour, attendaient sur deux rangs, à droite et à gauche, les titulaires du 3<sup>e</sup> degré et au-dessus dans la grande cour (1), ceux du 4<sup>e</sup> degré et au-dessous sur les côtés du pont Kim-Thuy (2). Un haut dignitaire de la famille royale, en tenue, de rang supérieur au 1<sup>er</sup> degré, et deux commissaires chargés de la réception se rendaient à l'hôtel de l'ambassadeur, accompagnés des interprètes et d'officiers à la tête de 500 gradés impériaux, avec plus de 50 porteurs pour le baldaquin, pour les deux tables-autels, pour la chaise à porteurs de l'ambassadeur, pour les parasols et les épées. Le corps des musiciens marchait avec eux.

Les commissaires chargés de la réception, après une genuflexion et trois inclinations de tête, invitaient l'ambassadeur à se mettre en route. Le baldaquin, à sa sortie de l'hôtel, fut salué de trois coups de canon. Trois roulements de tambour commandent la marche. Le haut dignitaire de la famille royale et les commissaires chargés de la réception montent à cheval et prennent la tête du cortège formé par les porteurs des drapeaux et les porteurs d'insignes. Les musiciens suivent, puis viennent les tables-autels, puis des soldats portant de longues épées, le baldaquin, l'ambassadeur sur sa chaise à porteurs ; puis ses attachés sur leurs chaises à porteurs ou à cheval s'avancent suivis d'une longue suite de mandarins, d'agents et d'interprètes à cheval ou en palanquin.

Arrivé à l'angle Sud-Est de l'enceinte intérieure de la citadelle (3), le haut dignitaire de la famille royale et tous les mandarins et agents et les gens de la suite de l'ambassadeur mirent pied à terre ; les assistants de l'ambassadeur ne devaient le faire que devant la caserne dite

(1) Devant le palais *Thái-Hoà*. (*Note du R. d. B.*)

(2) En avant de la porte de *Ngọ-Môn*. (*Note du R. d. B.*)

(3) Un peu avant d'arriver au hangar où sont rangés les canons-génies. (*Note du R. d. B.*)

Đại-Tướng-Quân-Xưởng (1) ; tandis que l'ambassadeur lui-même ne laissait sa chaise à porteurs qu'une fois arrivé à gauche de la tente de réception.

L'Empereur, portant sur la tête la couronne aux neuf dragons, couvert d'un manteau de soie jaune, et ceint de la ceinture de jade, se tenait à droite, à l'intérieur de la tente de réception. (On avait construit devant la façade du palais Thái-Hoà un grand bâtiment de circonstance dit Thê-Điện 綵殿 « Palais de soie fleurie ». A partir de ce bâtiment, on avait dressé des tentes de réception, Trưông-Thứ 帳次 (2), jusqu'au Sud du pont Kim-Thủy (3) ; la cour devant ces palais et ces tentes était couverte de nattes).

Le baldaquin étant arrivé au milieu même de la tente de réception, l'Empereur se mit à genoux en même temps que les hauts commissaires dits Khâm-Mạng 欽命 et Khâm-Điểm 欽點, ainsi que les dignitaires de la famille royale et tous les mandarins civils et militaires ; tous ne se levèrent qu'après le passage de ce baldaquin. Lorsque le baldaquin entra par l'ouverture du milieu de la porte Ngọ-Môn 午門, on fit partir neuf coups de canon. Il s'avança sur le pont du milieu et passa par le compartiment central du palais Tuyên-Đức 宣德, construit pour la circonstance au Sud du palais Thê-Điện 綵殿, et par l'entrée principale de la cour d'honneur, puis monta avec les tables-autels les marches du milieu pour entrer reposer dans la pièce centrale du palais Thê-Điện 綵殿.

A l'arrivée de l'ambassadeur à la tente de réception, l'Empereur échangea avec lui une profonde inclination de tête, puis ils marchèrent ensemble sur la grande allée du milieu jusqu'au palais Thê-Điện 綵殿. L'ambassadeur y monta par les marches de l'Est, l'Empereur par celles de l'Ouest (4). Devant ces marches, les dignitaires de la famille royale et tous les mandarins de la suite de l'ambassadeur se tenaient debout, Un maître des cérémonies invita l'ambassadeur à venir à la place où il

(1) Ou hangar des canons-génies (*Note du R. d. B.*).

(2) Trưông 帳 « tenture fixée horizontalement, tente, baldaquin. »

(3) Le pont Kim-Thủy, ou des Eaux d'or, est celui qui est jeté sur la pièce d'eau ou fossé qui est situé devant la porte Ngọ-Môn. Le pont situé à l'intérieur de la porte Ngọ-Môn porte le nom de pont de la Voie centrale, Trung-Đạo-Kiều (Sur ces appellations, voir *La Porte Dorée du Palais de Hué*, etc, par L. Cadière, dans B. A. V. H. 1914, p. 322, 323 et fig. 52). Donc, on avait construit une tente de réception en dehors de la porte Ngọ-Môn, et c'était là, du côté Ouest, à droite, le côté le moins honorable, que se tenait Tỵ-Đức (*Note du R. d. B.*)

(4) C'est-à-dire, l'ambassadeur du côté gauche, si on considère l'orientation du Palais, et l'Empereur du côté droit. La lettre d'investiture était portée par le passage du milieu (*Note du R. d. B.*)

devait se tenir debout (à l'Est des tables-autels, un peu en avant vers le Sud, face à l'Ouest).

Les hérauts de l'intérieur (1) clament : « Que Sa Majesté impériale occupe la place où elle se tiendra debout » (à l'Ouest des tables-autels, un peu en avant vers le Sud, face à l'Est).

Les hérauts de l'extérieur clament : « Que les services intéressés s'occupent de leurs devoirs. » « Que chacun se mette à son rang. » « Que les rangs soient en ordre parfait. »

Les hérauts de l'intérieur clament : « Que Sa Majesté vienne à la place des salutations. » (Cette place se trouve au Sud de celle du mandarin qui devait recevoir le message de l'Empereur de Chine). « Que Sa Majesté se prosterne. » (cinq fois) « Qu'Elle se lève. » « Qu'Elle se tienne debout. »

Les hérauts de l'extérieur clament : « Voici la cérémonie de réception du message impérial. »

Les hérauts de l'intérieur clament : « Que Sa Majesté vienne devant le baldaquin. » « Qu'Elle se mette à genoux. »

Les hérauts de l'extérieur clament : « Que tous se mettent à genoux. »

Les hérauts de l'intérieur clament : « Qu'on proclame le message impérial. »

Les deux mandarins désignés à cet effet déroulent le message. Le mandarin délégué par l'ambassadeur le lit à haute voix, puis le remet à l'Ambassadeur.

Les hérauts de l'intérieur clament : « Que Sa Majesté reçoive le message impérial. »

L'ambassadeur prend la lettre impériale, puis le brevet d'investiture, pour les remettre à l'Empereur qui reçoit chacune des pièces avec une inclination de tête, puis les remet aux deux hauts dignitaires de la famille royale chargés de les recevoir à genoux ; ils reviennent à leur place ainsi que l'ambassadeur.

Les hérauts de l'intérieur clament : « Que Sa Majesté regagne la place des salutations » (2).

(1) Les hérauts de l'intérieur sont ceux qui profèrent à haute voix les indications concernant les actes que doit faire l'Empereur. Les hérauts de l'extérieur crient les ordres relatifs aux mandarins. (*Note du R. d. B.*)

(2) Nous pouvons nous rendre compte des actes accomplis par l'Empereur en cette circonstance par ce qu'il fait quand, au sacrifice du Nam-Giao, il reçoit la viande et le vin de la Félicité, c'est-à-dire sa part des offrandes offertes au Ciel et à la Terre. L'Empereur, ayant quitté la place des salutations, s'avance un peu à l'intérieur de l'édifice, devant le baldaquin même. Il se met à genoux. Il entend ainsi la lecture du message impérial. L'ambassadeur prend le message impérial et la lettre d'investiture, et, debout sans doute, les remet à l'Empereur, toujours à genoux, qui les reçoit dans les deux mains et les élève respectueusement à la hauteur du front,

Les hérauts de l'extérieur clament : « Voici la cérémonie de remerciements. »

Les hérauts de l'intérieur clament : « Que Sa Majesté se prosterne. » (cinq fois). « Qu'Elle se relève. » « Qu'Elle se tienne debout. »

Les hérauts de l'extérieur clament : « Que les rangs soient disloqués. » « Les cérémonies sont terminées. »

L'Empereur se tourne et échange avec l'ambassadeur un salut par une profonde inclination de tête. Un maître des cérémonies prie l'ambassadeur de descendre par les marches de l'Est.

Les hérauts de l'intérieur clament : « Que Sa Majesté descende par les marches de l'Ouest » (1).

Arrivés dans le palais *Tuyên-Dừc*, l'Empereur prenant le siège à l'Ouest, l'ambassadeur celui de l'Est, s'invitent au thé ; les dignitaires de la famille royale et tous les mandarins se tiennent debout sur les allées de droite et de gauche dans la grande cour, tandis que les interprètes invitent les attachés de l'ambassadeur à prendre le thé dans les tentes de réception du côté gauche.

L'Empereur reconduit l'ambassadeur et échange avec lui un dernier salut par une profonde inclination de tête. L'ambassadeur sort du pavillon de réception. L'Empereur rentre dans son palais. Les dignitaires de la famille royale et les mandarins se retirent.

L'ambassadeur monte en chaise, suivi de ses attachés, et est reconduit à son hôtel, où l'on prépare en son honneur un grand festin, puis en lui offre les cadeaux d'usage.

Le jour suivant, l'ambassadeur et ses attachés envoient à l'Empereur leurs hommages d'adieux et prennent le chemin de retour, au milieu d'un cortège pareil à celui qui les avait accompagnés lors de leur venue. Arrivés à la grande porte de Chine, les commissaires chargés de reconduire l'ambassadeur ainsi que les mandarins provinciaux, les *Phù* et les *Huyên* font leurs adieux à l'ambassadeur et à ses attachés et on se sépare, chacun allant de son côté.

faisant trois légères inclinations de la tête et des épaules. L'Empereur remet alors ces documents aux deux dignitaires députés à cet effet, qui se tiennent à genoux, et il se relève pour revenir à la place des salutations. Comparez B. A. V. H. *Le sacrifice du Nam-Giao : le Rituel du sacrifice*, par L. Cadière, p. 136. Sur la manière dont s'avance l'Empereur dans ces circonstances, comparez aussi, sans doute, *id.* pp. 122-123. (*Note du R. d. B.*)

(1) Cet ordre est proclamé par les hérauts, comme tous ceux qui règlent la marche de la cérémonie. Mais quand il s'agit de l'ambassadeur chinois, qui ne comprendrait pas les ordres criés à haute voix, en chinois, il est vrai, mais avec la prononciation sino-annamite, on s'adresse à lui en particulier (*Note du R. d. B.*).

# COSTUMES DE COUR DES MANDARINS CIVILS ET MILITAIRES ET COSTUMES DES GRADUÉS

Par NGUYỄN-ĐỒN

*Phó-Giám-Lâm au Nội-Vụ.*

*Ordonnance royale en date de la 5<sup>e</sup> année de Thiệu-Trị (1845) (1).*

« La confection et la réglementation des costumes de cour a pour objet de signaler les gens vertueux qui les portent. Jusqu'à présent, les mandarins civils et militaires ont reçu, suivant les règlements (règlements établis en la 5<sup>e</sup> année de Gia-Long, (1806), chacun un costume de cour pour les audiences solennelles et un autre pour les audiences ordinaires. Ces costumes sont ornés d'algues, de nuages de différentes couleurs et de franges, de brocarts disposés de manières diverses. Ce sont les ornements qui vraiment constituent la splendeur des costumes de cour. Cependant, parmi les mandarins, il y en a quelques-uns à qui ont été distribués par les services de l'Etat des costumes dont la valeur est supérieure à leur grade ; il y en a d'autres qui, ayant les mêmes grades, mais les uns résidant à la capitale et les autres étant en service dans les provinces, ne portent pas les mêmes costumes. S'il en est ainsi, c'est que les règlements ne sont pas exactement appropriés aux circonstances. Il y a donc lieu de donner des règles à ce sujet une fois pour toutes, afin d'indiquer clairement le grade de chacun et de rendre majestueuses les cérémonies de la Cour.

« J'ordonne en conséquence au Ministère des Rites d'étudier minutieusement la hiérarchie des mandarins civils et militaires, afin de voir ceux qui ont droit à un costume de cour, pour leur distribuer des costumes correspondant exactement à leur grade. Le rapport sera

(1) Extrait du *Đại-Nam hội điển* 大南會典, livre 78, pages 26-27.

soumis au Trône et on attendra la sanction royale pour que les dispositions prises soient mises à exécution.

« Telle est l'ordonnance ».

\* \* \*

*Règlements, établis en la 5<sup>e</sup> année de Thiệu-Tri (1845), relatifs aux costumes des audiences solennelles (đại triều 大朝) et des audiences ordinaires (thường triều 常朝) des mandarins civils et militaires (1).*

[Il faut distinguer deux sortes de costumes d'audiences : le costume des audiences solennelles et le costume des audiences ordinaires.

Le costume des audiences solennelles n'est accordé qu'aux mandarins civils du 6<sup>e</sup> degré et au-dessus, ceux du 7<sup>e</sup> degré et au-dessous n'en ayant pas, et aux mandarins militaires du 3<sup>e</sup> degré inclusivement, et encore pour certains grades de ce degré, quelques autres grades de ce degré et ceux du 4<sup>e</sup> degré et au-dessous n'ayant que le costume des audiences ordinaires.

En laissant de côté le bonnet, la ceinture, les, bottes et la tablette, on peut dire que ces deux costumes se distinguent en ce que celui des audiences solennelles comprend une tunique, *bào 袍*, et une tunicelle, *thường 裳*, tandis que le costume des audiences ordinaires comprend une robe ordinaire, *y 衣*, avec une tunicelle, la même que dans le costume des audiences solennelles, pour les mandarins qui y ont droit, fixée spécialement pour les mandarins civils du 7<sup>e</sup> degré et au-dessous, et pour les mandarins militaires du 4<sup>e</sup> degré et au-dessous.

Le tissu de ces vêtements varie suivant le degré des mandarins, comme on le verra ci-dessous. Il est orné de dessins en couleurs tissés en même temps que l'étoffe, excepté pour quelques degrés, comme on le verra.

La forme en est la même, respectivement, pour tous les mandarins.

La tunique est munie, à la partie postérieure, de deux sortes d'ailettes rigides, cousues de chaque côté du dos, au-dessus de la ceinture. Ces ailes sont appelées en annamite *cánh diều*, « les ailes de l'épervier ».

La couleur diffère suivant les degrés et les classes des mandarins. Elle est ou « vieux cuivre », *cổ đồng 古銅*, ou « bleu de ciel », *thiên thanh 天青*, ou « pourpre », ou plutôt violet, bleu rougeâtre,

(1) Extrait du *Đại-Nam điển lệ loài yếu tân biên lễ lệ 大南典例撮要新編禮例*, pages 6-7-8-9. [Le Rédacteur du Bulletin a ajouté au texte de l'ordonnance, entre crochets, quelques explications et un tableau récapitulatif qui en rendront le texte plus clair.]

*cam bích* 紺碧, ou « vert mandarinal », *quan lục* 官綠, ou « bleu précieux », bleu foncé, indigo, *bử lam* 寶藍, ou « bleu de jade », *ngọc lam* 玉藍, soit, en tout, six couleurs différentes. On remarquera, dans le tableau qui termine cet article, que les mandarins du premier degré, première ou deuxième classe (I, 1 et 2), et ceux du second degré, première classe (II, 1), tant civils que militaires, ont une couleur qui est propre à chaque classe (vieux cuivre, bleu de ciel, pourpre). Mais la couleur des mandarins du 2<sup>e</sup> degré, 2<sup>e</sup> classe (II, 2), le vert mandarinal, est commune aux mandarins du 4<sup>e</sup> degré, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes (IV, 1 et 2) et à ceux du 6<sup>e</sup> degré, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes (VI, 1 et 2), du moins dans l'état actuel. La couleur des mandarins du 3<sup>e</sup> degré, 1<sup>re</sup> classe (III, 1), le « bleu précieux », est également celle des mandarins du 5<sup>e</sup> degré, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes (V, 1 et 2). Dans les deux cas, les broderies diffèrent. Comme on le verra, l'usage actuel, pour certains degrés ou classes, s'écarte des règles fixées par Thiệu-Trị.

La tunicelle, *thượng*, des audiences solennelles et des audiences ordinaires, est aussi de couleur différente suivant les degrés et les classes (rouge pour I, 1 et 2 ; II, 1 et 2 ; rouge incarnat, *xích* 赤, pour III, 1 et 2 ; « bleu précieux », *bử lam* 寶藍, pour IV, 1 et 2 ; « vert mandarinal », *quan lục* 官綠, pour V, 1 et 2 ; « bleu de jade », *ngọc lam* 玉藍, pour VI, 1 et 2 ; « bleu de jade » pour les audiences ordinaires de VII, 1 ; enfin « bleu de jade » ou « vert mandarinal » pour VII, 2 et au-dessous).

L'étoffe varie suivant les ordres, ainsi que les dessins qu'elle porte, et les animaux symboliques qui sont brodés de chaque côté de la tunicelle par devant sont différents.

Quant à la robe, *y* 衣, des audiences ordinaires, quelles que soient les prescriptions que l'on verra ci-dessous dans l'ordonnance de Thiệu-Trị, qui permettait le choix entre plusieurs couleurs, elle est uniformément bleue pour tous les degrés de mandarins, tant civils que militaires.]

Le bonnet (*quan* 冠) des audiences solennelles des mandarins du 1<sup>er</sup>

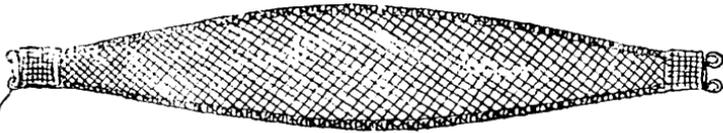


Fig. 125. — LE COSTUME MANDARINAL : Bandeau pour la chevelure.  
(Dessin de M. TÔN-THẬT SA).

au 7° degré (1) pour les civils porte un sommet rond dit *viên phát đầu* 圓幘頭, pour les militaires un sommet carré dit *phương phát đầu* 方幘頭.

[Sous le bonnet se place une sorte de bandeau, en crins, terminé par deux attaches, qui enserre la tête et maintient lachevelure. C'est le *vọng cân* 網巾].

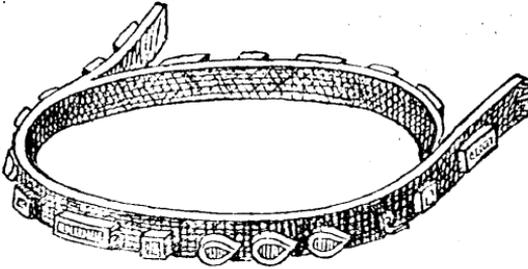


Fig. 126. — LE COSTUME MANDARINAL: Ceinturon. (Dessin de M. TÔN-THẬT SA).

[Le costume de cour comprend encore, tant pour les audiences solennelles que pour les audiences ordinaires, une tablette, *hột* 笏, que les mandarins tiennent avec les deux mains, à hauteur de la poitrine. Elle est en ivoire pour les trois premiers degrés et en bois pour les degrés inférieurs.



Fig. 128. — LE COSTUME MANDARINAL : Botte. (Dessin de M. TÔN-THẬT SA).

Le ceinturon, dit *đái* 帶, est fait en bambou et recouvert de drap rouge dit *xích vũ đoạn* 赤羽緞. La couleur et la forme sont les mêmes pour tous les ordres, mais les plaques et la garniture des plaques qui le décorent sont différentes suivant les grades, comme on le verra.



Fig. 127. — LE COSTUME MANDARINAL : La tablette. (Dessin de M. TÔN-THẬT SA).

Les bottes, *oa* 靴 en sino-annamite, *hia* en annamite, sont les mêmes pour tous les ordres, tant civils que militaires, mais on les dé-

core plus ou moins, au gré de chacun. Il y a en outre des chaussettes ou bas, *miệt* 襪, ou *tất* en annamite, au sujet desquelles rien n'est règlementé].

(1) Actuellement les mandarins civils du 7° degré et les mandarins militaires du 3° degré inférieur et au-dessous n'ont pas de costume pour les audiences solennelles.



*Costume des mandarins du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>re</sup> classe.*

Le bonnet (*quan* 冠) des audiences solennelles des mandarins du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>re</sup> classe, porte, en haut, une plaque en or dite *kim bác sơn* 金博山 ; en bas, une autre dite *kim ngách tường* 金額牆, de quatre *phân* 分 (0<sup>m</sup> 16) de hauteur, sculptée d'un corps de serpent-dragon dit *giao hình* 蛟形 ; à droite et à gauche, deux plaques en or (*kim khoá nhān* 金跨簡) ; en avant, une fleur en or (*kim ba* 金花) et deux serpents-dragons en or (*kim giao* 金蛟) ; en arrière, deux fleurs en or dites *kim ba* 金花. Des deux côtés, il y a deux ailes (*lưỡng sí* 兩翅) garnies d'or ; leur surface est ornée d'un serpent-dragon en or (*kim giao* 金蛟) et de perles (*châu* 珠) ; l'extrémité est ornée également d'or. Les deux supports des ailes, en or, sont appelés *kim như ý* 金如意. Deux fils en or (*kim diễn tiển* 金遶綫) entourent le bonnet.

Le ceinturon (*đái* 帶) porte dix-huit petites plaques de forme carrée (*phương* 方), triangulaire (*trường* 長) ou ovale (*biển* 扁). (Les mandarins de 1<sup>er</sup> au 4<sup>e</sup> degré ont tous dix-huit plaques). La plaque du milieu, en avant, et les deux plaques de forme ovale des deux côtés, à droite et à gauche, sont couvertes de feuilles d'or (*kim* 金) et sculptées de fleurs (*ba đặng* 花樣) ; les autres sont couvertes de feuilles d'écaille (*đại mài giáp* 玳瑁甲). Toutes ces dix-huit plaques sont garnies de cuivre mêlé d'or (*tử kim* 紫金).

La tunique (*bào* 袍) est en satin dit *bát ti* 八絲 (des huit fils), de couleur dite *cổ đồng* 古銅 (vieux cuivre), avec des dessins brochés, représentant les quatre animaux imaginaires dits *tứ linh* 四靈, à savoir le dragon, le lion, la tortue et le phénix, au moyen de fils de cinq couleurs (*ngũ thê* 五彩) : verts, jaunes, rouges, blancs et noirs, mélangés avec des fils d'or.

La tunicelle (*thường* 裳) est en soie dite *lương sa* 涼紗 (crêpe léger), de couleur rouge, brochée de fleurs formées de fils de cinq couleurs (*ngũ thê* 五彩), avec mélange de fils d'or. A droite et à gauche de la partie inférieure sont brodées deux grues dites *tiên hạc* 仙鶴 (grues des immortels) pour les civils et une licorne (*kỳ lân* 麒麟) pour les militaires.

[Nous retrouverons ces mêmes animaux, la grue pour les mandarins civils et la licorne pour les mandarins militaires, sur la broderie pectorale du costume des audiences ordinaires. Il faut bien remarquer ce détail qui se présente pour toutes les classes de mandarins, soit civils, soit militaires : l'animal symbolique caractéristique de chaque classe

est le même pour le costume des audiences solennelles et pour le costume



Fig. 129. — LE COSTUME MANDARINAL : La tunicelle, vue par devant. (Dessin de M. TÔN-THẬT SA).

des audiences ordinaires, mais dans le costume des audiences solennelles, il est brodé dans un cercle, des deux cotés de la tunicelle, à la partie inférieure, et, dans le costume des audiences ordinaires, il est brodé dans un carré sur la robe, au milieu de la poitrine. Comme on le verra, cet animal symbolique diffère pour les mandarins civils et pour les mandarins militaires, et, soit pour les civils, soit pour les militaires, chaque degré (*phàm* 品) a son animal différent, excepté le premier degré et le second des mandarins civils, qui ont le même animal, soit en tout, huit animaux pour les mandarins civils et neuf pour les mandarins militaires.]



Fig. 130. — LE COSTUME MANDARINAL: La tunicelle, vue par derrière. (Dessin de M. TÔN-THẬT SA).

me des audiences ordinaires, mais dans le costume des audiences solennelles, il est brodé dans un cercle, des deux cotés de la tunicelle, à la partie inférieure, et, dans le costume des audiences ordinaires, il est brodé dans un carré sur la robe, au milieu de la poitrine. Comme on le verra, cet animal symbolique diffère pour les mandarins ci-

Pour les audiences ordinaires, le bonnet, de même, forme pour les mandarins civils du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> degré, est appelé bonnet *văn công* 文公. Il est orné simplement d'ornements en or ; les deux franges (*lưỡng anh* 兩纓) sont ornés également d'or avec mélange de perles (*châu* 珠).

La robe (*y* 衣) est en satin dit *sa đoan*. 紗緞, de couleur bleue (*thanh* 青), verte (*lục* 綠), bleue foncée (*lam* 藍) ou noire (*hắc* 黑), selon le désir d'un chacun, et elle est munie d'un col croisé dit *giao lãn* 交領, de couleur blanche (*bạch* 白) (1).

La broderie pectorale, dite *bổ tử* 補子, est tissée avec des fils d'or et porte une broderie également en or représentant une grue dite *tiên hạc* 仙鶴. Pour le reste, c'est comme dans la tenue des audiences solennelles.

La tenue des audiences ordinaires est la même que ce qui vient d'être dit, pour les militaires du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> degré, mais le bonnet est celui appelé *hổ đầu quan* 虎頭冠; il est orné d'or ; la broderie pectorale représente, pour le 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>re</sup> classe, une licorne (*kỳ lân* 麒麟) au lieu de la grue.



### *Costume des mandarins du 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>e</sup> classe.*

La plaque en or, dite *kim ngạch trường* 金額牆, au bas du bonnet, est de trois *phân* 分 (0<sup>m</sup>012) de hauteur, sculptée de fleurs (*ba dạng* 花樣). La surface des deux ailes n'est pas ornée d'or ni de perles et l'extrémité n'en est pas ornée d'or ; les autres parties du bonnet sont comme pour les mandarins du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>re</sup> classe.

Les treize plaques fixées en avant, à droite et à gauche du ceinturon sont garnies de cuivre mêlé d'or (*tử kim* 紫金) ; les cinq plaques de l'arrière sont garnies d'argent et toutes sont couvertes de feuilles d'écaille.

La tunique (*bào* 袍) est en satin dit *bát ti* 八絲, de couleur dite *thiên thanh* 天青 (bleu de ciel), en réalité violet sombre, brochée des quatre animaux imaginaires (*tứ linh* 四靈), avec des fils de cinq couleurs, mélangés avec des fils d'or.

La tunicelle (*thường* 裳) est comme celle du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>re</sup> classe.

(1) Actuellement, la robe des audiences ordinaires des mandarins civils et militaires du 1<sup>er</sup> au 9<sup>e</sup> degré est uniformément de couleur bleue.

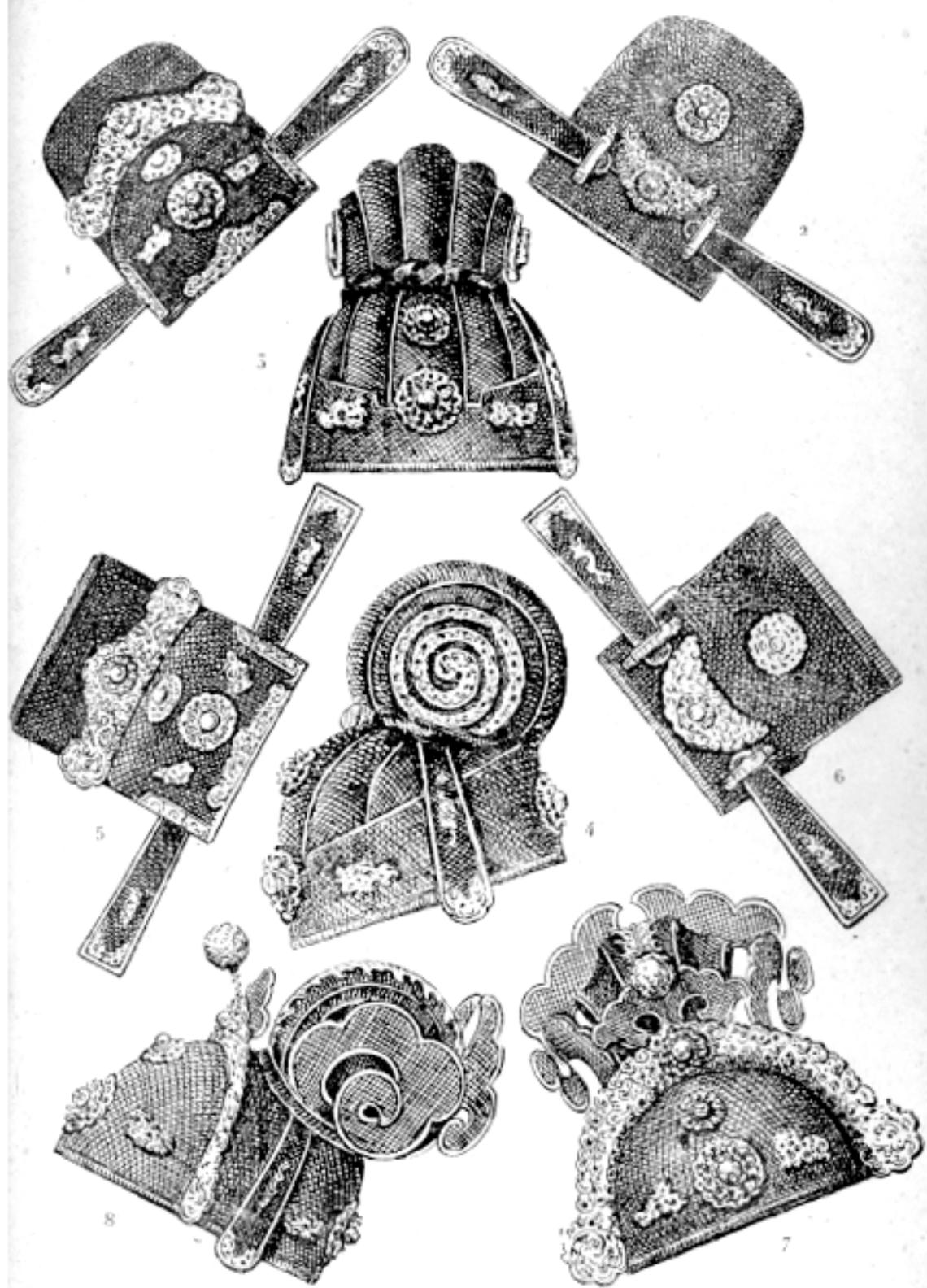


Planche XXVIII. — Le costume mandarin : le bonnet : mandarins civils, 1er degré, 1re classe, audiences solennelles (1, vu par devant ; 2, vu par derrière) ; audiences ordinaires (3, vu par devant ; 4, vu de côté) ; — mandarins militaires, 1er degré, 1re classe, audiences solennelles (5, vu par devant ; 6, vu par derrière) ; audiences ordinaires (7, vu par devant ; 8, vu de côté). (Dessin de M. Tôn -Thát -Sa).



Planche XXIX. — Le costume mandarinal : la tunique des audiences solennelles, pour les mandarins civils et militaires du 1er au 3e degré (en haut, vue par devant ; en bas, vue par derrière).

(Dessin de M. Tôn -Thát -Sa).



*Costume des mandarins du 2<sup>e</sup> degré, 1<sup>re</sup> classe.*

Le bonnet porte en haut une plaque en or, dite *kim bác sơn* 金博山; à droite et à gauche, deux autres, dites *kim khoá nhũn* 金跨簡; en avant, une fleur en or (*kim ba* 金花) et deux serpents-dragons en or (*kim giao* 金蛟); en arrière, deux fleurs en or. Les deux ailes sont garnies d'or et ornées de deux serpents-dragons en or. Deux fils en or (*kim nhiễu tiển* 金遠綫) entourent le bonnet.

Parmi les treize plaques fixées en avant, à droite et à gauche du ceinturon, sept sont garnies de cuivre mêlé d'or (*tử kim* 紫金) et sont mêlées alternativement avec les six autres garnies d'argent; les cinq plaques en arrière sont garnies d'argent. Toutes sont couvertes de feuilles d'écaille.

La tunique (*bào* 袍) est en satin dit *bát ti* 八絲, de couleur pourpre (*cambích* 紺碧) (violet ou bleu rougeâtre), brochée de quatre animaux imaginaires (*tứ linh* 四靈), au moyen de fils de cinq couleurs mélangés avec des fils d'or.

La tunicelle (*thường* 裳) est comme celle du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>re</sup> classe; mais pour les militaires, à droite et à gauche de la partie inférieure, on a brodé deux *bạch trạch* 白澤 (espèce de licorne).



*Costume des mandarins du 2<sup>e</sup> degré, 2<sup>e</sup> classe.*

Le bonnet (*quan* 冠), la tunique (*bào* 袍) et la tunicelle (*thường* 裳) sont comme ceux du 2<sup>e</sup> degré, 1<sup>re</sup> classe, avec seulement quelques petites différences: la surfaces des deux ailes du bonnet n'est pas ornée de serpents-dragons en or; la tunique est de couleur verte (*quan lục* 官綠); le ceinturon porte en avant, deux plaques carrées, à droite et à gauche, deux plaques ovales, garnies de cuivre mêlé d'or; les quatorze autres sont garnies d'argent et toutes sont couvertes de feuilles d'écaille.



*Costume des mandarins du 3<sup>e</sup> degré, 1<sup>re</sup> classe.*

Le bonnet (*quan* 冠) porte en haut une plaque en or (*kim bác sơn* 金博山); à droite et à gauche, deux plaques en or (*kim khóa nhũn*



1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degré.

Grue des immortels (*liên hạc*).



3<sup>e</sup> degré.

Argus (*cầm kê*).



4<sup>e</sup> degré.

Paon (*khổng tước*).



5<sup>e</sup> degré.

Oie (*vân nhạn*).



6<sup>e</sup> degré

Faisan blanc (*bạch nhạn*).



7<sup>e</sup> degré.

Héron (*lộ tư*).



8<sup>e</sup> degré.

Poule d'eau (*kê xích*).



9<sup>e</sup> degré.

Caille (*liêu thuận*).



1<sup>er</sup> degré.  
Licorne (*ki lân*).



2<sup>e</sup> degré.  
Licorne (*bạch trạch*).



3<sup>e</sup> degré.  
Lion (*sử tử*).



4<sup>e</sup> degré.  
Tigre (*hổ*).



5<sup>e</sup> degré.  
Léopard (*vân báo*).



6<sup>e</sup> degré.  
Ours (*hàng*).



7<sup>e</sup> degré.  
Petit tigre (*biểu*).



8<sup>e</sup> degré.  
Hippopotame (*hải mã*).



9<sup>e</sup> degré.  
Rhinocéros (*tê ngưu*).

金跨簡) ; en avant et en arrière, deux fleurs en or (*kim ba* 金花) et deux serpents-dragons en or (*kim giao* 金蛟). Les deux ailes sont garnies d'or ; les deux supports des ailes (*như ý* 如意) sont en or, et deux fils en or (*kim nhiễu tiền* 金邊綫) entourent le bonnet.

Les dix-huit plaques fixées sur le ceinturon sont garnies d'argent et couvertes de feuilles d'écaille.

La tunique (*bào* 袍), la tunicelle (*thường* 裳), ont les mêmes broderies que pour le 2<sup>e</sup> degré, mais la tunique est de couleur bleu foncé (*bửu lam* 寶藍) ; la tunicelle est de couleur rougeâtre (*xích* 赤). L'animal brodé est un *cầm kê* 錦雞 (espèce d'argus) pour les civils et un lion (*sur tử* 獅子) pour les militaires.

\*  
\* \*  
\*

### *Costume des mandarins du 3<sup>e</sup> degré, 2<sup>e</sup> classe.*

Le bonnet (*quan* 冠), la tunique (*bào* 袍) et la tunicelle (*thường* 裳) sont comme ceux du 3<sup>e</sup> degré, 1<sup>re</sup> classe ; mais le bonnet n'est pas orné de serpents-dragons en or ; la tunique est de couleur dite *ngọc lam* 玉藍 (bleu de jade) ; les plaques portées sur le ceinturon sont couvertes de feuilles de corne blanche mouchetée (*bạch bajiác* 白花角).

### *Costume des mandarins du 4<sup>e</sup> degré, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes.*

Le bonnet porte en haut une plaque en argent (*ngán bác sơn* 銀博山) ; à droite et à gauche, deux plaques en or (*kim khoá nhãn* 金跨簡) ; en avant et en arrière, deux fleurs en or (*kim ba* 金花) ; les deux ailes sont garnies d'or ; les deux supports des ailes (*như ý* 如意) sont en argent, et deux fils en argent (*ngán nhiễu tiền* 銀邊綫) entourent le bonnet.

Les treize plaques fixées en avant, à droite et à gauche du ceinturon sont garnies d'argent ; les cinq autres, en arrière, sont garnies de cuivre, et toutes sont couvertes de feuilles de corne mouchetée (*bajiác* 花角).

La tunique (*bào* 袍) est en satin dit *trù* 綢, de couleur verte (*quan lục* 官綠), brochée de serpents-dragons (*giao* 蛟) au moyen de fils de cinq couleurs mélangés avec des fils d'or.

La tunicelle (*thường* 裳) est en soie dite *lượng sa* 涼紗, de couleur bleu foncé (*bửu lam* 寶藍), brochée avec des fils de cinq couleurs

mélangés avec des fils d'or ; l'animal symbolique est un paon (*không*

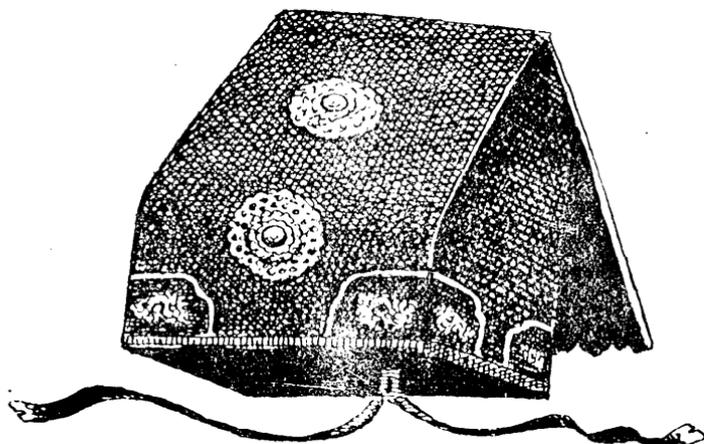


Fig. 131. — LE COSTUME MANDARINAL : Bonnet des audiences ordinaires, pour les mandarins civils du 4<sup>e</sup> degré, vu de face. (Dessin de M. TÔN-THẬT SA).

*trúc* 孔雀) pour les civils et un tigre (*hồ* 虎) pour les militaires.

Pour les audiences ordinaires le bonnet (*quan* 冠) est appelé *đông pha quan* 東坡冠; pour

les mandarins civils du 4<sup>e</sup> degré au 7<sup>e</sup> degré, il a la même forme ; il est orné en avant et en arrière de deux fleurs en or (*kimba* 金花) et d'autres fleurs (*ba* 花) ainsi que de serpents-dragons (*giao* 蛟) en argent.

La robe (*y* 衣) est en satin dit *sa doan* 紗緞, de couleur bleue (*lam* 藍) ou noire (*hắc* 黑), comme on veut (1) ; elle est munie d'un col croisé (*giao lãn* 交領). Il en est de même pour les militaires de ces degrés.

La broderie pectorale des audiences ordinaires représente, en fils d'or sur fond rouge, le même

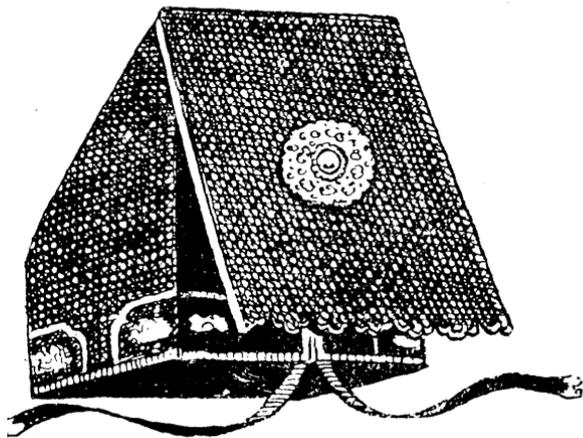


Fig. 132. — LE COSTUME MANDARINAL : Bonnet des audiences ordinaires, pour les mandarins civils du 4<sup>e</sup> degré, vu par derrière. (Dessin de M. TÔN-THẬT SA).

(1) Actuellement, la robe des audiences ordinaires des mandarins civils et militaire de 1<sup>er</sup> au 9<sup>e</sup> degré est de couleur bleue.



Planche XXXII. — Costume mandarin : tunique des mandarins civils du 4e degré, pour les audiences solennelles ; en haut, vue par devant ; en bas, vue par derrière . (Dessin de M. Tôn -Thát -Sa).

animal qui est brodé sur les côtés de la tunicelle des audiences solennelles, c'est-à-dire un paon pour les civils et un tigre pour les militaires.

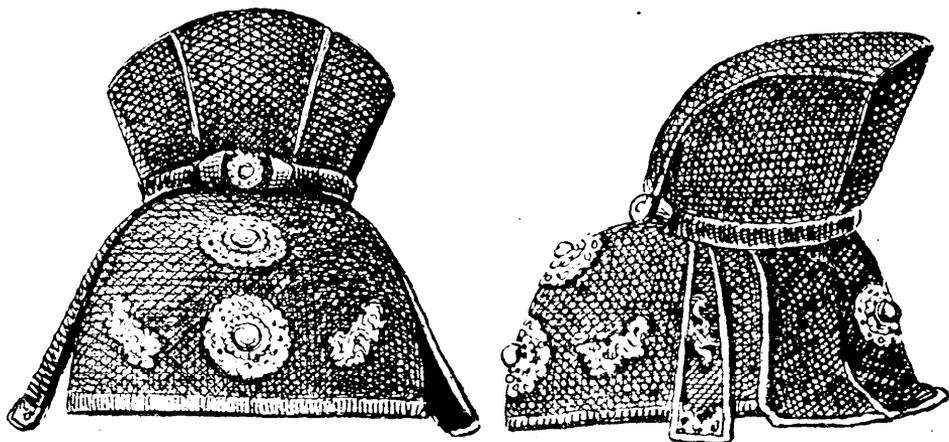


Fig. 133. - LE COSTUME MANDARINAL : Bonnet des mandarins militaires du 4<sup>e</sup> degré, pour les audiences ordinaires ; à gauche, vu de face ; à droite, vu de côté. (Dessin de M. TÔN-THẬT SA).

Le bonnet des audiences ordinaires pour les militaires est celui appelé *xuân thu quan* 春秋冠.

\*  
\* \* \*

#### *Costume des mandarins du 5<sup>e</sup> degré, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes.*

Le bonnet (*quan* 冠) est comme celui du 4<sup>e</sup> degré, mais il est orné simplement d'ornements en argent.

Le ceinturon porte en avant, à droite et à gauche, neuf plaques garnies d'argent et de cuivre placées alternativement l'une à côté de l'autre, et, en arrière, trois plaques garnies de cuivre. Toutes sont couvertes de feuilles de corne mouchetée (*bagiác* 花角).

La tunique (*bào* 袍) est en satin dit *trù* 綢, de couleur bleu foncé (*bửulam* 寶藍), brochée de fleurs au moyen de fils de cinq couleurs mélangés avec des fils d'or.

La tunicelle (*thường* 裳) est en soie dite *lương sa* 涼紗, de couleur verte (*quanlục* 官錄), brochée avec des fils de cinq couleurs mélangés avec des fils d'or.

Le bonnet des audiences ordinaires est appelé *đông pha quan* 東坡冠 ; il est orné simplement d'ornements en argent, et le reste

comme dans la tenue du 4<sup>e</sup> degré (1). La broderie pectorale (*bổ tử* 補子) est en drap rouge dit *xích vũ đạon* 赤羽緞, avec des broderies représentant des nuages et une oie (*vân nhạn* 雲雁) pour les civils, un léopard (*văn báo* 文豹) pour les militaires.

\* \* \*

*Costume des mandarins du 6<sup>e</sup> degré, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes.*

Le bonnet (*quan* 冠) porte en avant et en arrière deux fleurs en argent ; les deux ailes sont garnies d'argent, les deux supports des ailes sont en argent et deux fils en argent entourent le bonnet.

Le ceinturon (*đái* 帶) porte au milieu une plaque garnie d'argent : les neuf autres plaques sont garnies de cuivre ; toutes sont couvertes de feuilles de corne mouchetée (*ba giác* 花角).

La tunique (*bào* 袍) est en satin dit *quang tồ trù* 光素綢, de couleur dite *ngọc lam* 玉藍 (bleu de jade) (2).

La tunicelle (*thường* 裳) est en soie dite *tồ sa* 素紗, de couleur verte (*quan lục* 官綠).

La tenue des audiences ordinaires est comme celle des mandarins du 5<sup>e</sup> degré ; mais la broderie pectorale (*bổ tử* 補子) représente un faisán blanc (*bạch nhạn* 白閑鳥) pour les civils, un ours (*hùng* 熊) pour les militaires.

\* \* \*

*Costume des mandarins du 7<sup>e</sup> degré, 1<sup>re</sup> classe (3).*

Le bonnet (*quan* 冠) porte en avant et en arrière deux fleurs en argent, les deux ailes sont à bord nu.

La plaque fixée au milieu de ceinturon est couverte de feuilles de corne noire (*ô giác* 烏角) et garnie d'argent ; le reste est comme dans

(1) *Đại-Nam-hội-diễn*, livre 78, page 23 : Le bonnet des audiences ordinaires des mandarins civils du 5<sup>e</sup> degré, *đông pha quan*, porte en avant deux fleurs et deux serpents-dragons en argent, et, en arrière, une fleur et deux serpents-dragons en argent.

(2) Actuellement, pour les mandarins du 6<sup>e</sup> degré, la tunique est de couleur verte (*quan lục* 官綠) et la tunicelle (*thường* 裳) est de couleur dite *ngọc lam* 玉藍 (bleu de jade).

(3) Aujourd'hui, les mandarins civils du 7<sup>e</sup> degré n'ont pas de costume pour les audiences solennelles. Ils se servent du costume des audiences ordinaires.



Planche XXXIII. — Le costume mandarinal : tunique des mandarins civils du 5e degré, pour les audiences solennelles ; en haut, vue par devant ; en bas, vue par derrière . (Dessin de M. Tôn -Thát -Sa).

la tenue du 6<sup>e</sup> degré ; mais la broderie pectorale représente un héron à aigrette (*lộ tư* 鷺鷥).

Le bonnet des audiences ordinaires est celui dit *vǎntútài* 文秀才, orné de fleurs (*ba* 花) et de serpents-dragons (*giao* 蛟) simplement en argent :

*Costume des mandarins du 7<sup>e</sup> degré, 2<sup>e</sup> classe.*

Le bonnet des audiences ordinaires est celui dit *vǎntútài* 文秀才, portant en avant une fleur en argent et deux serpents-dragons en argent, et en arrière une seule fleur en argent.

La robe (*y* 衣) est en satin dit *sa đòan* 紗緞, de couleur bleue (*thanh* 青), verte (*lục* 綠), bleu foncé (*lam* 藍), noire (*hắc* 黑), selon le désir de chacun (1) ; elle est munie d'un col croisé.

La tunicelle (*thường* 裳) est en satin dit *sa đòan* 紗緞, de couleur

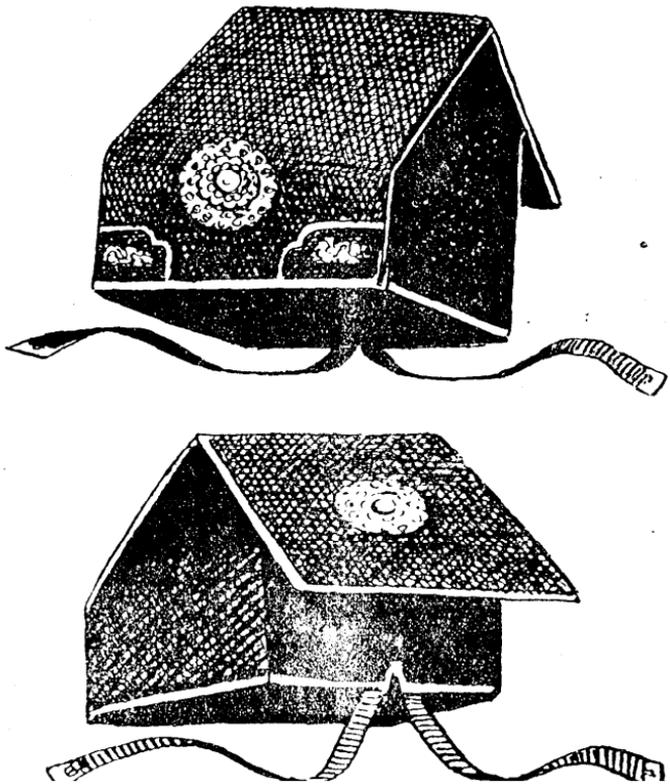


Fig. 134. — LE COSTUME MANDARINAL: Bonnet des audiences ordinaires, pour les mandarins civils du 7<sup>e</sup> degré ; en haut, vu par devant ; en bas, vu par derrière. (Dessin de M. TÔN-THẬT SA).

(1) Actuellement, la robe des audiences ordinaires des mandarins civils et militaires du 1<sup>er</sup> au 9<sup>e</sup> degré est de couleur bleue.

bleue ou verte, selon le désir ; mais les deux bords ne sont pas brodés de fleurs. La broderie pectorale (*bổ tử* 補子) représente un héron à aigrette (*lộ tử* 鶩) pour les civils et un petit tigre (*buu* 彪) pour les militaires.

\* \*

*Costume du 8<sup>e</sup> degré, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes.*

Le bonnet des audiences ordinaires est le *vǎntútài* 文秀才, portant une fleur en argent en avant et en arrière, et le reste comme dans la tenue du 7<sup>e</sup> degré, 2<sup>e</sup> classe ; mais la broderie pectorale (*bổ tử* 補子) représente un oiseau d'eau appelé *kê-xích* 鸕鷀 (1) pour les civils et un hippopotame (*hải mã* 海馬) pour les militaires.

\* \*

*Costume du 9<sup>e</sup> degré, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes.*

Le bonnet des audiences ordinaires est le *vǎntútài* 文秀才, portant une fleur en argent en avant, et le reste comme dans la tenue du 8<sup>e</sup> degré ; mais la broderie pectorale (*bổ tử* 補子) représente un oiseau appelé *liêu thuận* 鷓鴣 (caille) (2) pour les civils, un rhinocéros (*tê ngưu* 犀牛) pour les militaires.

\* \*

*Costumes des Censeurs.*

Le bonnet pour les audiences solennelles des *Đô-Ngự-Sử* 都御史 (2<sup>e</sup> degré, 1<sup>re</sup> classe), des *Phó-Đô-Ngự-Sử* 副都御史 (2<sup>e</sup> degré, 2<sup>e</sup> classe), des *Chưởng-Ấn* 掌印 (4<sup>e</sup> degré, 2<sup>e</sup> classe), des *Ngự-Sử* 御史 (5<sup>e</sup> degré, 1<sup>re</sup> classe) du Bureau des Censeurs (*Đô-Sát-Viện* 都察院) est appelé *trai quan* 笏冠 (3).

(1) *Kê-xích* 鸕鷀 « nom d'un oiseau dont le plumage est varié, et la queue semblable à un gouvernail » (Couvreur).

(2) *Liêu thuận* 鷓鴣, « nom d'un oiseau très petit qui vit d'insectes cachés dans l'intérieur des roseaux » ; *am thuận* 鴣 « caille » (Couvreur).

(3) Extrait du *Đại-Nam-hội-diễn* 大南會典, livre 78, page 26. L'ordonnance royale de la 18<sup>e</sup> année de *Minh-Mạng* (1837) décide que les bonnets des Présidents,

Ils sont surmontés de deux cornes et portent deux serpents-dragons

(*giao* 蛟)

en or ou en argent en avant, au lieu des deux plaques dites *khóa giản* 跨簡, et le reste comme dans la tenue des mandarins civils, suivant le degré.



Fig. 135. — LE COSTUME MANDARIN : Bonnet des censeurs, pour les audiences solennelles. (Dessin de M. TÔN-THẬT SA).

\* \* \*

### Costume des Docteurs ès-lettres.

(Règlements fixés en la 1<sup>re</sup> année de Thiệu-Trị 紹治, 1841).

Pour le costume des Docteurs de 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>re</sup> classe (*đệ nhất giáp đệ nhất danh* 第一甲第一名, *Trạng-Nguyên* 狀元), le bonnet porte en haut une plaque en argent dite *bác sơn* 博山, une fleur en or en avant et une fleur en argent en arrière ; les côtés des deux ailes (*lưỡng-sĩ* 兩翅) sont garnies d'argent.

La tunique (*bào* 袍) est en satin dit *bát li* 八絲, de couleur verte (*lục* 綠), tissé avec de grandes fleurs.

La tunicelle (*thường* 裳) est en soie dite *sa đoạn* 紗緞, tissée de fleurs de couleur bleue (*lam* 藍).

Le ceinturon (*đai* 帶) est recouvert de drap rouge (*xích vũ đoạn* 赤羽緞) ; il porte en avant une plaque garnie d'argent doré et deux

des *Chưởng-Ấn* 掌印 et des *Ngự-Sử* 御史 du Bureau des Censeurs (*Đô-Sát-Viện* 都察院) doivent être surmontés de deux cornes sur la plaque dite *bác sơn* 博山, portée en haut du bonnet, et que ces bonnets seront appelés *giải trại quan* 獬豸冠, pour se conformer à l'animal *trại* 豸, sorte de licorne qui s'attaque aux choses contraires à la pudeur.

Le livre *Dư phục chi* 輿服志 卷八, des *Hán* postérieurs dit que l'animal *trại* est une sorte de chèvre douée d'une vertu surnaturelle : elle sait distinguer les choses conformes à la pudeur des choses qui lui sont contraires ; c'est pourquoi on donne le nom de *trại* aux bonnets des Censeurs. — *Giải trại* 獬豸 « licorne » (Couvreur). Le caractère 豸 s'emploie pour 馬.

autres garnies d'argent ; ces trois morceaux sont couverts de feuilles d'écaille. Il y a encore sept plaques garnies de cuivre et couvertes de feuilles de corne noire (*ô giác* 鳥角).

La broderie pectorale (*bồ tử* 補子) a le fond rouge, avec broderie représentant un faisan blanc (*bạch nhàn* 白鷺). Il y a aussi une paire de bottes (*oa* 靴), une paire de bas (*miệt* 襪), et une tablette en bois (*mộc hốt* 木笏).

Le costume des Docteurs du 1<sup>er</sup> degré, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes (*đệ nhứt giáp, đệ nhị danh, đệ tam danh* 第一甲第二名第三名, *Bảng-Giễn* et *Tham-Ba* 榜眼探花) comporte un bonnet qui porte en avant une fleur en argent doré et en arrière une fleur en argent ; les côtés des deux ailes sont garnies d'argent.

La tunique (*bào* 袍) est en satin dit *trù đoan* 綢緞 ; elle est tissée avec des fleurs, de couleur verte (*lục* 綠).

La tunicelle (*thường* 裳) est en soie dite *tò sa đoan* 素紗緞, de couleur bleue (*hư lam* 寶藍).

Les trois plaques de la partie avant du ceinturon (*đái* 帶) sont garnies d'argent et les autres comme celle des Docteurs du 1<sup>er</sup> degré, 1<sup>re</sup> classe.

\*  
\* \*

Le costume des Docteurs de 2<sup>e</sup> degré (*đệ nhị giáp* 第二甲, *Hoàng-Giáp* 黃甲) se compose d'un bonnet portant deux fleurs en argent, l'une en avant, l'autre en arrière, les côtés des deux ailes sont garnis d'argent, et le reste comme pour les Docteurs du 1<sup>er</sup> degré, 3<sup>e</sup> classe.

\*  
\* \*

Le costume des Docteurs du 3<sup>e</sup> degré (*đệ tam giáp* 第三甲, *Tán-Sĩ* 進士) comporte un bonnet qui porte deux fleurs en argent, l'une en avant, l'autre en arrière ; les côtés des deux ailes n'ont aucune garniture.

Le ceinturon (*đái* 帶) porte trois plaques garnies d'argent et sept plaques garnies de cuivre ; toutes sont couvertes de feuilles de corne noire (*ô giác* 鳥角).

La broderie pectorale (*bồ tử* 補子) a le fond rouge, brodé d'un héron à aigrette (*lộ tư* 鶯鶯), et le reste comme pour les Docteurs du 2<sup>e</sup> degré.

TABLEAU indiquant les principaux caractères distinctifs des costumes mandarinaux.

MANDARINS			ANIMAL SYMBOLIQUE (BRODÉ AU BAS DE LA TUNICELLE, DANS UN ROND, OU SUR LA POITRINE, DANS UN CARRÉ)	COULEUR DU COSTUME DES AUDIENCES SOLENNELLES		COULEUR DU COSTUME DES AUDIENCES ORDINAIRES	
Degré	Classe	Civils, militaires		Tunique	Tunicelle	Robe	Tunicelle
1°	1°	Civils . . . . .	Grue des immortels ( <i>tiên hạc</i> ).	Vieux cuivre ( <i>cổ đồng</i> ).	Rouge.	Bleu ( <i>thanh</i> ).	Rouge.
		Militaires. . . . .	Licorne ( <i>kỳ lân</i> ). . . . .	id.	id.	id.	id.
	2°	Civils . . . . .	Grue des immortels. . . . .	Bleu de Ciel ( <i>thiên thanh</i> ).	id.	id.	id.
		Militaires. . . . .	Licorne. . . . .	id.	id.	id.	id.
2°	1°	Civils . . . . .	Grue des immortels. . . . .	Pourpre ( <i>cam bích</i> ).	id.	id.	id.
		Militaires. . . . .	Sorte de licorne ( <i>bạch trạch</i> ).	id.	id.	id.	id.
	2°	Civils . . . . .	Grue des immortels. . . . .	Vert mandarinale ( <i>quan lục</i> ).	id.	id.	id.
		Militaires. . . . .	Licorne <i>bạch trạch</i> . . . . .	id.	id.	id.	id.
3°	1°	Civils . . . . .	Argus ( <i>cầm kê</i> ) . . . . .	Bleu foncé ( <i>bửu lam</i> ).	Rouge ponceau ( <i>xích</i> ).	id.	Rouge ponceau.
		Militaires. . . . .	Lion ( <i>sư tử</i> ). . . . .	id.	id.	id.	id.
	2°	Civils . . . . .	Argus. . . . .	Bleu de jade ( <i>ngọc lam</i> ).	id.	id.	id.
		Militaires. . . . .	Lion . . . . .	id.	id.	id.	id.
4°	1°	Civils . . . . .	Paon ( <i>khổng tước</i> ). . . . .	Vert mandarinale.	Bleu foncé.	id.	Bleu foncé.
		Militaires. . . . .	Tigre ( <i>hổ</i> ). . . . .	(pas)	(pas)	id.	id.
	2°	Civils . . . . .	Paon . . . . .	Vert mandarinale.	Bleu foncé.	id.	id.
		Militaires. . . . .	Tigre. . . . .	(pas)	(pas)	id.	id.
5°	1°	Civils . . . . .	Oie ( <i>vân nhạn</i> ) . . . . .	Bleu foncé.	Vert mandarinale.	id.	Vert mandarinale.
		Militaires. . . . .	Léopard ( <i>văn báo</i> ). . . . .	(pas)	(pas)	id.	id.
	2°	Civils . . . . .	Oie. . . . .	Bleu foncé.	Vert mandarinale.	id.	id.
		Militaires. . . . .	Léopard. . . . .	(pas)	(pas)	id.	id.
6°	1°	Civils . . . . .	Faisan blanc ( <i>bạch nhạn</i> ). . . . .	Actuellement : Vert mandarinale.	Actuel. : Bleu de jade	id.	Actuel. : Bleu de jade
		Militaires. . . . .	Ours ( <i>hùng</i> ). . . . .	Anciennement : Bleu de jade.	Ancien : Vert mandarinale.	id.	id.
	2°	Civils . . . . .	Faisan blanc. . . . .	(pas)	(pas)	id.	id.
		Militaires. . . . .	Ours . . . . .	Actuel. : Vert mandarinale.	Actuel. : Bleu de jade	id.	id.
7°	1°	Civils . . . . .	Héron ( <i>lộ tư</i> ) . . . . .	(pas)	(pas)	id.	Bleu de jade.
		Militaires. . . . .	Petit tigre ( <i>brư</i> ). . . . .	(pas)	(pas)	id.	id.
	2°	Civils . . . . .	Héron . . . . .	(pas)	(pas)	id.	Bleu de jade ou vert.
		Militaires. . . . .	Petit tigre. . . . .	(pas)	(pas)	id.	id.
8°	1°	Civils . . . . .	Oiseau d'eau ( <i>kê xích</i> ) . . . . .	(pas)	(pas)	id.	id.
		Militaires. . . . .	Hippopotame ( <i>hải mã</i> ) . . . . .	(pas)	(pas)	id.	id.
	2°	Civils . . . . .	Oiseau <i>kê xích</i> . . . . .	(pas)	(pas)	id.	id.
		Militaires. . . . .	Hippopotame. . . . .	(pas)	(pas)	id.	id.
9°	1°	Civils . . . . .	Caille ( <i>liêu thuận</i> ). . . . .	(pas)	(pas)	id.	id.
		Militaires. . . . .	Rhinocéros ( <i>tê ngư</i> ). . . . .	(pas)	(pas)	id.	id.
	2°	Civils . . . . .	Caille. . . . .	(pas)	(pas)	id.	id.
		Militaires. . . . .	Rhinocéros. . . . .	(pas)	(pas)	id.	id.

\*  
\* \*

*Costume des licenciés (Cử-Nhơn舉人).*

(Règlements établis en la 6<sup>e</sup> année de Minh-Mạng 明命, 1825).

Le costume comprend un bonnet appelé *tútài* 秀才, lequel porte deux fleurs en argent, l'une en avant, l'autre en arrière ; une robe (y 衣) en soie d'Annam (*nam sa* 南紗), munie d'un col croisé (*giao lãn* 交領), avec la doublure en soie blanche (*bạch* 白) ; une tunicelle (*thường* 裳) ; une bandeau dit *vọng cân* 網巾) ; une paire de bottes (*oa* 靴) ; une paire de bas (*miệt* 襪), et une tablette en bols (*mộc hốt* 木笏).



# LES CONCOURS LITTÉRAIRES DE HUE (1)

Par HỒ-ĐÁC-KHAI

*Cử-Nhơn.*

Au moment où l'enseignement traditionnel tend à disparaître pour faire place à l'enseignement des sciences occidentales, les concours littéraires, le seul mode de recrutement des candidats aux fonctions publiques, dont l'usage était en honneur dans presque tous les pays d'Extrême-Orient, disparaîtront nécessairement au profit d'autres systèmes de recrutement plus perfectionnés. Les annales vont enregistrer une évolution importante dans le domaine littéraire ; il est donc intéressant de jeter un coup d'œil sur ce vestige de la civilisation chinoise.

Les concours littéraires eurent leur origine en Chine, sous la dynastie des Hân antérieurs, c'est-à-dire à l'époque d'avant l'ère chrétienne. Ils furent introduits en Annam sous le règne de Lý-Thánh-Tôn, au 12<sup>e</sup> siècle, quelques centaines d'années après la vulgarisation de l'étude des caractères chinois dans le pays. Cette culture littéraire fut importée par Sĩ-Vương, gouverneur envoyé par la Cour de Chine en Annam, alors que ce pays était encore sous la domination de l'Empire Céleste.

Les concours littéraires se divisent en deux degrés différents :

1<sup>o</sup> — Le *Thi-Hương*, ou concours régional, où les candidats aspirent aux titres de Cử-Nhơn et de Tú-Tài, traduits improprement par les titres de licencié et de bachelier ès-lettres.

2<sup>o</sup> — Le *Thi-Hội*, ou concours général, où les titres universitaires conférés sont : Phó-Bảng, Tiên-Sĩ, Hoàng-Giáp, Thám-Hoa, Bảng-gián et Trạng-Nguyên, ce qu'on traduit par docteur ès-lettres.

Le premier, connu actuellement sous le nom de concours triennal, avait lieu autrefois, avant le règne de l'Empereur Tự-Đức, annuellement ; le second se tient toujours l'année qui suit le premier. Au concours Thi-Hương, qui est institué par région, se présentent tous

(1) Communication lue à la réunion des Amis du Vieux Hué du 26 janvier 1916.

les candidats ordinaires ayant satisfait à un examen préalable appelé Thi-Sinh ; au contraire, ne sont admis à se présenter au second que ceux qui ont été reçus au premier concours. Celui-ci ne se tient qu'à Hué et est présidé par l'Empereur lui-même pour l'épreuve de revision, appelée Thi-Đình (Concours à la Cour).

La commission est nommée par une ordonnance royale ; elle se compose de deux catégories de membres, *Nội-Trường* et *Ngoại-Trường* pour le concours régional, *Nội-Liêm* et *Ngoại-Liêm* pour le concours général, ce qui veut dire, pour les deux cas, commission intérieure et commission extérieure. La commission extérieure comprend un Président 正主考, un Vice-président 副主考 et un mandarin Phân-Khảo (分考), qui a pour mission de répartir les cahiers corrigés une première fois par la commission intérieure, laquelle comprend 8 mandarins Sơ-Khảo (初考) et 2 mandarins Giám-Khảo (監考), ceux-ci ayant pour mission de reviser les devoirs déjà corrigés par les Sơ-Khảo. A chaque commission, dont les membres ne peuvent, sous aucun prétexte, communiquer avec les membres de l'autre commission, est attaché un mandarin censeur, *Ngự-Sử* (御史), qui porte ses investigations les plus scrupuleuses aussi bien sur les mandarins membres des commissions que sur les candidats, durant toute la période pendant laquelle se fait le concours ; il n'y a que ces deux mandarins censeurs qui aient le droit de communiquer avec l'extérieur du camp des lettrés. Plusieurs Lại-Phòng (吏房), ou Secrétaires, assurent les différents services, par exemple, décoller la feuille indiquant l'état civil de chaque candidat, de son cahier de compositions, pour parer à toute tentative de fraude. Ces secrétaires sont placés sous les ordres du Đé-Tuyền, mandarin spécialement désigné pour ce service et qui loge à part.

A l'extérieur du camp des lettrés, existe un corps de garde, commandé par un mandarin militaire qui prend le titre de Giám-Sát (監察), Surveillant. Ce mandarin est chargé, en plus de la surveillance, de mettre en communication officielle l'intérieur du camp avec les autorités provinciales, et de l'approvisionnement.

Le camp des lettrés se compose de plusieurs compartiments nettement séparés les uns des autres par des cloisons. A la première enceinte, se trouvent les quatre plates-formes appelées *Tả hữu giáp ất vi* 左右甲乙圍 « enceintes *giáp* et *ất* de gauche et de droite », qui, réservées au campement des candidats, sont séparées par une route en forme de croix, *thập đạo* 十道. Au milieu de la croix, se trouve une maison où s'installent seulement les mandarins de la commission extérieure au moment du concours, pour donner les sujets de composition et pour recevoir les cahiers des candidats. A côté de cette maison, se trouve

une case construite sur pilotis où s'installe le mandarin censeur, qui transmet les ordres à l'extérieur à l'aide d'un porte-voix.

En partant de la première maison et en s'avancant vers l'intérieur, on trouve deux petites guérites devant la porte de la deuxième enceinte. La porte franchie, on se trouve dans la deuxième enceinte ; en face, une grande maison située au milieu de l'enceinte dite **Thi-Viện**, est réservée aux réunions des mandarins de la commission extérieure, au moment de la correction des compositions. A droite de ce bâtiment, se trouvent deux petites maisons affectées à l'habitation du Président et du mandarin censeur ; à gauche, sont situées deux autres maisons faisant face aux deux premières, et destinées à loger le Vice-président et le mandarin **Phàn-Khảo** ; par derrière, se dresse un autre bâtiment, plus grand, affecté au logement des secrétaires. En sortant de la deuxième enceinte, on pénètre dans la troisième, où se trouve uniquement la maison du **Đê-Tuyễn**, mandarin chargé de détacher les cahiers de composition de la feuille donnant l'état civil. Il s'y trouve également une dépendance pour l'habitation des secrétaires.

Enfin, on passe dans une quatrième enceinte ; là est le logement des mandarins de la commission intérieure : les **Giám-Khảo** occupent la maison du milieu et les **Sơ-Khảo** les maisons des deux côtés. A chaque sortie d'une enceinte et par conséquent à chaque entrée d'une autre, on trouve toujours deux guérites où deux soldats montent constamment la garde.

Le camp des lettrés de Hué n'a pas toujours occupé l'emplacement où il est aujourd'hui. Autrefois il était situé dans le quartier de **Ninh-Bắc**, dans la citadelle.

En la 27<sup>e</sup> année de **Tự-Đức**, en 1874, il fut transféré au village d'**An-Ninh**, à quelque distance de la pagode de Confucius. Vers la 1<sup>re</sup> année de **Kiên-Phước**, en 1884, il fut transféré dans le village de **La-Chừ**.

Mais, à la suite d'une sédition des candidats qui se révoltèrent contre l'injustice des mandarins membres des commissions, sédition qui se produisit en 1894 (6<sup>e</sup> année de **Thành-Thái**), et qui avait pris des tournures fâcheuses, il fut décidé de le transférer définitivement dans le quartier appelé **Tây-Nghị**, dans la citadelle, à la place actuelle,

Lorsque la commission a été nommée, les mandarins en faisant partie sont tenus de se présenter en audience au trône (**拜命**), puis d'aller, autrefois au Ministère des Rites, depuis la 1<sup>re</sup> année du règne de **Duy-Tân**, en 1908, au Ministère de l'Instruction publique, pour recevoir le fanion royal, **ky** (旗) et la plaquette rouge **bài** (排), sur laquelle sont inscrits, en grand caractère, le mot **chỉ** 旨, qui veut dire « ordonnance royale », et, en caractère plus petit, le mot **phụng** 奉, signifiant « obéir ». Ces deux objets constituent l'investiture de l'autorité

royale. Une semaine avant la date du concours, les mandarins font leur entrée solennelle au camp des lettrés, en grande tenue de cour. Mais avant de procéder à ce cérémonial officiel, l'usage veut qu'ils fassent un sacrifice consistant en une offrande de trois victimes à l'adresse du génie tutélaire du camp. Là, ils s'enferment pour toute la durée du concours.

A la veille de l'entrée des candidats à la première épreuve, vers minuit, on allume les torches et on bat trois fois le tamtam. Lorsque cela a été fait, les mandarins, toujours en tenue de cour, sortent et montent sur une grande chaire qui se trouve devant la porte d'entrée, et c'est là qu'ont lieu l'appel et la distribution des cahiers aux candidats.

Au dehors, la foule impatiente se presse ; les candidats, munis d'une tente en feuilles de lataniers, d'un petit tabouret et des provisions de bouche pour toute une journée (1), font leurs adieux aux parents et amis qui les accompagnent. Le soir, lorsque le tamtam a roulé trois fois, les candidats, ayant accompli leur devoir, sortent, rayonnants, au milieu d'une grande foule qui les admire.

Il en est ainsi pour toutes les autres épreuves. Lorsque le concours est terminé, l'heure de la récompense a sonné : tout le monde s'entasse devant la tribune préalablement construite pour ce cérémonial ; là se réunissent toutes les notabilités du lieu. Les mandarins de la commission montent, en tenue de cour, sur les deux rangées de chaires, et on procède à la proclamation des résultats. Dehors, les éléphants, en tenue de parade, font sonner les petites clochettes attachées à leur cou, les chevaux hennissent, les tamtams et les pétards font rage. Les *nhà-quê*, dans les profondeurs des campagnes, prévenus du succès glorieux d'un de leurs compatriotes, se rendent sur les lieux avec tout leur train de fête, pour recevoir le grand mandarin universitaire, tandis que les parents, les frères, les femmes attendent fiévreusement la sortie triomphale de leur fils, de leur frère, de leur mari. Vous vous figurerez aisément l'attitude du candidat dont la chance a fait que le nom est prononcé, par la voix qui tombe du ciel, avec la mention : lauréat ! Le pauvre diable de tout à l'heure devient tout d'un coup apte à faire un grand mandarin !

(1) Notons en passant que les candidats au concours général, étant considérés comme gradés, doivent se vêtir d'une tunique de cérémonie couleur bleue.



Planche XXXV. — Le costume mandarin : tenue des audiences ordinaires, des mandarins civils (à gauche), et des mandarins militaires (à droite), du 1er au 9e degré (à partir du milieu en allant vers les bords) (aquarelle de M. Tôñ -Thát -Sa).



# LES SACHETS A BÉTEL ET A TABAC

DANS LE VIEUX HUÉ (1)

Par TÔN-THẬT QUẢNG

*Lang-Trung au Ministère des Finances.*

L'attention des visiteurs du temple **Phụng-Tiên**, dans l'intérieur du Palais, est quelquefois attirée par une paire de jolis petits sachets en satin, dont l'un a la forme d'une fleur de nénuphar, l'autre celle d'une feuille de la même plante.

Cet objet est exposé sous vitrine, avec d'autres, dont Leurs Majestés **Thiệu-Trị** et **Tự-đức** faisaient couramment usage.

Ce sont des bourses à bétel et à tabac, des *hà-bao* 荷包.

« Lorsqu'un particulier passe devant un mandarin, écrivait **Đức** Chaigneau, il est d'usage qu'il abaisse une des deux bourses qu'il porte, attachées ensemble avec un bout de mousseline bleue ou rose, et renverse sur son dos ». « On reconnaît, sans peine, disait-il aussi, pour appartenir à l'aristocratie, des jeunes gens suivis de domestiques qui portent, suspendues au cou, les bourses à bétel de leurs maîtres. »

Il n'était point permis, dans le vieux Hué, de faire usage de *hà-bao* d'une catégorie réservée à une classe de la société supérieure à celle à laquelle on appartenait. La rigueur des lois de la hiérarchie s'exerçait jusque dans ces infimes détails !

Au roi étaient réservées les bourses à bétel en satin *đoan* 緞 ; l'une était jaune, l'autre rouge, et elles portaient toutes deux des images de dragons brodées ou brochées en or.

Les mandarins supérieurs avaient des *hà-bao* en soie dite *gấm* 錦, de diverses couleurs, l'une rouge, l'autre verte, ou bien une rouge et une bleue, ou encore une rouge et une noire ; elles portaient des fleurs brochées.

(1) Communication lue à la réunion des Amis du Vieux Hué du 29 décembre 1915.

Les mandarins inférieurs et les gens du peuple ne pouvaient se servir que de *hà-bao* en soie ordinaire, sans broderie, et les deux sachets devaient être d'une même couleur, soit verte, soit bleue, soit noire ; l'usage de la couleur rouge leur était formellement interdit.

Il est dit, dans le *Hội-diễn* ou Recueil administratif, qu'à l'occasion de l'accession au trône, le Roi donnera un festin aux mandarins et leur distribuera, ainsi qu'aux Princes et aux Princesses, des *hà-bao* et des sapèques en or et en argent.

On voit que les femmes même portaient jadis ces sachets à tabac et à bétel. Les femmes du peuple pouvaient s'en procurer, pourvu qu'elles choisissent des *hà-bao* en soie ordinaire, sans broderie, et d'une seule couleur.

Le Roi, les Princes et les Princesses faisaient porter leurs *hà-bao* dans un plateau en bois carré.

Les mandarins et les gens du peuple les portaient généralement renversées sur le dos ; cependant, certains les tenaient à la main ou les suspendaient à leur ceinture.

Les *hà-bao* ne sont plus en usage depuis une trentaine d'années.

Les mandarins ont remplacé ces gracieux petits sachets par la boîte laquée et incrustée qu'ils donnent toujours à porter, avec la pipe à eau, à l'un des domestiques qui les suivent.

#### NOTE COMPLÉMENTAIRE.

Un prêtre indigène, le P. **Chánh**, qui a vu, dans son jeune âge — il a près de 70 ans — les sachets à bétel et à tabac encore en usage dans la population annamite, m'avait donné sur ce sujet les renseignements suivants :

Ces sachets s'appelaient *đại thổ*, ou *cap đại thổ*, pour la paire. L'un, plus grand que l'autre, était destiné à recevoir les quartiers de noix d'arc et les feuilles de bétel, l'autre contenait le tabac à fumer. A l'orifice de chaque sachet, on avait ménagé une coulisse, avec deux ouvertures diamétralement opposées. Dans la coulisse passait un cordon, quay, circulaire, noué aux deux bouts. Ce cordon sortait par chacune des ouvertures ménagées dans la coulisse. Il était terminé, d'un côté par une frange, *tua*, en fils de soie de diverses couleurs, et de l'autre par une sorte d'ornement en forme de papillon, forme par le cordon replié sur lui-même ; cet ornement s'appelait *thắt bướm*, « le nœud du papillon ». L'étoffe de la coulisse était arrêtée, de ce côté, sur le cordonnet, de sorte que, en tenant le papillon d'une main et en introduisant les doigts dans l'ouverture du sachet, on pouvait ouvrir



Planche XXXVI. — Sachets à bétel et à tabac.

(Dessin de M. Tôn -Thát -Sa, d'après un modèle conservé au Palais).

celui-ci, tandis qu'en saisissant d'une main la frange et en faisant glisser la coulisse sur le cordon, on fermait le sachet.

Les cordons des deux sachets étaient reliés par un ruban, *dây*, en soie de couleur rouge, verte, ou bleue, de trois doigts de largeur environ et de 0<sup>m</sup> 40 de long. Au milieu du ruban, on faisait un nœud dans lequel était fixé, par une de ses extrémités, un mouchoir, *khăn*, en couleur, rouge principalement.

Quand on était en voyage, on jetait les sachets sur l'une des épaules, et ils pendaient, le gros par derrière, le petit par devant ; le mouchoir rouge descendait de l'épaule sur la poitrine. Quand on était arrivé chez quelqu'un, dans une réunion, on rejetait les deux sachets par derrière, le ruban qui les reliait passant sous le cou, et le mouchoir pendant au milieu de la poitrine (1). Le tout offrait un ensemble de couleurs heurtées agréable à l'œil (2).

*Le Rédacteur du Bulletin.*



(1) Ce détail paraît en contradiction avec le teste de Đức Chaigaeau cité plus haut : « Lorsqu'un particulier passe devant un mandarin, il est d'usage qu'il abaisse une des deux bourses qu'il porte attachées ensemble avec un bout de mousseline bleue ou rose, et renversées sur son dos ». Il se pourrait que le P. Chánh ait confondu ses souvenirs, et que ce fut au contraire pendant les visites que les sachets pendaient sur une épaule, l'un par devant, l'autre par derrière.

(2) Dans *A voyage to Cochinchina*, par John Barrow, (cote 4<sup>o</sup>, 324, de la bibliothèque de l'École Française d'Extrême-Orient), on trouve, p. 284, une planche en couleurs représentant un soldat cochinchinois qui porte un sachet à bétel suspendu à la ceinture ; p. 309, une autre planche en couleurs représente des hommes et des femmes qui portent leurs sachets suspendus à l'épaule.

# LES EUROPÉENS QUI ONT VU LE VIEUX HUÉ :

BROSSARD DE CORBIGNY (1)

Par L. CADIÈRE

*des Missions Etrangères de Paris.*

Parmi les nombreux traités conclus entre la France et l'Annam dans le troisième quart du XIX<sup>e</sup> siècle, celui de 1874 nous fournit l'occasion de jeter un coup d'œil sur la ville de Hué, à un moment, voisin de notre époque, où la vieille capitale de l'Annam conserve encore, en entier, ses charmes d'autrefois, que l'arrivée prochaine des Français va déflorer en partie. Il nous fera même pénétrer dans le Palais, ce palais aujourd'hui accessible à tout le monde, mais alors si jalousement fermé aux étrangers, et nous apercevrons, dans une pénombre troublante, la figure mystérieuse de **Tư-Đức**.

C'est le Lieutenant de vaisseau Brossard de Corbigny qui sera notre guide (2).

En 1867, la France, inquiète des menées des patriotes annamites dans les trois provinces de l'Ouest de la Basse Cochinchine, Vĩnh-Long, An-Giang et Hà-Tiên, s'emparait de ces régions (3). Le Vice-Roi, Phan-Thanh-Giã, pour ne pas survivre au déshonneur qui rejailissait sur lui, se donnait la mort par le poison (4). La Cour de Hué protesta longtemps avant de reconnaître le fait accompli. Elle suscitait, dans les provinces soumises à la France, des soulèvements dont

(1) Communication lue à la réunion des Amis du Vieux Hué d'octobre 1916.

(2) *Huit jours d'ambassade à Hué* (Royaume d'Annam), par M. Brossard de Corbigny, Lieutenant de vaisseau ; attaché à la mission, dans « Le Tour du monde » premier semestre 1878, pp. 33-64.

(3) C'était l'Amiral de la Grandière qui était Gouverneur de la Cochinchine à cette époque.

(4) Voir la biographie de Phan-Thanh-Giã, par Đào-Thái-Hanh, dans B.A.V.H. 1915, pp. 211-224.

la population se fatigua vite. Enfin, au mois de mars 1874, se reconnaissant impuissante, et redoutant par ailleurs les dangers que faisaient courir au royaume les bandes de pillards chinois qu'elle avait eu l'imprudence d'appeler au Tonkin pour s'opposer à nous, et qui étaient venus occuper plusieurs points fortifiés de la vallée du fleuve Rouge, elle se décida à signer un traité par lequel elle nous abandonnait les trois provinces occupées précédemment. En échange, la France lui fournissait quelques secours, des vapeurs de mer, cent canons, mille fusils, pour lui permettre de repousser les pirates chinois qui infestaient, à cette époque, les côtes d'Annam.

Le traité fut signé à Saigon.

En 1875, « l'Amiral Duperré, alors Gouverneur de la Cochinchine, délégua ses pouvoirs de plénipotentiaire à une ambassade nommée par lui dans le personnel de la colonie, et chargea ces envoyés de la très rare mission de pénétrer jusqu'auprès du roi **Ty-Đức**, pour lui remettre, au milieu des solennités de la cour annamite, l'exemplaire du traité d'abord, puis, en audience solennelle, les insignes du grand cordon de la Légion d'honneur et les cadeaux de notre gouvernement » (1).

« La mission se composait de MM. le baron Brassard de Corbigny, Capitaine de vaisseau, envoyé extraordinaire ; Regnault de Prémésnil, Capitaine de frégate, deuxième envoyé ; Brossard de Corbigny et Blouet, Lieutenants de vaisseau, attachés ; Prioux, officier d'infanterie de marine, interprète annamite et traducteur de chinois ; **Ba-Thưong, phu** (préfet) de Saigon, lettré de la colonie ; Nicolas, interprète indigène. L'escorte, composée de dix matelots et de vingt-cinq soldats d'infanterie de marine, était commandée par MM. Juin, enseigne de vaisseau, et Bordes, lieutenant d'infanterie de marine » (2).

Il faut mentionner encore un photographe, M. Gsell, qui ne faisait pas partie de l'ambassade, mais qui était venu avec elle, comptant faire une ample moisson de vues et de portraits, dans une région quasi inconnue du grand public européen. Il en fut pour ses frais. **Ty-Đức** témoigna tant d'inquiétudes, quand on lui fit demander l'autorisation de faire fonctionner l'appareil photographique dans les environs de Hué, que l'ambassadeur crut bon de ne pas insister (3). Heureusement que le jeune lieutenant de vaisseau, attaché à l'ambassade, Brossard de Corbigny, à qui nous devons la relation du voyage, dessinait aussi

(1) *Huit jours d'ambassade*, p. 34.

(2) *Huit jours d'ambassade*, p. 34, note I.

(3) *Huit jours d'ambassade*, p. 45.

bien qu'il écrivait. Nous devons à son crayon plusieurs dessins intéressants, qui mettent sous nos yeux quelques types de la population et quelques vues de la capitale qui nous sont familiers, mais qui avaient, à l'époque, le mérite de la nouveauté (1).

Il devait y avoir aussi, outre M. Nicolas, quelques autres lettrés indigènes. En tout cas, leur travail n'était pas, paraît-il, petit. Pendant toute la traversée de Saïgon à Tourane, en effet, « les lettrés de la mission couvrirent d'hiéroglyphes chinois des pages entières, ce sont les traductions des lettres et pièces officielles qui nous serviront à Hué. Ong Ba-Thưong, phủ (préfet) de Saïgon, un des principaux lettrés annamites ralliés à nos idées, est chargé de relire et mettre au net les textes traduits par notre camarade Prioux, interprète de la mission, et devenu lui-même, à force de travail, un lettré distingué » (2).

C'est le 4 avril 1875, que la mission s'embarqua sur les deux croiseurs *le Duchaffaut* et *l'Antilope*. En quelques jours, elle fut rendue à Tourane, où les mandarins du lieu s'empressent de venir à bord saluer les ambassadeurs. Cette première entrevue laisse dans l'esprit de notre narrateur un souvenir quelque peu désabusé : il rend hommage à l'air digne et calme des mandarins annamites, « fruit de l'étude des lettres orientales » ; mais il note la propreté toute relative de leur suite et des mandarins eux-mêmes, et il peint, en quelques mots. « leurs barques tristement équipées qui viennent, en se remorquant l'une l'autre, se ranger le long des vapeurs » (3).

Il y avait, à l'ancre au fond d'une crique, « la majeure partie de la flotte de guerre de l'Annam », « deux ou trois navires délabrés » (4). Quelques jours après, la mission aperçut, un village de Thanh-Phưóc, d'autres éléments de la flotte annamite. « Nous passons devant les chantiers de construction de l'Etat. Ce ne sont que des hangars en paillette abritant deux ou trois coques de navires de la grosseur d'un brick. A l'une d'elles travaillent quelques ouvriers, et une autre, lancée dernièrement, nous donne l'idée exacte des constructions de haute mer. Les plans qui ont servi de modèles à ces navires se rapprochent beaucoup des tracés européens du siècle dernier. A cette époque, des barbares d'Occident firent, dit-on, naufrage sur les côtes ; le roi acheta les épaves du navire pour être démontées, et servir par la suite de

(1) Nous ne reproduirons que cinq illustrations qui présentent un intérêt documentaire.

(2) *Huit jours d'ambassade*, p. 37.

(3) *Huit jours d'ambassade*, p. 37.

(4) *Huit jours d'ambassade*, p. 37.

modèles dans ses chantiers (1). Il y a, à **Thuận-An**, deux autres barques du même genre, aux formes arrondies, à l'arrière relevé. Le filin, les ancres, la toile, etc., sont ensuite achetés à Singapour ou à Hongkong, et le navire est gréé dans le genre des nôtres. Quant aux canons, ils ont été longtemps fondus aux environs de Hué même (2). Deux ou trois vapeurs, achetés fort cher à Hongkong, complètent la flotte de haut bord ; dès leur premier voyage, ils étaient déjà en avarie. C'est une honnête spéculation du commerce anglais, peu faite pour appuyer les tentatives de la politique. Enfin, des jonques de commerce, tant bien que mal armées de canons éclopés, complètent l'Invincible Armada ; outre leur faible échantillon, ces navires sont trop peu nombreux pour entrer en lutte avec les pirates chinois, bandits déterminés et bons marins, sans cesse en croisière sur la côte » (3).

Les dimensions du *Duchaffaut* ne permettant pas à ce croiseur de franchir la barre de **Thuận-An**, on le laissa à Tourane, et c'est l'Antilope qui se dirigea vers le port de Hué. Partie le matin du 9 avril, la mission était rendue vers midi en face de l'embouchure du fleuve. Le pavillon annamite flottait au sommet du mât du petit fortin qui défend l'entrée du fleuve. « Nous le saluons du large, et les vieux canons endormis se réveillent pour nous rendre nos politesses » (4). Saluons, nous aussi, un détail caractéristique du port de **Thuận-An**, détail que mentionnent les marins et voyageurs du siècle dernier, « les cocotiers au milieu desquels s'élève le fort ». Ils ont disparu, ou, pour plus de précision, il en reste un entier, et le tronc d'un autre, si j'ai bonne mémoire, sur l'îlot sablonneux qui portera longtemps encore sur les cartes le nom d'« îlot des Cocotiers ». Si mes souvenirs ne me trompent pas, le Résident Supérieur Brière fit replanter de jeunes pieds sur la

(1) M. Le Labousse, missionnaire en Cochinchine vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dit, dans une lettre aux Directeurs du Séminaire des Missions Etrangères de Park, datée du 24 avril 1800 : « Gia-Long a réussi à faire, avec ses Cochinchinois seuls, des vaisseaux à l'europpéen. Il a commencé par défaire pièce par pièce un vieux qu'il avait acheté ; il l'a refait avec tant d'adresse qu'il est plus beau qu'au paravant. Ce premier succès l'a encouragé à en entreprendre un neuf, dont il est venu à bout. Depuis il en a construit deux autres. Ces quatre vaisseaux lui feraient honneur partout. . . » Dans « Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient », Tome XII, 1912 : L. Cadière, *Documents relatifs à l'époque de Gia-Long*, pp. 38. 39.

(2) Dans le quartier, situé près des Arènes, appelé encore de nos jours **Phurông-Dúc**, « le hameau des Fondeurs », ou **Thọ Dúc**, « les Fondeurs ».

(3) *Huit jours d'ambassade*, p. 38, 39. Sur les chantiers de la marine annamite, voir R. Morineau ; *Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh : l'arsenal de Thanh-Phuróc*, dans B. A. V. H, 1915, pp. 223 et suivantes.

(4) *Huit jours d'ambassade*. p. 37.

dune, pour remplacer ceux qui avaient disparu : tous, sont morts. Il faisait bon effet, cependant, sur la triste étendue du sable, ce petit bouquet de palmes ondoyant au vent du large. Saluons une dernière fois ce vert souvenir du Vieux Hué.

La mer était grosse, la barre houleuse. Tous ceux d'entre nous qui sont venus à Hué lorsque ni le chemin de fer, ni la route du col n'existaient encore, se souviennent de l'attente du grand courrier au large de la passe, lorsque les barques indigènes n'arrivaient pas à franchir la zone dangereuse, ou bien de ces demi-tours brusques que la chaloupe qui faisait le service entre Tourane et Hué était obligée de faire lorsque la barre était impraticable. L'*Antilope* ne fit pas demi-tour. « Les pilotes n'osent sortir et le temps se couvre de plus en plus ; mais le capitaine Communal connaît son affaire, il donne droit dans la passe où la mer brise déjà. Une demi-heure après, nous étions mouillés en dedans des pointes à l'abri du mauvais temps, au milieu d'une vingtaine de jonques indigènes » (1).

Les mandarins du port attendaient, ainsi que des mandarins de la Cour, du grade de Tham-Tri, chargés de guider la mission pendant tout le temps de son séjour. Parmi eux était un personnage, le Père Hoàng, mort récemment, chevalier de la Légion d'honneur, dont il convient d'esquisser le portrait, toujours d'après notre guide. Il y en a, parmi nos collègues annamites, qui l'ont eu pour professeur, lorsqu'il dirigeait le petit collège d'interprètes fondé par le Gouvernement annamite à côté du *Thương-Bạc* : ils seront heureux de revoir sa figure sympathique.

« Cet Annamite ne diffère en rien, au premier abord, des autorités locales ; mais quel plaisir pour nous de l'entendre parler français ! C'est le P. Hoàng, prêtre catholique indigène, détaché par son gouvernement auprès de l'ambassade pour servir d'interprète et nous aider de son mieux pendant notre séjour à Hué. Notre nouvelle connaissance a l'air éveillé, l'œil intelligent, le geste vif ; il est toujours prêt à répondre à nos mille questions. Il a fait son éducation religieuse et européenne à Poulo-pinang, à Saïgon et en France. Revenu ici comme missionnaire, il a pris part, en qualité d'interprète, aux diverses ambassades envoyées à Saïgon pendant et après les premières affaires de Cochinchine. Mais ces extras sont rares, et d'ordinaire le P. Hoàng demeure ici pour catéchiser ses compatriotes et instruire leurs enfants. Français de cœur, il n'en est pas moins apprécié du gouvernement annamite, attendu qu'on ne saurait se passer de ses services,

(1) *Huit jours d'ambassade*, p. 37.

« Voilà donc un prêtre de la religion catholique occupant dans l'Etat une position officielle.... Le père est vêtu à l'annamite, le grand chapeau laqué par-dessus le turban, la longue robe étroite tombant au genou, le sac à tabac brodé pendu à la ceinture, et au cou le trèfle en or, marque de la haute estime du roi. Mais sous cet extérieur de fonctionnaire indigène se cachent les sentiments du missionnaire chrétien, et le P. Hoàng symbolise assez bien, dans son ensemble, la fusion possible des deux races si différentes à tant de points de vue » (1).

Plus loin, au moment où l'ambassade va pénétrer dans le Palais pour assister à l'audience de *Tư-Dức*, on nous le peint en costume de cérémonie : « Ici, le P. Hoàng, pour pénétrer avec nous, endosse un costume de circonstance ; le voilà en un instant changé en mandarin, bonnet carré en tête, longue robe à grue brodée, palette d'ivoire à la main, et physionomie de circonstance » (2).

Le P. Hoàng est une figure intéressante de cette période de transition que vit Brossard de Corbiguy. De nos jours, les interprètes de la Cour d'Annam portent le bonnet carré et la longue robe de cérémonie, mais ce ne sont plus des prêtres catholiques (3).

Le lendemain de l'entrée de l'*Antilope* dans le port de *Thuận-An*, le 10 avril, au point du jour, un coureur du roi, porteur du petit drapeau insigne de ses fonctions, arrivait « tout éssoufflé », et annonçait que le roi permettait à la mission de remonter la rivière, avec le bateau de guerre (4).

Ce détail n'avait pas été sans occasionner de longs pourparlers, quand on avait réglé le cérémonial de la venue de la mission et de sa réception au Palais. La présence d'un croiseur français dans les environs immédiats de la capitale avait grandement ému la Cour et occasionné des mesures spéciales. « Il nous est revenu plus tard des bruits de méfiance à notre égard. Le pays est resté sur le qui-vive pendant notre présence à Hué ; les ministres n'ont accédé à notre demande de remonter la rivière sur un navire de guerre qu'après maints pourparlers. Ils sont fort inquiets des canons de l'*Antilope*, et on nous affirme même que le haut fonctionnaire chargé de négocier les conventions préliminaires a, par écrit, promis sa propre tête au roi si notre navire

(1) *Huit jours d'ambassade*, pp. 37, 38.

(2) *Huit jours d'ambassade*, p. 58.

(3) Aux pages 44 et 45, Brassard de Corbigny donne le portrait, d'après des photographies, d'un mandarin de rang supérieur et d'un mandarin inférieur. Il se pourrait que nous ayons, dans l'un d'eux, sans doute dans le second, le portrait du P. Hoàng.

(4) *Huit jours d'ambassade*, p. 38.

faisait acte d'hostilité ou si nous-mêmes et notre escorte (nous étions en tout quarante-cinq débarqués) nous nous portions à quelque voie de fait sur la personne de Sa Majesté » (1).

L'autorisation avait été accordée : elle fut inutile, car *l'Antilope* fut arrêté par les barrages qu'on avait jetés au travers du fleuve, à deux kilomètres environ en amont de **Thuân-An**. « Nous remontons d'après la carte jusqu'aux barrages de piquets jetés d'une rive à l'autre. Ces défenses protégées par deux fortins ne laissent aux navires qu'un étroit passage facile à combler avec les tas de pierres accumulés dans ce but sur les deux berges. Entre les barrages *l'Antilope* ne trouve plus les deux mètres et demi d'eau indispensables à son passage ; nous attendrons donc ici jusqu'à demain matin les barques envoyées au devant de nous » (2).

Le voyage, à partir de ce moment, ne manqua pas de pittoresque.

« Le 11, de bonne heure, sept longues pirogues, montées par plus de cent rameurs, amènent le long du bord une grosse jonque surmontée d'une tente carrée ; la mission y prend place, accompagnant le coffret du traité. Le pavillon français est arboré sur la jonque, et nos sept remorqueurs, se plaçant à la file, font force de rames au milieu des commandements bruyants des *đôi* de milice (sous-officiers indigènes). Le long serpenteau aux cent nageoires ne manque pas de solennité ; mais il est lent comme tout ce qui est solennel, et nous avons mis sept heures et plus pour remonter quelques milles de rivière. Cette allure porte-t-elle sur les nerfs de nos mandarins, je le crois ; toujours est-il que l'un d'eux va de l'avant à l'arrière, gourmandant les rameurs et distribuant par-ci par-la quelques encouragements à coups de rotin. Il condamne même deux pauvres diables à recevoir *hic* et *nunc* le châtiement de leur mollesse. Les patients se couchent d'un air insouciant à plat ventre par terre, et reçoivent, tout habillés, dix coups de rotin tout près du râble, non sans pousser un petit gloussement plaintif de circonstance. Après quoi, le patron de la barque, exécuteur de la sentence, salue, en se prosternant trois fois, le mandarin farouche ; les deux délinquants en font autant et retournent à leurs avirons, sans paraître autrement éprouvés de l'incident désagréable. De fait, cette petite bastonnade à travers les vêtements flottants ne peut être gravée ailleurs que dans leur mémoire » (3).

(1) *Huit jours d'ambassade*, p. 54.

(2) *Huit jours d'ambassade*, p. 38. Sur les barrages du fleuve de Hué, sur les fortins et batterie qui défendaient les rives du fleuve, voir R. Morineau : *Souvenirs historiques en aval de Bao-Vinh : les barrages*, dans B. A. V. H. 1915, pp. 319 et suivantes ; *id* : *Forts et batteries*, *ibid*, 1914, pp. 221-233.

(3) *Huit jours d'ambassade*, p. 38.

N'est-il pas vrai que l'air « farouche » du mandarin ne parvient pas à enlever à cette petite scène de correction immédiate son caractère pratique, naïf, paternel ?

Plus loin (1), Brossard de Corbigny revient sur « la cadouille ». « *Le deus ex machina* de toutes ces forces (l'armée annamite), le grand ressort de l'administration et de l'armée, le nerf moteur, le grand sympathique de tout le système annamite est la célèbre cadouille, un petit bout de rotin d'une demi-brasse, qui ne connaît ni rang ni âge et tombe dru sur l'embonpoint des délinquants. Chaque soldat d'escorte en perte une en sautoir, c'est pour écarter le peuple. Chaque gradé tient un rotin à la main, c'est pour ranimer le zèle de ses soldats. Les lettrés l'administrent par procuration, mais la reçoivent directement. Enfin, depuis roi qui donne la cadouille sans la recevoir, jusqu'au chien du dernier paysan qui, lui, la reçoit sans la donner, tout le monde, dans ce bon royaume d'Annam, entend plus ou moins siffler à ses oreilles le rotin pour son compte ou celui d'autrui. »

Encore un souvenir du Vieux Hué que des âmes sensibles ont fait disparaître ! Le regretterons-nous, nous, les Amis du Vieux Mué, au risque de passer pour des gens aux idées rétrogrades, « ce grand ressort de l'administration » ?

En passant devant l'île de Triêu-Sơn, la mission fut saluée par les canons du fort de Đai-Đôn, et les miradors des signaleurs signalèrent à la citadelle l'arrivée des Français. Il reste encore quelques vestiges du fort ; mais les miradors, naturellement, ont disparu. Une gravure faite d'après un croquis de Brossard de Corbigny nous permet de nous rendre compte de l'installation de ces postes de vigie : quelques longs bambous, sommairement assemblés, supportaient une guérite, à 5 ou 6 mètres de hauteur ; la guérite, à laquelle une échelle permettait d'accéder, était couverte en paillette, entourée de paillette ou d'un clayonnage en bambou ; deux soldats y veillaient et ils donnaient les signaux soit au moyen d'un tam-tam en cuivre ou d'un tambour suspendu à la toiture, soit au moyen d'un drapeau hissé au bout d'une longue perche.

Enfin, le cortège arrive au débarcadère qui mène aux habitations que l'on a préparées pour le logement de l'ambassade : c'était le débarcadère de la route mandarine, sur la rive droite du fleuve, à l'endroit même où est le pont **Thành-Thái**. « Nos barques sont accostées à la rive aux cris empressés des patrons d'équipages. Des mandarins nous attendent au débarcadère, à l'ombre de leurs grands parasols, entre deux haies de soldats armés de lances à drapeaux triangulaires, bariolés

(1) *Huit jours d'ambassade*, p. 54.

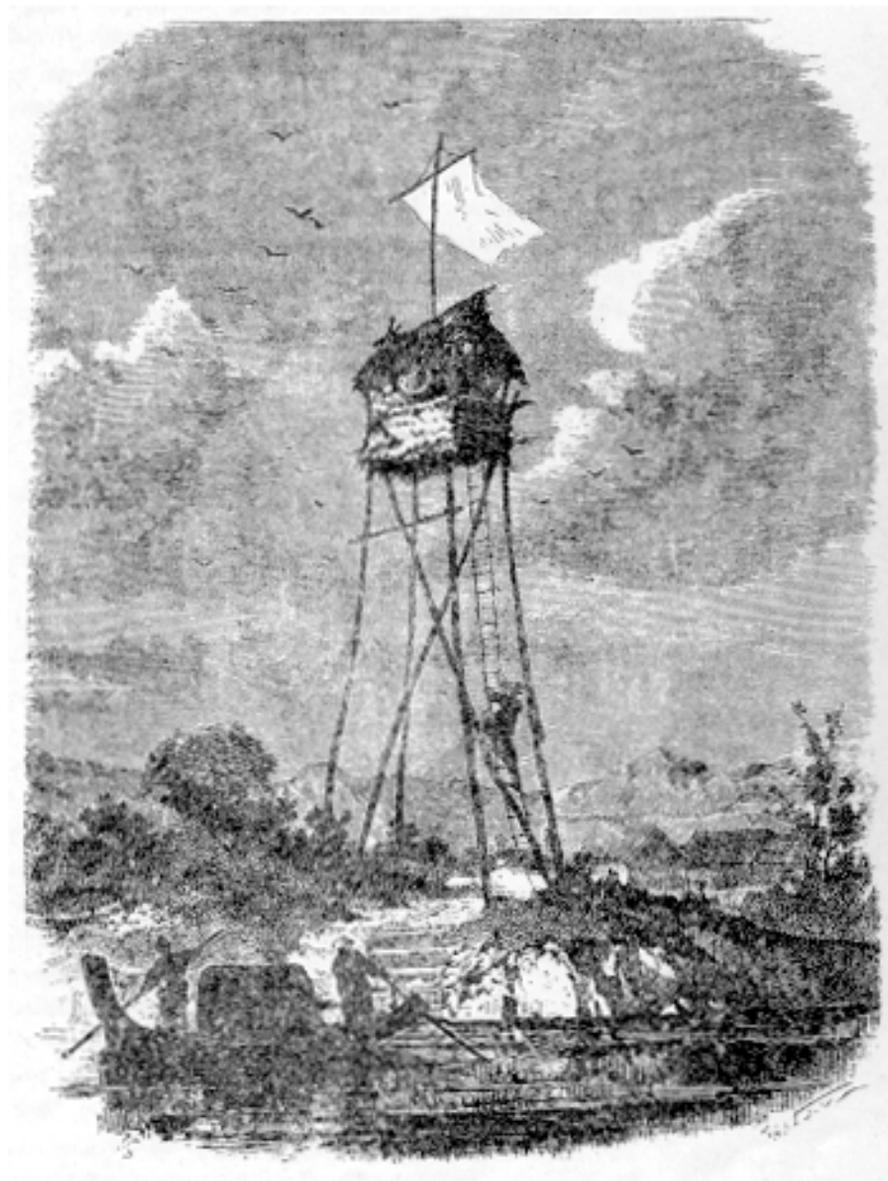


Planche XXXVII. — Mirador ou poste de vigie, au bord de la rivière de Hué (dans l'île de Triêu - Son).

(Reproduction d'un dessin de Th. Weber, d'après un croquis de M. Brossard de Corbigny, paru dans « Le Tour du Monde » du premier semestre 1878, p. 39)

de toutes couleurs. Le peuple se presse alentour dans une muette curiosité. Presque toute cette population n'a jamais vu d'Européens, à part les missionnaires ; et le spectacle de nos uniformes, le défilé de notre escorte sont ici un sujet d'ébahissement facile à lire sur les physionomies.

« Le traité, porté par deux matelots, prend la tête du cortège ; la mission et les Tham-Tri se placent ensuite. On ouvre au-dessus de nos têtes de grands parasols noirs, et nous gagnons ainsi, entre les mille drapeaux agités par le vent, la résidence officielle des ambassadeurs » (1).

La description toute simple de ce cortège a néanmoins quelque chose de solennel et d'héroïque : ces quarante-cinq Français, escortant l'exemplaire d'un traité signé par le représentant du chef de la République, représentaient la France qui venait accomplir dans le royaume d'Annam sa mission civilisatrice et bienfaisante.

La résidence qu'on avait préparée pour les ambassadeurs ne brillait pas par le luxe. Elle était située à l'emplacement même qu'occupe actuellement la maison des officiers affectés à la compagnie d'infanterie coloniale de la Résidence Supérieure. C'était le *Súr-Quán*, ou « Résidence des Ambassadeurs ». Brossard de Corbigny nous donne une description et aussi une vue de cette première demeure des représentants de la France à Hué qui sont, l'une et l'autre, des documents précieux et très chers (2).

« Une large bannière jaune et verte hissée près de la porte indique en caractères chinois le nom du lieu, le *Seu-Quân (Súr-Quán)*. Au milieu d'une grande cour, s'élèvent les autres logements préparés pour la mission ; ce sont des maisons annamites aux toits enveloppés de nattes et plafonnés en soie commune rouge ou bleu. Dans le bâtiment principal, une pièce tapissée de nattes sera la salle à manger ; tout autour, de petites chambres obscures sont destinées à chacun de nous ; on y a mis de grands lits indigènes à moustiquaires de soie claire, précaution fort utile dans la saison actuelle ; un fauteuil, une table en bois de fer et quelques objets de toilette européens complètent le mobilier. Plus loin, dans la cour, d'autres maisons abritent l'escorte, et même un petit théâtre, grand comme la main, construit en nattes pour la circonstance, servira aux représentations de quelque pièce du répertoire classique. Deux grandes cuisines complètent notre nouvelle demeure. Chaque matin, par ordre du roi, ses gens nous apporteront en abondance des vivres de toutes sortes, et nuit et jour une garde de milice veillera autour du mur d'enceinte. »

(1) *Huit jours d'ambassade*, pp. 40 et 42.

(2) *Huit jours d'ambassade* p. 42.

La gravure que nous reproduisons nous permet de faire le plan sur le sol de tous ces bâtiments.

Au fond, parallèle à la route mandarine, et ayant sa façade tournée vers cette route, la maison principale, formée de quelques travées terminées aux deux bouts par deux appentis : c'est la maison annamite ordinaire. La toiture de cette maison, ainsi que les murs paraissent plus soignés que les autres. Par devant, une autre construction, plus légère, toujours parallèle à la route mandarine, forme une sorte de vérandah à la maison principale : c'est ce que les Annamites appellent, dans les environs de Hué, *nhà vỏ cua*, « la maison à carapace de crabe », à cause de la forme bombée de la toiture ; c'est là que, dans la journée ou le soir, on s'assied ou l'on s'étend sur de grands lits de camp pour prendre le frais.

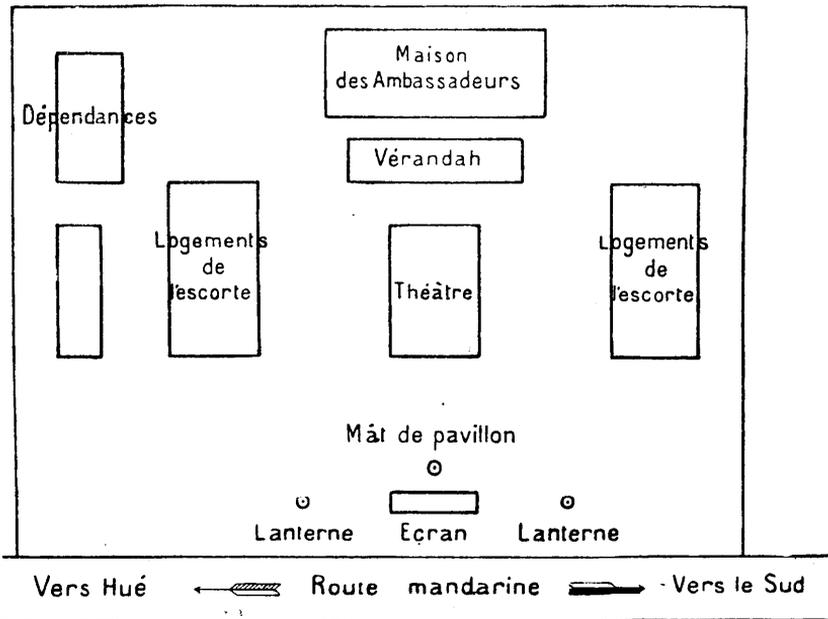


Fig. 136. — Plan approximatif de la Maison des Ambassadeurs, Sîr-Quán, lors de l'ambassade de Brossard de Corbigny (1875).

Devant ces deux bâtiments, et disposé perpendiculairement à ceux-ci, par conséquent perpendiculairement à la route mandarine, est une autre construction légère, mais plus vaste que la vérandah ; c'est sans doute le théâtre. Un écran en maçonnerie défend le tout contre les influences nocives des vents, *binh phong*, « ce qui protège contre le vent ». Derrière l'écran, le mât de pavillon dont on nous a parlé ; des deux côtés, deux lanternes en papier, suspendues à deux grandes perches, avec le support des lanternes en forme de potence.

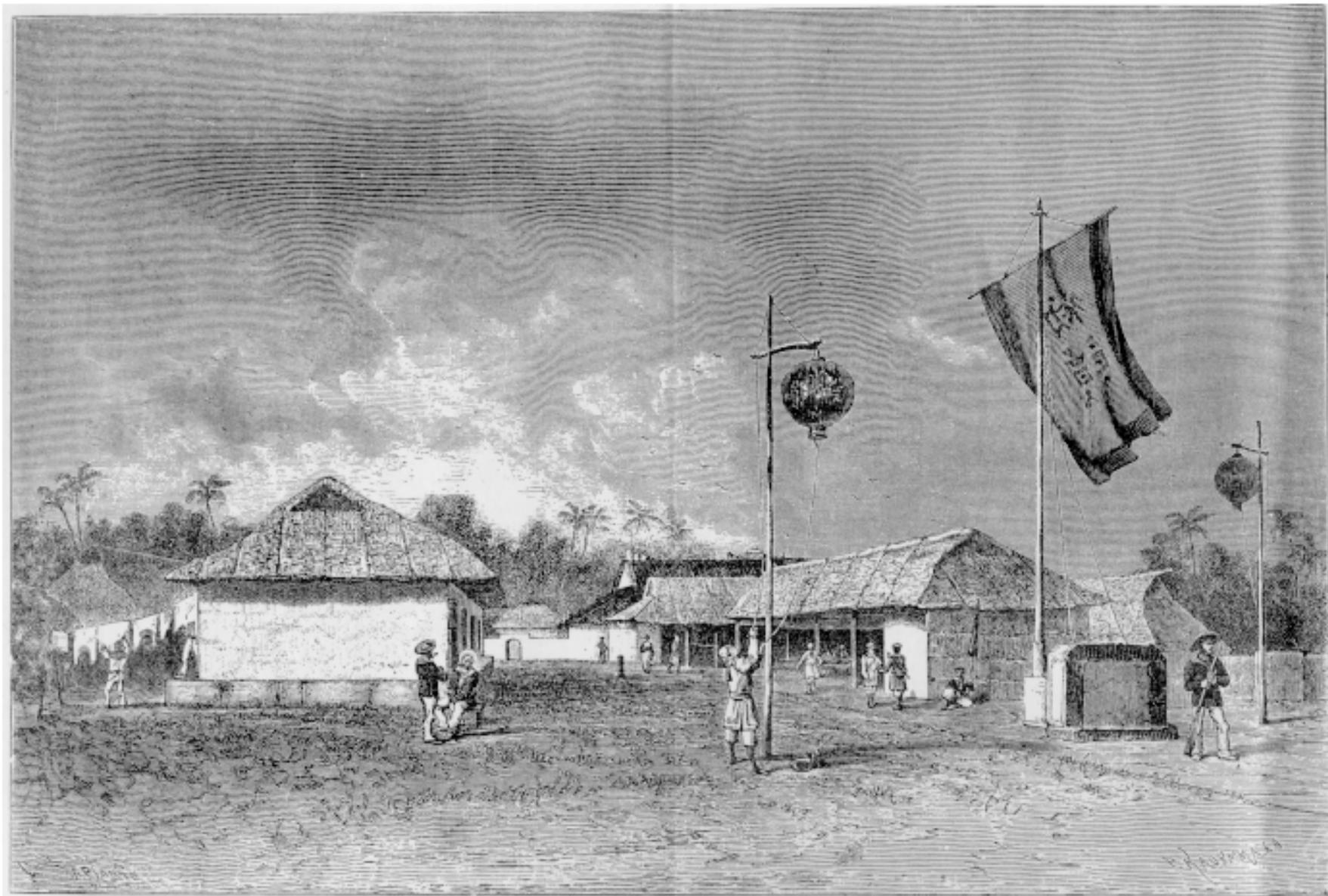


Planche XXXVIII. — Maison des ambassadeurs (à Hué).

(Reproduction d'un dessin de P. KAUFFMANN, d'après un croquis de M. BROSSARD de CORBIGNY, paru dans « Le Tour du Monde » du premier semestre 1878, p. 43)

Sur les côtés de la maison principale, et perpendiculaires à la route mandarine, deux habitations secondaires, longues, assez grossièrement couvertes, sont les demeures des soldats de l'escorte. Par derrière, à gauche, les dépendances. Dans la cour, on est heureux de voir des matelots monter la garde, fumer leur pipe ou deviser tranquillement? étendre le linge, pendant que des soldats annamites vont et viennent, le sabre en bandoulière, et que l'un d'eux assujettit les lanternes en papier de l'entrée. On est, heureux de voir sur le vif ces scènes de caserne de nos premières troupes venues à Hué.

Complétons ce tableau par la description des environs de la première de nos Résidences (1).

« Nous voici près de notre départ (19 avril) ; allons jeter un dernier coup d'œil au village où nous demeurons. Animée par la présence de tant de soldats indigènes, la rue s'est vite transformée en un restaurant de circonstance. De chaque côté, devant les maisons, sont rangés, sur des tables hautes, de grands bols où chacun peut, avec quelques sapèques, se faire verser à plein bord du thé bouillant. On offre aux gourmets des chiens rôtis tout entiers, ou des sauces au poisson chargées de toutes sortes d'herbes hachées. Le riz fumant abonde, et les baguettes travaillent sans relâche. »

Allez faire une promenade sur la route mandarine, au delà de la caserne d'infanterie coloniale ; le spectacle n'a pas changé.

La mission que le baron Brossard de Corbigny avait à remplir comportait deux actes principaux : l'échange des ratifications et la remise à l'empereur, en audience solennelle, du grand cordon de la Légion d'honneur et des présents offerts par le président de la République.

C'est la journée du 13 avril, après un jour de pourparlers, qui avait été choisie pour l'échange des traités. La cérémonie se passa sur l'esplanade dallée qui se trouve immédiatement devant la porte Ngõ-Môn, entre cette porte et le pont des Eaux d'or, qui précède la porte.

Laissons la parole à notre guide (2).

« Vers deux heures, nos Tham-Tri, suivis des gens du roi, viennent chercher notre exemplaire du traité ; les hamacs rouges nous sont amenés, et chacun, Français et Annamite, vêtu de gala, se confie aux porteurs le plus commodément possible. En tête du cortège s'avance le traité, porté à l'ombre royale de quatre parasols jaunes ; un autre groupe d'escorte ferme la marche ; les lanciers font la haie, et derrière eux se pressent les habitants accourus pour nous voir. Pas de sympathie

(1) *Huit jours d'ambassade*, p. 63.

(2) *Huit jours d'ambassade*, p. 55.

de leur part, c'est naturel ; au moins ne font-ils aucune manifestation blâmable, étonnée de ce qu'ils voient, indifférents pour ce qu'on fait.

« Les jonques nous ont bientôt fait passer la rivière, et nous pénétrons dans le même ordre à travers l'enceinte de la citadelle. Après la porte extérieure, on franchit une esplanade de deux cents mètres environ, séparant les deux premières lignes de murailles, et l'on met pied à terre près d'une petite salle tapissée de rouge ; c'est une dépendance des casernes et magasins militaires. Le thé et des sucreries nous y attendent.

« Aujourd'hui nous n'irons seulement qu'à quelques pas d'ici à la porte Ngõ-Môn, entrée principale de la deuxième enceinte ; mais demain, jour d'audience, c'est en dedans de la troisième ligne que nous trouverons le roi. De notre halte on voit la grande esplanade se prolonger sans constructions au pied des murailles ; la face intérieure de celles-ci est en talus et revêtue de larges dalles. Au milieu de la face Sud-Est s'élève le réduit peint en jaune, visible du dehors. Peu de canons ; les parapets et leur toiture de paille les dérobent à nos yeux. Après un quart d'heure d'attente, on nous annonce les délégués du roi. Ils sont deux, en grand costume, accompagnant l'exemplaire annamite. Leurs traits sont empreints d'émotion ; c'est à peine si l'on peut reconnaître, sous ce masque de circonstance et la grande robe brochée, ce même Ki-Vi-Ba, doué d'ordinaire d'un rire saccadé, périodique, des plus sonores. Les envoyés, les interprètes, le Phũ-Ba-Thưong se mettent à relire les deux testes, et, pendant ce temps-là une foule de petits employés, de petits clercs, de lettrés se pressent autour de nous écoutant, regardant par-dessus l'épaule de leurs grands chefs, sans se gêner le moins. C'est l'usage ici, paraît-il, de n'écarter personne, de laisser les porteurs de pipes, de bétel, d'éventails se fourrer partout aux meilleures places, pour voir un peu ce qui se passe en politique. L'un se gratte à outrance tout près de nous ; un autre, embouchant le goulot de nos théières, souffle pour les dégager et remplir de nouveau les tasses jusqu'au bord. Un autre fait pis encore, et tout ce monde se presse dans quelques mètres carrés. Les rites établissent pourtant les distances morales entre les différentes classes.

« Enfin les exemplaires sont signés, les cachets apposés, et les deux cortèges se dirigent vers l'esplanade dallée de la porte Ngõ-Môn. Trois ponts y conduisent ; elle-même est percée de trois baies de face et de deux latérales. Au-dessus de ces entrées, des galeries superposées couronnent les remparts et dominant la place. Le roi, dit-on, se tient derrière les nattes baissées, pour nous voir tout à son aise. Chaque cortège, entrant par un point extrême, arrive au milieu de la place. Des parasols sont rangés au pied des murs ; autour de la porte, les

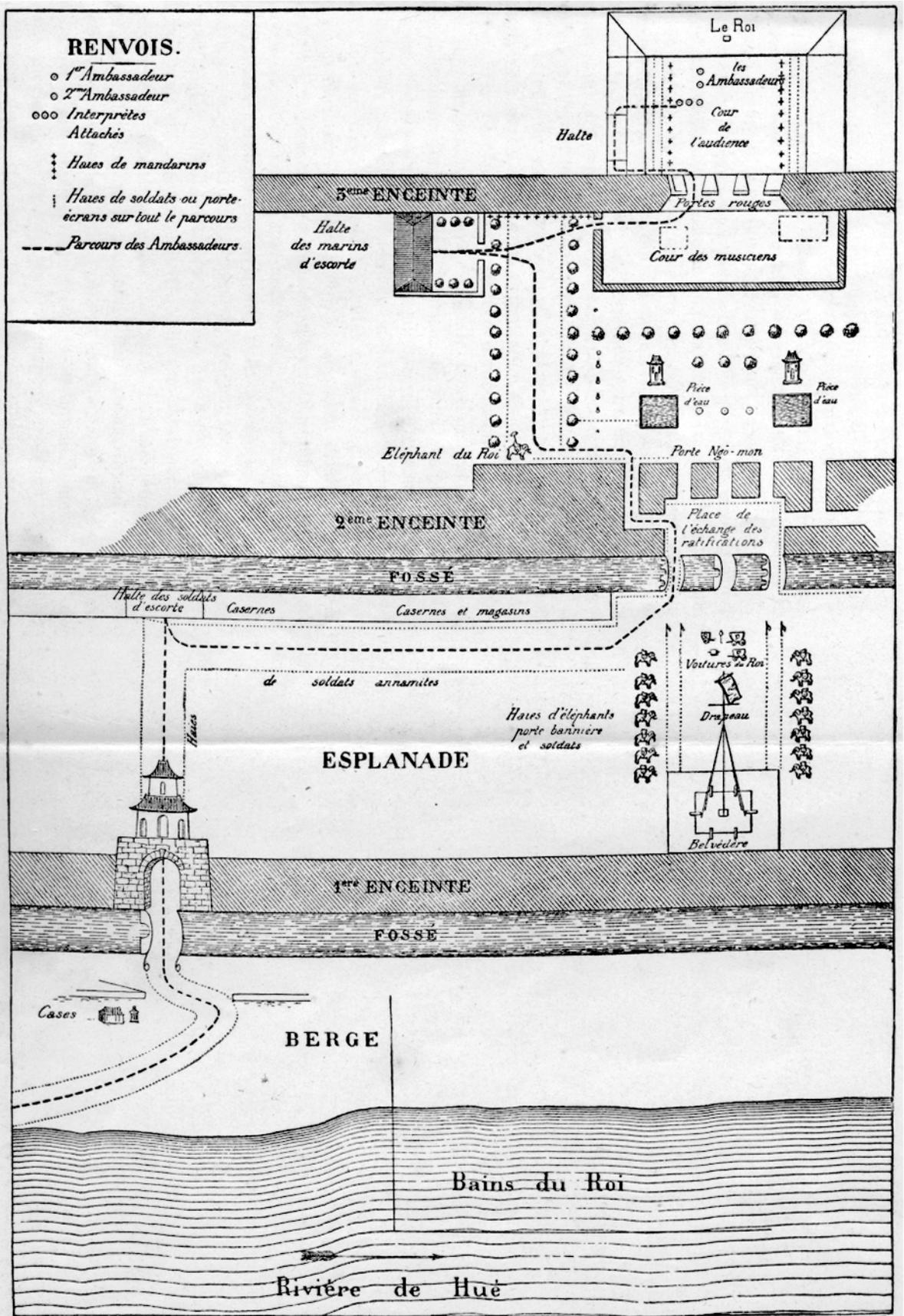


PLANCHE XXXIX. — Plan de la réception de l'ambassade française (14 avril 1875).

(Reproduction d'un plan paru dans « Le Tour du Monde » du premier semestre 1878, p. 59).

gens du roi tiennent des brûle-parfums allumés, des écrans, des chasse-mouches, etc. Deux rangs de massiers rouges complètent la garde de service. Les ambassadeurs s'avancent bientôt l'un vers l'autre, prononcent quelques paroles de circonstance, et font, l'échange de leurs exemplaires respectifs. Le premier ambassadeur annamite nous annonce ensuite pour ce soir la visite de son collègue des Rites, chargé de nous soumettre les lois de l'étiquette de cour pour l'audience de demain, puis chacun se retire lentement de son côté. On remonte dans les hamacs, et le petit trot de nos porteurs nous ramène bientôt à nos barques ».

Le plan que nous reproduisons nous permet de suivre la marche des ambassadeurs : ils pénètrent dans la citadelle par la porte **Quàng-Dũc**, qui est immédiatement en amont du Cavalier. Ils traversent l'esplanade qui est entre le Cavalier et la porte **Ngo-Môn** et font halte dans un compartiment des casernes qui s'élevaient, le long du fossé de la seconde enceinte, du côté Ouest. Ces casernes sont devenues les écuries royales ; aujourd'hui tout a disparu. Du côté Est, le hangar des Canons-Génies, qui leur faisait pendant, avec d'autres casernes, permet de se rendre compte de leur disposition. C'est là qu'eut lieu l'apposition des signatures. Puis, les ambassadeurs français et les délégués annamites se dirigent vers l'esplanade dallée située immédiatement devant le **Ngo-Môn**. Ils y arrivent après avoir passé les ponts de l'Eau d'or. Il y en a trois. Lorsqu'on portait dans l'intérieur du Palais le brevet d'investiture que l'empereur de Chine envoyait au roi d'Annam, on le portait en le faisant passer par le pont du milieu. Mais ici, le pont central resta inviolé. Les ambassadeurs et les délégués entrent chacun « par un point extrême ». Il y a peut-être ici une faute d'impression, et il faudrait lire, dans ce cas « pont extrême ». Mais même en admettant l'exactitude de la version que nous avons, la conclusion est la même : les Français passèrent par un pont, et les Annamites par un autre ; ceux-ci par le pont de l'Est, le pont de gauche ; ceux-là par le pont de l'Ouest, le pont de droite. Rappelons-nous que lorsque les ambassadeurs chinois venaient à la Cour de Hué, ils passaient par le côté Est, et l'empereur lui-même passait du côté Ouest. Et n'oublions pas que le côté gauche, ou Est, est le plus noble, en Extrême-Orient. Dans cette cérémonie, comme dans celle, plus solennelle, qui eut lieu le lendemain, nos ambassadeurs marchèrent ou se tinrent toujours du côté Ouest, du côté droit. On peut dire aussi, pour expliquer ce protocole, que le côté droit est le côté des mandarins militaires ; or, la mission française était composée uniquement de militaires.

Tous ces détails ont un intérêt uniquement rétrospectif. Mais il est bon, de les rappeler ; ils sont étroitement connexes avec l'établissement et l'agrandissement progressif de notre influence en Annam.

Le lendemain, jour d'audience, l'ambassade suivit le même chemin jusqu'au Ngọ-Môn. Elle franchit cette porte par la baie de l'Ouest, ou de droite. Alors, sans passer par le pont de la Voie centrale, elle tourna brusquement à gauche, puis, tournant à droite, elle longea le bassin du Grand Liquide, les cours étagées qui précèdent le palais Thái-Hòa, ce palais lui-même, que notre guide n'a pas mentionné dans le plan qu'il nous donne, et s'arrêta, à l'Ouest de la Porte Dorée, soit dans un bâtiment édifié pour la circonstance, près du portique Nguyệt-Anh, ou de la « Splendeur de la Lune », soit dans un bâtiment dont il subsiste encore seulement le soubassement, le Hũu-Đài-Lậu-Viễn, « l'Antichambre de droite ». Mais je ne saurais dire si ce bâtiment, édifié par Gia-Long, restauré par Minh-Mạng, existait encore en 1875.

L'ambassade pénétra, par la Porte Dorée, toujours par la baie de l'Ouest, dans l'enceinte de la Cité pourpre interdite ; elle passa sous la Galerie de droite, Hũu-Đuợc-Long, et pénétra dans la Salle de droite, Hũu-Vũ. Elle n'y vit pas, pour son bonheur, les affreuses peintures qui la décorent aujourd'hui.

L'audience eut lieu dans la cour du palais Cẩn-Chánh, le lieu des audiences ordinaires. Les audiences solennelles ont lieu au palais Thái-Hòa. Les ambassadeurs français se tenaient, comme l'indiquent le plan et la gravure que nous reproduisons, du côté des mandarins militaires, à droite, en avant de la haie formée par ces mandarins, à la hauteur des mandarins des premiers degrés. Suivant l'usage, dans le palais il y avait seulement l'empereur et les princes du sang.

Mais reprenons le récit des faits, en suivant notre auteur.

Après la cérémonie de l'échange des ratifications, le premier délégué annamite avait annoncé que, dans la journée même, le Ministre des Rites viendrait à la maison des ambassadeurs, pour leur donner une répétition au sujet de la cérémonie du lendemain. Cette séance, comme toutes celles de ce genre, ne se passa pas sans rires.

« Le soir, le chef des Rites en personne, suivi de ses acolytes, est venu nous initier aux cérémonies de l'audience. Il se met à répéter tout aussitôt devant nous les marches et contre-marches qu'auront à faire nos introducteurs, les saluts que nous ferons nous-mêmes à Sa Majesté, dans quel ordre nous entrerons, etc. . . « Cette chaise, nous dit-il, est le roi ; ici, à droite, cette grande caisse vide, c'est le premier ministre ; là-bas, le poteau, c'est le répétiteur des paroles royales. » Puis il fait placer par terre cinq petits tapis carrés disposés symétriquement. Vont-ils continuer leurs exercices par quelques sauts de carpe à l'usage de la cour, et nous inviter à en faire autant devant le roi ? L'embonpoint du grand maître des cérémonies nous rassure... Ces carreaux indiquent simplement nos places futures, et nous les retrouverons

demain à l'audience, comme des îlots de refuge au milieu de la grande cour de réception.

« La répétition générale se termine assez tard, non sans éclats de rire dans les deux camps. Ce soir encore les mandarins peuvent être gais ; mais demain... quand la caisse sera le ministre... quand la chaise sera le roi !... on ne rira plus du tout ; car, suivant que les choses iront bien ou mal, on gagnera vite une faveur ou cinquante coups de rotin. Suivant la conduite de ces étrangers, on peut se voir haussé d'un grade ou raccourci d'une longueur de tête.

« En ce qui nous concerne, nous garderons nos armes, saluerons à la française en entrant et à la fin, et resterons couverts le reste du temps, puisque l'audience a lieu en plein air. Les paroles à échanger de part et d'autre sont arrêtées mot pour mot. Rien donc, dans tous ces détails, qui ne soit parfaitement compatible avec les rites et la dignité des deux nations » (1).

Nous voici arrivés au 14 avril 1875, jour fixé pour l'audience. Une ambassade française, pour la seconde fois, pénétrera dans le palais des empereurs d'Annam et sera introduite en présence de **Tư-Đức** (2).

« On se lève de bonne heure aujourd'hui (3), pour ne pas retarder, sous un soleil aussi chaud, le moment fixé du départ. Comme hier, et dans le même appareil, nous nous présentons à la porte d'enceinte ; mais cette fois c'est avec notre escorte française que nous traversons l'épaisse muraille.....

« On arrive alors sur l'esplanade, où nous faisons halte hier soir, et que nous trouvons aujourd'hui garnie de soldats de toutes couleurs. Nous laissons aux casernes notre détachement d'infanterie, et continuons jusqu'à la porte **Ngõ-Môn**, précédés de nos dix matelots. Là on descend de hamac, les parasols sont fermés, car on ne les déploie pas en dedans de la seconde enceinte.

« En face de la porte, un spectacle curieux attire le regard : sur toute la largeur de l'esplanade, de longues files de soldats se font face, laissant au milieu la place libre pour les voilures du roi rangées en ordre. Derrière les soldats, les éléphants de parade, armés de défenses, sont disposés en deux haies ; ils ont sur le dos leurs palanquins de promenade, espèce de fauteuils cubiques d'où pendent de chaque côté de grandes draperies. Le cornac, assis sur le cou, les maintient immobiles, et sur la croupe un autre suivant tient un haut parasol d'étoffe

(1) *Huit jours d'ambassade*, p. 55, 56.

(2) La première ambassade qui eut cet honneur fut celle de l'Amiral Bonnard, en 1863. *Huit jours d'ambassade*, p. 34.

(3) *Huit jours d'ambassade*, pp. 56, 58, 60.

voyante. Il y en a une vingtaine environ. Parmi les voitures dételées, au centre, une surtout se fait remarquer ; c'est une espèce de cabriolet tout rouge et comme transparent : on dirait une grosse lanterne de papier à roulettes. Une autre, à quatre roues, verte et jaune, rappelle les anciens cochés publics. On nous dit qu'elle date du règne actuel ; mais cependant la forme est française et d'un siècle au moins antérieure. Les chevaux blancs harnachés de jaune sont à côté, abrités eux aussi par des parasols de la maison du roi.

« Après avoir passé sous la porte Ngø-Môn, nous trouvons tout d'abord, en sentinelles immobiles, les deux plus gros éléphants de Sa Majesté ; ils gardent le passage, en grand costume. De leur poitrine et de leurs flancs tombent de grandes draperies jaunes à dragons brochés de toutes couleurs. Sur leur dos est le siège du roi, assujéti par des cordes rouges à nœuds dorés. Leurs défenses portent des anneaux d'or, et leurs pieds de devant des bracelets du même métal. La tête est tout enharnachée d'ornements rouges entre-croisés. En leur qualité de privilégiées du roi, les deux montures ont pour cornac un mandarin à robe bleue, et sur la croupe un page armé du parasol d'étoffe jaune à pandeloques. Nous passons ensuite entre des soldats porteurs de boucliers, rangés le long d'une avenue d'arbres. A gauche, deux chevaux blancs, montures du roi, sont alignés dans le rang. A droite, des pièces d'eau entourées de balustrades à jour sont, paraît-il, les viviers à caïmans. Ici, comme en Chine, la queue de ces vilaines bêtes est un mets très-apprécié. Entre les viviers, deux gros tigres fantastiques tout dorés trônent sur leur socle ; ils nous montrent les dents en dardant sur nous, par-dessus des potiches bleues, leurs yeux d'émail sortis de l'orbite. Au bout de l'avenue, les mandarins des quatre derniers degrés sont adossés à la troisième enceinte, interdite à leur petite importance. Ici nous faisons halte sur la gauche, dans un vestibule, en attendant le moment de la présentation.

« Pendant qu'on nous sert le thé, nos pauvres *Tham-Tri*, d'une voix étranglée par la peur, répètent à chacun les recommandations de la veille, sur les places à prendre, la tenue à observer, les paroles à échanger. Ici, le P. Hoang, pour pénétrer avec nous, endosse pendant ce temps-là un costume de circonstance ; le voilà en un instant changé en mandarin, bonnet carré en tête, longue robe à grue brodée, palette d'ivoire à la main, et physionomie de circonstance.

« Enfin tout est prêt ; nous suivons nos introducteurs à travers la porte basse d'une cour remplie de musiciens ; les uns ont des guitares en peau de serpent boa ; d'autres, des espèces de violons, des hautbois d'ivoire, ou des cymbales à trois lobes comme des trèfles. Toute la famille bruyante des gongs et des tamtams est réunie entre leurs mains ;

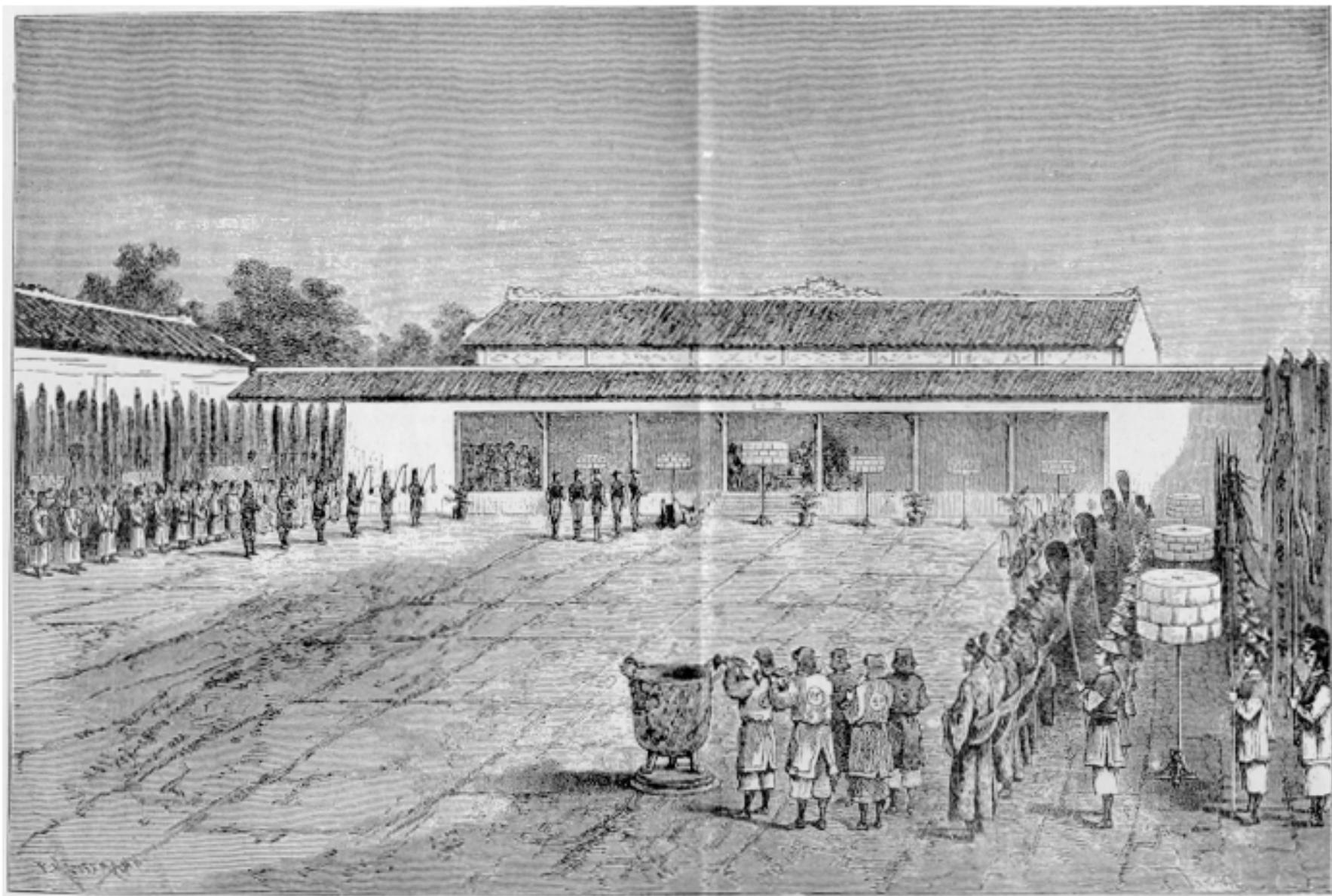


Planche XL. — Une audience à la cour de Hué : Réception de l'ambassade française (14 avril 1875).  
(Reproduction d'un dessin de P. KAUFFMANN, d'après un croquis de M. BROSSARD de CORBIGNY,  
paru dans « Le Tour du Monde » du premier semestre 1878, p. 57)

mais, parmi tant d'instruments plus chinois les uns que les autres, celui que, tout enfant, nous croyions jadis venu de Pékin même pour donner la réplique à la grosse caisse du régiment, le chapeau chinois enfin, manque complètement à la collection charivarique. Encore une illusion artistique envolée !

« Voici les grandes portes de la troisième enceinte ; les battants en sont rouges, ornés de dragons d'or furieusement contournés ; une charpente du même style soutient le toit de cette entrée. Par un détour à gauche, on nous conduit sous la galerie de la grande cour dallée, où se tiendra l'audience royale. Assis à l'ombre, nous avons tout le temps d'observer le déploiement fait en l'honneur de l'entrevue. A notre gauche, au fond de la galerie, les princes, réunis en groupe, nous regardent avec curiosité. Ils sont drapés de soie jaune à grands ramages et ont en tête de beaux bonnets tout dorés ; leur type de figure est fin ; leur teint relativement clair et mat ; on voit de suite une différence d'habitudes entre eux et les autres dignitaires. Près d'eux commence la grande galerie ouverte faisant face à l'entrée de la cour (1). C'est là que se tiendra le roi. En face de nous, l'autre côté de la cour carrée est aussi bâti en galerie couverte (2). Dans cette grande place dallée, sous un soleil éclatant, s'agitent mille bannières portées par des soldats le long de chaque face de l'enceinte ; devant eux s'étendent d'autres rangées de porte-écrans, porte-parasols et lanciers de toutes sortes. Aux premiers rangs, les mandarins supérieurs, alignés, immobiles, au nombre de cent environ de chaque côté, étalent au soleil leurs robes brochées de toutes couleurs. Devant eux, enfin, des pages tiennent des brûle-parfums allumés. Dans les angles de la cour, deux bandes de musiciens complètent cet ensemble bigarré de mille couleurs. Les rangs sont immobiles ; mais les bannières, les drapeaux, les parasols flottent au vent, et le soleil produit dans tout cela des contrastes inattendus. Au centre, les grandes robes de soie font miroiter les riches chatoyements de leurs broderies chinoises. Nous jouissons, sous le ciel pur des tropiques, du spectacle si rare de la cour du roi d'Annam en costume de gala.

« Nouveau moment d'attente sous la galerie, moment de telle angoisse pour les introducteurs, que l'un d'eux, ahuri, ne sait plus auquel de nous il s'adresse. Enfin on nous conduit, à travers les haies multicolores, jusqu'au rang des grandes dignitaires ; nous reconnaissons

(1) Par cette expression Brossard de Corbigny désigne ici le palais Càn-Chánh.

(2) Cette « galerie couverte » est le Tả-Vũ, la Salle de gauche, actuellement salle à manger, les jours de réception au Palais.

de là au centre de la place, à la hauteur des premiers mandarins, nos petits carreaux d'hier au soir, disposés devant le trône. Au même instant, un grand cri retentit, des coups de canon se font entendre dans le lointain : c'est l'arrivée de Sa Majesté.

« Les portes rouges, ouvertes en même temps, laissent pénétrer jusqu'à nous les mélodies des bandes postées dans la cour d'entrée. Ce concert, moins rude à l'oreille que nous ne l'avions craint tout d'abord, ne dure du reste que quelques minutes ; il cesse dès que le roi a pris place ; nous le voyons s'avancer près d'une table, et, malgré la vive lumière qui nous éblouit et l'ombre de la galerie sous laquelle il se tient, on distingue sa figure un peu blême, sa longue barbe clairsemée, et son riche costume jaune de souverain.

« Le ministre des Rites en personne vient alors se placer devant Sa Majesté, et se prosterne à genoux, la face contre terre, puis il demande, toujours à genoux et les mains jointes, la permission d'introduire l'ambassadeur français.

« Le roi fait répondre par un répétiteur que l'audience est ouverte, et nous avançons pour prendre place sur les tapis. Après avoir salué Sa Majesté, l'envoyé extraordinaire explique le but de son voyage, dit qu'il vient, au nom de gouvernement français, demander des nouvelles du roi d'Annam, lui remettre le grand cordon de la Légion d'honneur, et lui offrir des présents, en marque de satisfaction de l'échange des traités, opéré la veille. Ces paroles, traduites par l'interprète de la mission, sont redites au roi par deux répétiteurs successifs, bien qu'il les ait parfaitement entendues, puis on dépose sur la table placée devant Tŭ-Đŭc la décoration et la liste des présents. Il répond alors par un remerciement, et demande à son tour des nouvelles du président de la République française (mots quelque peu énigmatiques pour cet autocrate oriental). Ses paroles très précieuses sont répétées encore par les mêmes intermédiaires ; réponse et remerciements de l'envoyé.

« Le roi se retire alors dans ses appartements, suivi de ses pages armés d'éventails. Nous le saluons à son départ ; il ne nous reste qu'à nous retirer de notre côté.

« Quand on songe au mystère dont s'entoure la personne sacrée de ce demi-dieu à l'égard même de ses fidèles sujets, une pareille entrevue ne peut être qu'un effort pénible pour Sa Majesté annamite, et l'on conçoit pourquoi ces audiences ne se terminent pas par une conversation plus intime, comme cela se fait déjà à Siam et au Japon. Si Tŭ-Đŭc nous a donné pleine satisfaction aujourd'hui, il n'en a pas toujours été ainsi dans ses rares entrevues avec les Français. Une fois même, un rideau voilait la personne sacrée aux yeux de l'assistance. Il y a donc eu progrès aujourd'hui, et tout s'est bien passé. Pourtant un incident

bien futile a, nous dit-on, fait froncer le sourcil royal : deux des princes rangés sur les bas côtés de l'estrade se seraient permis de sourire, en voyant que nous ne portions pas nos cheveux noués en chignon. En punition d'un aussi grand manquement à l'étiquette, Tŭ-Dŭc les a bel et bien privés pour un an de leur solde et de la ration de riz. On ne plaisante pas à la cour.... Quant aux autres fonctionnaires engagés dans la cérémonie, ils n'ont eu que des compliments ; des récompenses sont même venues, le lendemain, confirmer la satisfaction royale.

« Pour nous, au moment où, sortant de l'audience, nous allions rejoindre notre escorte, Sa Majesté envoyait un de ses chambellans prendre des nouvelles personnelles de l'ambassade. C'est, paraît-il, un honneur insigne.

« Au retour par le même chemin, le même cortège est à son poste, et nous retrouvons à la porte Ngø-Môn nos palanquins pour retourner au Seu-quan.

« Voilà ce qu'est, en l'an de grâce 1875, un audience du roi d'Annam, peu différente sans doute de ce qu'elle était il y a cent ans ; mais, dans cent ans d'ici, que restera-t-il de toutes ces choses, de tous ces mandarins ? D'autres idées peut-être auront passé par là » (1).

J'ai tenu à citer intégralement ce passage, malgré sa longueur. Tout commentaire, tout remaniement, aurait diminué sa saveur et son caractère documentaire, qui sont du plus haut intérêt.

Le lendemain, 15 avril, eut lieu l'échange des présents. D'abord, le matin, dans une boîte laquée, escortée de quatre parasols jaunes, des litchis, « fruits délicats du jardin de Sa Majesté ». « Dans l'après-midi, un cortège analogue, précédé cette fois par le ministre des Affaires étrangères en personne, apporte à notre Sŭ-Quân une série de boîtes rouges étiquetées de jaune. Ce sont les présents du roi.

« Le mandarin remet aussi une lettre de Sa Majesté annamite à l'envoyé extraordinaire. Celui-ci, comme il convient suivant les rites, l'élève trois fois devant lui en la recevant. La missive royale annonce l'envoi d'*objets très-précieux* au président de la République, aux ministres, aux anciens gouverneurs, au gouverneur actuel à Saigon, et aux deux premiers membres de la mission. Ces objets très-précieux sont des plaquettes d'or repoussé, d'où pendent des glands de perles de verre européennes. Le nom de Tŭ-Dŭc et une devise variant suivant les cas sont écrits sur le bijou. Un cordonnnet de couleur variable sert à le suspendre au cou. C'est la réponse aux divers grades de la Légion d'honneur que nous avons apportés.

(1) *Huit jours d'ambassade*, pp 56, 58, 60.

« Une liste des cadeaux contenus dans les autres caisses est également remise au premier chef de la mission » (1).

Ces cadeaux étaient, pour le président de la République, cent pièces de soie, deux défenses d'éléphant, deux cornes de rhinocéros, dix taëls de bois d'aigle, une livre de cannelle ; pour l'Amiral gouverneur de la Cochinchine française, soixante-dix pièces de soie, une défense d'éléphant, une corne de rhinocéros, deux taëls de bois d'aigle, pour les envoyés, attachés, interprètes, commandants, officiers, etc., des médailles, quelque monnaie d'or et d'argent, et des pièces de soie (2).

Les plaques en or, les médailles dont on parle ici sont le *kim-khánh* et les sapèques d'or ou d'argent avec les inscriptions ordinaires. L'auteur nous donne la reproduction de quelques-unes et la traduction des sentences qu'elles portaient (3).

De son côté, l'ambassadeur français remet les présents destinés à l'empereur et à quelques dignitaires de la Cour. C'était, notamment, « un trône en bois doré et en maroquin rouge, une table également dorée à dessus de marbre, un grand vase de Sèvres, une boîte de très-beaux pistolets, de la soie et du velours jaunes, comme le roi seul peut en accepter. Aux divers grands mandarins : une grande glace de Venise, des vases d'onyx de la maison Barbedienne, une longue-vue, des stéréoscopes, de la soie de Lyon, etc. » (4).

C'était le 15 avril. Les jours qui suivirent furent consacrés à des promenades dans les environs de Hué. Le 21 avril eut lieu un grand dîner, le dîner du départ, offert par le roi, servi dans le *Sûr-Quán*. Les mandarins ayant eu des rapports avec l'ambassade y assistèrent et y tirent plus d'honneur que les membres de la mission française, malgré toute leur bonne volonté.

Enfin, le 22 avril, après une dernière visite des mandarins, les Français s'embarquent sur *l'Antilope*, qui les conduit à Tourane le soir même. Deux jours après, ils jetaient l'ancre au mouillage de Saïgon (5).

Tout était heureusement terminé.

Nous pouvons encore glaner, de-ci de-là, dans la narration de Brossard de Corbigny, quelques détails intéressants sur le Hué de 1875.

(1) *Huit jours d'ambassade*, pp. 62, 63.

(2) *Huit jours d'ambassade*, p. 63.

(3) Voir : *Les distinctions honorifiques annamites*, par Đặng-Ngọc-Oánh, dans B. A. V. H. 1915, pp. 391-406.

(4) *Huit jours d'ambassade*, p. 63.

(5) *Huit jours d'ambassade*, 64.

Une visite à la mission catholique s'imposait. C'était une obligation morale dont on s'acquittait avec plaisir. A cette époque, la mission était installée au milieu du pâté de maisons et de bambous qui s'étend en arrière de la Sainte-Enfance actuelle, dans le village de Kim-Long. Il y avait là l'évêque, Mgr. Sohier, qui avait vu la mission de l'Amiral Bonnard, en 1863, et avait pénétré dans le Palais, jusqu'au près de **Tư-Đức**, aux côtés de l'ambassadeur. Depuis ce temps, l'empereur le tenait en singulière estime. « Le chef de la mission de Hué a su, par son caractère sincère et par sa profonde connaissance du pays, changer l'ancienne haine du roi en estime réelle, en prévenance même » (1). « Il a pu conquérir tout à fait la confiance du souverain ; il traduit souvent les papiers d'Etat, éclaire **Tư-Đức** de ses conseils, et aurait déjà amené le roi à venir causer à la mission des sciences de l'Occident, si les mandarins n'eussent opposé à Sa Majesté le *veto* des Rites » (2).

C'est le 18 avril, un dimanche, que tout le personnel de l'ambassade alla assister à la messe à Kim-Long. On déjeuna à la mission, et, après, on alla visiter le « *pouponnat* de Mgr. Sohier », où étaient élevés les petits orphelins (3).

Brossard de Corbigny nous parle longuement de **Tư-Đức** (4). Il le dépeint comme un monarque curieux personnellement de s'initier aux sciences occidentales (5), maître absolu dans son royaume, mais esclave des rites et de son entourage, à cause de son isolement. « Fils du ciel sur la terre, espèce de divinité pour ses sujets, le respect le plus profond accueille les manifestations du demi-dieu. Mais tes chefs du mandarinat sont près de lui, jaloux de maintenir cet isolement céleste au milieu de ses nombreuses femmes et de ses quarante eunuques. A la chasse en rivière, son plaisir préféré, le vide se fait encore autour de sa personne ; sa jonque alors n'a que des femmes pour rameurs ; les

(1) *Huit jours d'ambassade*, p. 34.

(2) *ibid.*, p. 35. Comparez, *ibid.*, p. 46.

(3) *Huit jours d'ambassade*, p. 63.

(4) *Huit jours d'ambassade*, pp. 34, 35, 46.

(5) Quelques années auparavant, **Tư-Đức** avait demandé au Gouvernement français du personnel et du matériel pour installer à Hué une école pour l'enseignement des sciences occidentales. Le Gouvernement avait envoyé, dans ce but, deux missionnaires, les P.P. Renault et Monrouzier, auquel s'était joint un Espagnol. Ils étaient venus, vers 1867, munis d'instruments de toutes sortes. L'école avait été installée dans les environs de la mission, si je ne me trompe. Mais le projet se heurta à l'hostilité du parti opposé à l'influence française et n'aboutit pas. On conserve encore, à la mission, quelques-uns des instruments scientifiques, témoins des bonnes dispositions de **Tư-Đức**

nattes en sont soigneusement baissées et de toutes parts on fuit éloigner de la rive les habitants ou les voyageurs, car leur regard seul souillerait la Majesté royale. Comment dans de telles conditions peut-il apprendre la vérité sur les choses de son royaume ? Malgré son désir personnel de connaître les inventions des barbares d'Occident, il n'arrive à savoir le fond des choses que le jour où les faits accomplis viennent le frapper d'étonnement. »

Ce que virent les membres de l'ambassade soit à Bao-Vinh, « la ville commerciale de Hué.. . .située de l'autre côté de l'un des fossés de défense, reliée à la citadelle par des ponts de bois » (1), ou à Đông-Ba et Gia-Hội, « la ville marchande voisine de la citadelle » (2), ne présente pas grand intérêt : c'est ce que nous voyons aujourd'hui.

Par contre, il est bon de reproduire la description que l'on nous donne des troupes annamites (3).

« Les troupes font l'exercice du fusil et de la lance, mais point de manœuvres d'ensemble.

« L'uniforme, toujours de la même coupe, est de couleurs variées. C'est une espèce de blouse, boutonnée sur le devant et fendue en bas sur les côtés. Elle s'arrête au-dessus du genou. La couleur en est claire, rouge, verte, blanche, bordée d'une large bande de couleurs différentes. Les manches sont d'une troisième couleur tranchant sur le corps de blouse, soit jaunes, soit vertes ou roses ; le col droit et les parements, de la couleur de la bordure. Sur la poitrine et au milieu du dos les soldats ont généralement un rond d'étoffe grand comme une assiette, sur lequel on lit en caractères d'un demi-pied : « Soldat courageux » — « Ailé de la forêt » — « Tigre de Hué ». C'est le nom de la compagnie. Le pantalon court et large flotte à mi-jambe ; il serait blanc si les braves du roi **Từ-Đức** avaient le savon moins en horreur. Quelquefois des sandales et une ceinture d'étoffe s'ajoutent au costume. Un turban noir emprisonne les cheveux, et par-dessus le tout un petit chapeau conique, presque plat, en bambou tigré, tient en place par des brides rouges nouées sous le chignon.. .

« Les sous-officiers sont vêtus d'étoffe d'une seule couleur, quelquefois en velours, et portent aux épaules deux plaques ovales ornées de glands ; ils se contentent pour toute arme d'un rotin flexible, emblème et instrument indispensable de leur puissance. L'équipement du simple soldat se compose d'un vieux sabre, porté au dos en bandoulière,

(1) *Huit jours d'ambassade*, p. 40.

(2) *ibid*, p. 62.

(3) *Huit jours d'ambassade*, p. 54.



Planche XLI. — Soldats annamites.

(Reproduction d'un dessin de J. LAVÉE, d'après un croquis  
de M. BROSSARD de CORBIGNY, paru dans  
« Le Tour du Monde » du premier semestre 1878, p. 53)

d'un fusil à silex ou d'une lance à drapeau triangulaire dont les couleurs tiennent généralement du costume. Au côté sont pendues une petite gourde et une boîte en bois servant de cartouchière. Bien que tout cela soit mal ajusté, ces uniformes, ces lances à fanions rangées en longues files, sont d'un aspect original. Dans l'intérieur de la citadelle nous avons vu aussi des soldats armes de grands boucliers ronds pendus dans le dos, derniers vestiges des anciennes guerres. »

Restons sur ce tableau de l'ancienne puissance militaire de l'Annam, et soyons reconnaissants à Brossard de Corbigny, avec qui nous nous sommes attardés, sans fatigue je l'espère, de nous avoir si bien décrit ce qu'il vit à Hué en 1875.



---

*Le Redacteur Gérant du Bulletin:*

L. CADIÈRE.

# Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE  
D' ACCUEIL

